

Langues et littératures

Dossier bibliographique

établi par Lise Gauvin,

en collaboration avec

Rainier Grutman,

Alexandra Jarque

et Suzanne Martin



R. Grutman

Cahiers de recherche, 9

Centre d'études québécoises (CÉTUQ)

Département d'études françaises

Faculté des arts et des sciences

Université de Montréal

1997

Langues et littératures

Dossier bibliographique

établi par Lise Gauvin,

en collaboration avec

Rainier Grutman,
Alexandra Jarque et
Suzanne Martin

Collection « Cahiers de recherche », 9
Cahier du Groupe de recherches sur les interactions langues/littératures (GRILL)

Centre d'études québécoises (CÉTUQ)
Département d'études françaises
Faculté des arts et des sciences
Université de Montréal

1997

La collection «Cahiers de recherche» (anciennement «Rapports de recherche») est publiée sous la responsabilité du Centre d'études québécoises du Département d'études françaises de l'Université de Montréal. Elle présente des recherches en cours, des bibliographies, des index ou d'autres types de travaux analogues sur la littérature québécoise, réalisés par des chercheurs, étudiants ou professeurs du Département d'études françaises.

Illustration de la couverture : Roland Giguère

Réalisation graphique : Services de la photocopie, Université de Montréal

Vente : Centre d'études québécoises, 3150, rue Jean-Brillant, salle C-8141, Montréal (téléphone : 514-343-7369; télécopieur : 514-343-2256)

Adresse postale : Département d'études françaises, C.P. 6128, succursale Centre-ville, Montréal, Québec, Canada H3C 3J7

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----|
| Avant-propos | i |
| Références | ii |
| I) Littérature et langue parlée au Québec I | 1 |
| Introduction | 3 |
| 1) 1968-1973 | 5 |
| a) Livres et auteurs | 5 |
| Récits | 10 |
| Théâtre | 11 |
| Poésie | 13 |
| b) Critique | 13 |
| c) Essais | 19 |
| 2) 1960-1968 | 24 |
| 3) Avant 1960 | 33 |
| Récits | 44 |
| Théâtre | 45 |
| Poésie | 46 |
| 4) Ouvrages de référence | 46 |
| II) Littérature et langue parlée au Québec II | 49 |
| 1) Numéros spéciaux de revues | 53 |
| 2) Livres ou chapitres de livres | 62 |
| 3) Articles et témoignages | 82 |
| 4) Dictionnaires | 96 |
| 5) Bibliographies | 100 |

| | |
|--|-----|
| III) Langues et littératures. Éléments de bibliographie..... | 101 |
| Balises pour un parcours théorique | 103 |
| Y a-t-il une langue littéraire ? | 104 |
| Sous le signe de la variation | 105 |
| Perspectives historiques..... | 106 |
| Cas particuliers..... | 107 |
| Descriptions | 108 |

AVANT-PROPOS

Sujet polyvalent et toujours d'actualité, le rapport langues/littératures est au cœur même de la problématique qui lie l'écrivain à une société à travers des pratiques textuelles spécifiques. L'examen de ces pratiques a intéressé de nombreuses disciplines telles la stylistique, la sociocritique, l'analyse des discours, la pragmatique et la linguistique de l'énonciation. Au Québec tout particulièrement, la question de la langue d'écriture n'a cessé de hanter la conscience littéraire des écrivains, donnant lieu à une *surconscience* dont les manifestations sont nombreuses. En réunissant ici trois bibliographies largement commentées et publiées à des moments différents, nous souhaitons offrir aux chercheurs un dossier qui, sans prétendre à l'exhaustivité, donne les principales balises d'un parcours à la fois historique et théorique. Les deux premières bibliographies, parues à quelque vingt ans d'intervalle, permettent de constater l'évolution, voire les déplacements dans la façon même d'aborder la question des interactions langues/littératures au Québec. La troisième, plus nettement théorique, constitue un état présent des travaux concernant la notion de langue littéraire.

Ces documents ont été élaborés — du moins pour les deux derniers — dans le cadre de recherches subventionnées par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), recherches qui ont donné lieu à diverses publications ainsi qu'à la constitution d'un groupe interuniversitaire, le GRILL (Groupe de recherches sur les interactions langues/littératures), dont l'une des réalisations récentes a été la publication d'un numéro spécial de la revue *Littérature* préparé par Lise Gauvin et consacré à «L'écrivain et ses langues» (Paris, Larousse, n° 101, 1996)*. Nous les reproduisons tels qu'ils ont été publiés une première fois, à quelques variantes près. Dans la première bibliographie, par exemple, nous avons cru bon d'ajouter, aux références déjà données, celles des recueils plus récents dans lesquels le lecteur pourra retrouver certains articles. En ce qui concerne les ouvrages cités, par contre, on se reporte uniquement aux éditions originales.

Nous remercions les revues *Études françaises* et *Littérature* pour leur soutien, ainsi que le CÉTUQ et tout particulièrement Bernard Chassé et Martin Robitaille qui ont travaillé à la mise en forme finale de ce cahier.

Lise Gauvin

* Signalons également, de Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois* (Montréal, Fides—CÉTUQ, coll. «Nouvelles études québécoises», 1997) et, de Lise Gauvin, *L'écrivain francophone à la croisée des langues* (Paris, Karthala, 1997).

RÉFÉRENCES

GAUVIN, Lise, «Littérature et langue parlée au Québec», *Études françaises*, Montréal, février 1974, vol. 10, n° 1, p. 80-93.

GAUVIN, Lise, Alexandra JARQUE et Suzanne MARTIN, «Littérature et langue parlée au Québec II», *Études françaises*, Montréal, vol. 28, n°s 2-3, hiver 1992-1993, p. 123-165.

GAUVIN, Lise et Rainier GRUTMAN, «Langues et littératures : éléments de bibliographie», *Littérature*, Paris, n° 101, février 1996, p. 88-125.

I) LITTÉRATURE ET LANGUE PARLÉE AU QUÉBEC I

par Lise Gauvin



Introduction

La question que l'on posait, il y a quelques années, à savoir si les écrivains devaient écrire en «français de France» ou en «français du Québec», en «canayen», comme disaient les uns, ou en «joual», comme dirent ensuite les autres, semble aujourd'hui dépassée dans la mesure où telle simplification ne rend pas compte de toutes les dimensions d'un problème : celui des rapports entre la littérature et la langue parlée. Mais un coup d'œil rapide jeté sur la production littéraire — théâtrale, romanesque et même poétique — des années soixante et soixante-dix au Québec indique que les créateurs actuels ne se gênent pas pour puiser abondamment dans le langage populaire des mots et des tournures qui ne sont pas ceux des cousins français. Et les polémiques vont bon train autour de cet usage du joual — ou plutôt, comme on a tendance à le dire maintenant, du québécois — dans la littérature.

Plus on en parle, moins il semble toutefois que l'on sache de quoi il s'agit, et la confusion menace de s'installer. Tel juge, épris de dignité et de beau langage, passera sans transition d'un jugement sur la qualité de la langue parlée au Québec à la qualité des œuvres qui utilisent la langue populaire. Tel autre souhaiterait que le rôle social souvent revendiqué par l'écrivain se limite à une fonction de maître à parler et propose une nouvelle forme de littérature édifiante dont s'accommode mal la liberté créatrice.

Un autre genre d'ambiguïté plane sur les œuvres elles-mêmes. Peut-on en effet décréter qu'un roman est écrit en «joual» tout simplement parce qu'il s'y glisse quelques sacres et jurons, et cela sans mentionner les divers modes d'intégration de la langue parlée dans le récit, sans faire intervenir la distance possible du narrateur avec les personnages, sans savoir enfin si le roman adopte la forme personnelle ou impersonnelle ? Peut-on restreindre cette abondance de signes qui forme le langage théâtral d'une œuvre à une plus ou moins grande profusion de particularités lexicales ? Et enfin, cette écriture de la parole, qui tend, parallèlement à un certain courant mondial de la littérature contemporaine, à s'implanter ici, recouvre-t-elle une réalité homogène que l'on conviendrait d'appeler le québécois ou autant de langages qu'il y a d'auteurs, de créateurs ? Dans ce débat, on ne saurait négliger complètement les essais de définition de la

langue parlée au Québec, tout en sachant que le piège est vite tendu, qui ferait interpréter dans un sens littéraire des constatations purement linguistiques, ou vice versa.

Les implications diverses du sujet expliquent la présentation chronologique — en commençant par la période plus récente — de cette bibliographie qui se propose de mettre en évidence, d'une part, les intentions des créateurs et, d'autre part, les multiples polémiques qui ont entouré quelques œuvres ou quelques essais. Une telle bibliographie, loin d'être exhaustive, cherche à fournir au lecteur les éléments indispensables à une saisie globale de la question et veut insister sur les divergences profondes qui, par exemple, opposent Claude-Henri Grignon et Gérald Godin, régionalistes et partipristes. Ces divergences que l'on pourra déceler dans les intentions respectives des deux groupes, il resterait à en étudier les conséquences dans les œuvres issues de chacun d'eux.

1) 1968-1973

a) Livres et auteurs

Depuis 1968, date de la première des *Belles-sœurs* au Théâtre du Rideau vert, le joul envahit nos belles-lettres. Il paraît dans les créations collectives des troupes expérimentales (le Grand Cirque ordinaire, les P'tits Enfants Laliberté, la Quenouille bleue, le Théâtre Euh !), dans les textes des dramaturges et romanciers, les monologues de Deschamps, les chansons de Charlebois, de Louise Forestier, les poèmes de Péloquin. À plusieurs reprises, les créateurs ont expliqué les raisons qui ont motivé leur choix de la langue populaire :

BARBEAU, Jean, interview par Michel Beaulieu, «Le joul, c'est la substance même de notre drame», *Perspectives*, 17 février 1973, p. 6-9.

Principe d'identification et retour aux sources. «J'ai voulu faire mon fin, dit Barbeau en rappelant ses débuts d'auteur dramatique, écrire en français des pièces françaises. C'est à ce moment-là que ma mémoire ne m'a pas aidé. On s'est longtemps chamaillé, elle et moi. D'abord elle était jalouse. J'avais importé une autre mémoire dont je me servais pour étudier, pour apprendre, comptant bien me débarrasser de la légitime que je trouvais laide, embarrassante et gênante. Ça ne faisait pas l'affaire de l'autre, la vraie, la mienne, qui heureusement m'a donné un coup de main. J'ai commencé à suivre ses directives. Elle me souffle tout. Je n'ai qu'à transcrire» (p. 6).

BEAULIEU, Victor-Lévy, interview par Jean-Claude Trait, *La Presse*, 4 novembre 1972, p. D3.

On n'a pas à choisir le joul. «Le joul, c'est un rajeunissement du français ! Si notre langue ne plaît pas aux puristes, ils n'ont qu'à ne pas nous lire, nous les joualeux. De toute façon le joul, c'est un faux problème. On est là-dedans; on n'a pas le choix, il faut s'en servir, car c'est un élément de notre vie collective, une particularité qui nous est propre. De plus, le joul n'est pas un empêchement. On n'a peut-être pas

encore trouvé la formule idéale pour l'exploiter, bien que certains auteurs y excellent, tels Jean-Claude Germain, André Major et Réjean Ducharme. Si nous étions 200 millions à parler le joual et à l'écrire, personne ne s'en formaliserait, personne ne se poserait de question.»

BEAULIEU, Victor-Lévy, «Être écrivain québécois», *Le Devoir*, 21 octobre 1972, p. 18-19; repris dans *Entre la sainteté et le terrorisme*, Montréal, VLB éditeur, 1984, p. 244-254.

Diversité des langages d'écrivains. «Je trouve naïeux qu'on se demande si le langage de Michel Tremblay correspond effectivement à une réalité québécoise. Il est déjà bien suffisant que le langage de Tremblay corresponde à la réalité de Michel Tremblay. Il y a autant de réalités de langage qu'il y a de réalités québécoises. Personnellement, j'adopte volontiers celle qui me plaît, celle que je trouve efficace. Je ne crois pas écrire en joual. Je crois plutôt écrire dans la fureur» (p. 252).

DE GRANDMONT, Éloi, interview par Martial Dassylva, «*Pygmalion*, phonétique et métamorphose», *La Presse*, 13 janvier 1968, p. 22.

«Je ne voudrais pas qu'on dise que j'ai fait *Pygmalion* en joual. Telle n'est pas la situation. Disons qu'il y a deux paliers linguistiques : vous avez la langue bien parlée et la langue mal parlée, suivant la condition sociale des personnages.»

DE PASQUALE, Dominique, interview par Michel Beaulieu, «Le joual, c'est la substance même de notre drame», *Perspectives*, 17 février 1973, p. 6-9.

L'auteur dramatique doit éviter le piège qui consiste à caricaturer une langue déjà malade, «ce qui apparaît comme une forme de mépris par rapport aux personnages». Une autre erreur consiste à faire parler à ces personnages un langage de niveau littéraire, ce qui interdit toute vérité dramatique. «La solution, ce serait d'écrire comme on parle. Comme il y aurait probablement là des incohérences, il faut laisser au comédien le soin de retrouver la cohérence du langage comme il donne la cohérence au personnage lui-même» (p. 8).

GAUTHIER, Robert, interview par Martial Dassylva, *La Presse*, 20 janvier 1971, p. D4.

La discipline du joul. «Quand j'ai voulu écrire en joul, j'ai réalisé que c'était une langue qui est quand même assez merveilleuse, peut-être plus belle que l'argot parisien, une langue où il y a des expressions assez fantastiques, qui sont adorables, juteuses, savoureuses. Mais c'est tout un exercice que d'y arriver. En dehors de la recherche et du maintien de l'élément dramatique et de l'élément comique, c'est l'écriture qui m'a imposé la discipline la plus rigoureuse.»

GERMAIN, Jean-Claude, interview par Michel Beaulieu, «Le joul, c'est la substance même de notre drame», *Perspectives*, 17 février 1973, p. 6-9.

Point de vue de l'auteur et point de vue du comédien. Germain affirme que les écrivains d'ici font, par rapport au joul, le même travail que les écrivains de France vis-à-vis du français. Il existe donc autant de différences entre la langue de Barbeau, de Tremblay et la sienne qu'entre celle de Sartre, de Céline ou de Gide, par exemple. On n'a pas à se demander si les gens parlent comme ça dans la réalité, puisque «le créateur fait parler les personnages dans son monde à lui, dans un monde homogène». Par contre, du point de vue des comédiens, le joul est le moyen d'accéder à l'expression spontanée : «Il y a quatre ans, les improvisations étaient abstraites : aussitôt que quelqu'un voulait improviser, il devenait muet. Nous avions droit à la naissance du monde et au vent dans les feuilles. En verbalisant, les comédiens sont revenus à un certain naturel» (p. 8).

GERMAIN, Jean-Claude, interview par Albert Brie, «Jean-Claude Germain au bord d'un Affront commun», *Le Devoir*, 3 novembre 1973, p. 19.

Le dramaturge cherche un langage théâtral populaire, dont la langue ne serait qu'un élément parmi un ensemble constitué de signes, de symboles, de références historiques connues. En ce qui concerne la langue, le fait de connaître cinq mots pour désigner une chose ne devrait pas être vu comme un appauvrissement mais une richesse. La «recherche du mot juste» serait donc, dans un sens, une fausse question.

SABOURIN, Marcel, interview par Rudel-Tessier, *La Presse*, 24 juillet 1969.

Le parolier de Charlebois et auteur des *Cuisines* (téléthéâtre) affirme que le joul correspond à l'âge baroque dans lequel nous vivons. «Le pop art, c'est du joul.»

SAUVAGEAU, Yves, «Réponse à M. Guy Desautels sur le "joul"», *Le Devoir*, 22 avril 1970, p. 10.

À un lecteur du *Devoir* qui attaquait le joul, l'auteur de *Wouf Wouf* réplique : «Parler joul, c'est se lever debout et dire quelque chose qui est une synthèse de l'histoire : quelque chose des Incas, des Sauvages, du grec, du latin, de l'arabe, des Celtes, en un mot des Anglais, des Français et des Américains. C'est vivre au Québec comme si le Québec était peut-être le nombril du monde. Comme l'est chaque point dans l'univers. Et faire du beau avec du joul, c'est mettre le Québec sur la carte du ciel.» Créer en joul c'est, pour Sauvageau, préparer le classicisme de demain.

TREMBLAY, Michel, interview par Fernand Doré, «Le gars à la barbe sympathique», *Le Magazine Maclean*, vol. 9, n° 6, juin 1969, p. 60.

«Je dénonce le joul qui non seulement est une langue pauvre, ou de pauvres, mais aussi l'indice d'une paresse d'esprit et d'une carence dans le sang. Le théâtre que j'écris présentement en est un de "claquer sur la gueule", qui vise à provoquer une prise de conscience chez le spectateur.»

TREMBLAY, Michel, interview par Claude Gingras, «Mon Dieu que je les aime, ces gens-là !», *La Presse*, 16 août 1969, p. 26.

Le joul est universel. «Dans tous les pays du monde, il y a des gens qui écrivent en joul.»

TREMBLAY, Michel, interview, *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. VI.

Le joul est fait pour être entendu. Tremblay rappelle qu'il a écrit *Les belles-sœurs* (en 1965) pour provoquer, en croyant que l'actualité de cette pièce passerait. En 1969, il se montre pessimiste, car il ne voit pas disparaître la situation qui a fait naître le joul.

TREMBLAY, Michel, interview par Martial Dassylva, «Michel Tremblay et sa nouvelle cantate *cheap*», *La Presse*, 1^{er} mai 1971, p. D2.

À propos de sa pièce *À toi pour toujours, ta Marie-Lou*.
«C'est tellement effrayant que c'est peut-être la première pièce où le joual est tellement terrible qu'il devient secondaire, qu'on l'oublie tellement vite.»

TREMBLAY, Michel, interview, *Nord*, n° 1, 1971, p. 49-81.

«Le "joual" est très près de la musique, très lyrique, très lireux, parce qu'on est un peuple très lireux» (p. 61). Écrire un roman avec des descriptions en français et des dialogues en joual serait une façon de se mettre au-dessus de ses personnages et puis de toute façon «le joual c'est laid à lire [...] Ça sert à rien d'écrire des romans joual au complet non plus parce que je respecte beaucoup trop le lecteur éventuel pour lui faire endurer du joual. Quand un lecteur qui lit du théâtre sait qu'il va lire du joual d'avance, pis qu'y l'accepte au départ, il s'habitue en le lisant tout haut» (p. 71).

TREMBLAY, Michel, interview par Michel Beaulieu, «Le joual, c'est la substance même de notre drame», *Perspectives*, 17 février 1973, p. 6-9.

«Les auteurs dramatiques américains ont réussi à rendre leur *slang* poétique. C'est par Tennessee Williams que j'ai pu passer du joual au québécois, c'est-à-dire à un langage qui soit plus ouvert que celui de mes premières pièces qui, lui, était géographiquement trop limité» (p. 8).

TREMBLAY, Michel, interview par Jean-Claude Trait, «Le joual se défend tout seul», *La Presse*, 16 juin 1973, p. D2.

«Le joual, c'est une arme politique, une arme linguistique que le peuple comprend d'autant plus qu'il l'utilise tous les jours¹.»

1. À ces témoignages, on pourrait ajouter celui de Robert Charlebois : «Le joual, c'est ma langue natale, c'est l'espéranto des pauvres... c'est le langage de fer, de l'acier, de l'asphalte et du béton» (*La Presse*, 26 juin 1969, p. 11); celui de Claude Jutra, qui propose de remplacer le mot joual par le mot québécois, plus juste parce que plus exact et plus équitable. Le cinéaste ajoute qu'«il est faux de dire que bien parler c'est se respecter... car si l'on se respecte profondément, quoi qu'il arrive, automatiquement, on parle bien» (*Le Devoir*, 5 novembre 1972, p. 15).

Langage-vérité, le joul dont parlent les dramaturges ou les romanciers est un outil dont chacun se sert avec une conscience très nette d'avoir à le transposer, à l'individualiser dans la singularité d'une œuvre. Ce joul littéraire est donc par principe réfractaire à toute définition. On pourrait toutefois déduire des témoignages que nous venons de lire qu'il signifie pour les écrivains un certain niveau de la langue parlée ou davantage une forme d'expression spontanée d'où l'on ne cherche pas à éliminer les anglicismes, les barbarismes, les canadianismes. Mais à la différence des auteurs des années soixante, les écrivains contemporains insistent peu (sauf Tremblay) sur la connotation péjorative de cette parole qui devient alors principe d'identification d'après avoir été pendant quelques années presque exclusivement l'image d'une décadence.

La liste des titres que nous proposons maintenant n'est pas un classement ni une étiquette — *œuvre en joul* —, mais plutôt une invitation à la lecture et à l'analyse. Car, si l'on est à peu près unanime à constater qu'il y a *du joul* dans ces textes, on pourrait plus difficilement arriver à définir ce que serait une œuvre, et plus particulièrement un récit, écrite en joul. Une telle mention ne voudrait rien dire aussi longtemps que l'on n'aurait pas observé de plus près, non seulement le lexique de l'œuvre, mais les procédés narratifs et théâtraux qui sous-tendent l'intégration de la langue parlée. Précisons encore : cette liste n'est donnée qu'à titre indicatif et elle est incomplète. Les livres qui suivent sont donc ceux dans lesquels on trouve une certaine utilisation d'une langue populaire que les auteurs eux-mêmes désignent sous le nom de joul.

Récits

BEAULIEU, Victor-Lévy, *Race de monde !*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 186 p.

BEAULIEU, Victor-Lévy, *La nuitte de Malcomm Hudd*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 229 p.

BEAULIEU, Victor-Lévy, *Jos connaissant*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 250 p.

BEAULIEU, Victor-Lévy, *Un rêve québécois*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, 173 p.

BEAULIEU, Victor-Lévy, *Oh Miami Miami Miami*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 349 p.

- BENOIT, Jacques, *Les voleurs*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 240 p.
- BENOIT, Jacques, *Patience et Filipon*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 183 p.
- BLAIS, Marie-Claire, *Un joualonnais, sa joualonie*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 300 p.
- BROCHU, André, *Adéodat I*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 142 p.
- CARRIER, Roch, *La guerre, yes sir !*, Montréal, Éditions du Jour, 1970, 139 p.
- CARRIER, Roch, *Le deux-millième étage*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 169 p.²
- DUCHARME, Réjean, *L'hiver de force*, Paris, Gallimard, 1973, 282 p.
- GODBOUT, Jacques, *D'amour, P. Q.*, Montréal et Paris, Hurtubise HMH et Éditions du Seuil, 1972, 157 p.³
- LA ROQUE, Gilbert, *Après la boue*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, 207 p.
- POUPART, Jean-Marie, *Ma tite-vache a mal aux pattes*, Montréal, Éditions du Jour, 1969, 148 p.
- POUPART, Jean-Marie, *Chère Touffe, c'est plein plein de fautes dans ta lettre d'amour*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 262 p.
- TREMBLAY, Michel, *C't'à ton tour Laura Cadieux*, Montréal, Éditions du Jour, 1972, 131 p.

Théâtre

- BARBEAU, Jean, *Le chemin de Lacroix*, suivi de *Goglu*, Montréal, Leméac, 1971, 74 p.
- BARBEAU, Jean, *Ben-Ur*, Montréal, Leméac, 1971, 108 p.
- BARBEAU, Jean, *Manon Lastcall et Joualez-moi d'amour*, Montréal, Leméac, 1972, 98 p.
- BARBEAU, Jean, *Le chant du sink*, Montréal, Leméac, 1973, 83 p.
- BARRETTE, Jacqueline, *Ça-dit-qu'essa-à-dire*, Montréal, Le Théâtre actuel du Québec et Les Grandes Éditions du Québec, 1972, 96 p.

-
2. Comme dans les romans de Jacques Benoit, la différence reste très nette, dans ce livre, entre le langage du narrateur et celui des personnages.
3. On trouvait déjà plusieurs expressions populaires dans le roman précédent de Jacques Godbout, *Salut Galarneau !* (Paris, Éditions du Seuil, 1967, 154 p.).

- DE GRANDMONT, Éloi, *Pygmalion*, adaptation et traduction, 1968, texte inédit.
- DE PASQUALE, Dominique, *On n'est pas sorti du bois*, Montréal, Leméac, 1972, 86 p.
- DUCHARME, Réjean, *Le Cid maghané*, 1968, texte inédit.
- DUFRESNE, GUY, *Le cri de l'engoulevent*, Montréal, Leméac, 1969, 126 p. Pièce créée en 1960.
- DUFRESNE, Guy, *Les traitants*, Montréal, Leméac, 1969, 178 p. Pièce écrite d'après des procès verbaux du XVII^e siècle.
- DUFRESNE, Guy, *Docile*, Montréal, Leméac, 1972, 103 p.
- GAUTHIER, Robert, *Qué cé qu'ça veut dire Boubou*, 1971, texte inédit.
- GERMAIN, Jean-Claude, *Diguidi, diguidi ha ! ha ! ha !*, suivi de *Si les Sansoucis s'en soucient, ces Sansoucis-ci s'en soucieront-ils ? Bien parler c'est se respecter*, Montréal, Leméac, 1972, 195 p.
- GERMAIN, Jean-Claude, *Le roi des mises à bas prix*, Montréal, Leméac, 1972, 97 p.
- SAUVAGEAU, Yves, *Wouf Wouf*, machinerie-revue en deux parties, Montréal, Leméac, 1970, 109 p.
- TREMBLAY, Michel, *Les belles-sœurs*, comédie en deux actes, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, 72 p.
- TREMBLAY, Michel, *En pièces détachées et La Duchesse de Langeais*, Montréal, Leméac, 1970, 94 p.
- TREMBLAY, Michel, *À toi, pour toujours, ta Marie-Lou*, Montréal, Leméac, 1971, 94 p.
- TREMBLAY, Michel, *Trois petits tours*, triptyque, Montréal, Leméac, 1972, 64 p.
- TREMBLAY, Michel, *Demain matin Montréal m'attend*, Montréal, Leméac, 1972, 90 p.
- TREMBLAY, Michel, *Hosanna*, suivi de *La Duchesse de Langeais*, Montréal, Leméac, 1972, 106 p.⁴

4. À lire également : *La Sagouine*, d'Antonine Maillet (Montréal, Leméac, 1971, 134 p.), œuvre dans laquelle l'unique personnage utilise le parler acadien.

Poésie

GEOFFROY, Jacques, *La catoche orange*, Montréal, Parti pris, 1970, 54 p.

PÉLOQUIN, Claude, *Un grand amour*, Montréal, Éditions Immédiates, 1972, s.p.

VANIER, Denis, *Lesbiennes d'acid*, Montréal, Parti pris, 1972, 76 p.

b) Critique

L'accueil que la critique littéraire des grands quotidiens réserve à ces œuvres — dont certaines, telles les pièces de Tremblay, ont connu un extraordinaire succès auprès du public — est assez partagé. On conteste plus facilement le joul romanesque que le joul théâtral et l'on ne se prive pas, à l'occasion, de donner quelques conseils⁵.

BASILE, Jean, «Théâtre : toujours Michel Tremblay», *Le Devoir*, 24 avril 1969, p. 12.

À propos d'*En pièces détachées*. «Je ne crois pas qu'il soit besoin d'insister encore sur la façon dont Michel Tremblay traite le joul. Les esprits chagrins voudront y voir un scandale. J'y vois, moi, un acte d'authenticité et de courage, doublé d'un sens de la langue, si rare dans ce domaine, que les trouvailles de M. Tremblay sont parfois vraiment littéraires, aussi curieux que cela puisse paraître.»

DASSYLVA, Martial, «L'amour du joul et des timbres-prime», *La Presse*, 29 août 1968, p. 50; repris dans *Un théâtre en effervescence. Critiques et chroniques 1965-1972*, Montréal, La Presse, coll. «Échanges», 1975, p. 143-145.

5. On pourra compléter cet inventaire de la critique en consultant *Livres et auteurs québécois 1968, 1969...* Parmi les études de plus en plus nombreuses consacrées au théâtre de Tremblay, signalons celle de Laurent Mailhot, dans *Le théâtre québécois* (Montréal, HMH, 1970, 254 p.; Montréal, BQ, 1988) : «le joul n'est pas ici un habit de carnaval dont l'auteur revêt arbitrairement et artificiellement ses héroïnes; il est leur vêtement de tous les jours, il leur colle à la peau, il est devenu leur corps même, leur "maladie chronique" [...]» (p. 198). Voir également l'article de Lise Gauvin, «Le théâtre de la langue», dans Gilbert David et Pierre Lavoie (dir.), *Le monde de Michel Tremblay*, Montréal et Carnières, Cahiers de théâtre Jeu et Éditions Lansman, 1993, p. 335-357.

Pièce qu'on n'aurait pas dû jouer. «Devant la grossièreté et la vulgarité de son texte, je ne puis m'empêcher de penser que la direction du Rideau vert a peut-être rendu un mauvais service à l'auteur en acceptant de produire sa pièce. Je ne suis pas bigot de nature, mais je dois bien avouer que c'est la première fois de ma vie que j'entends en une seule soirée autant de sacres, de jurons, de mots orduriers de toilette.»

DASSYLVA, Martial, «Le nouveau réalisme des *Belles-sœurs*», *La Presse*, 29 septembre 1968, p. 28.

DASSYLVA, Martial, «Tremblay et ses *Belles-sœurs* vinrent donc», *La Presse*, 16 juin 1973, p. D4.

Le premier choc passé, Dassylva constate l'inutilité des campagnes de bon parler et l'authenticité du joul.

ÉTHIER-BLAIS, Jean, «Le travail de la critique : faire le point», *Le Devoir*, 3 avril 1971, p. 11.

L'écrivain québécois doit faire en sorte que se créent les liens intellectuels avec le reste des humains. «L'écrivain québécois, qui est par définition prophète, a donc le devoir le plus strict de décrire la réalité dans un langage universel. Ce langage c'est le français classique et nul autre.»

MAJOR, André, «Un exorcisme par le joul», *Le Devoir*, 21 septembre 1968, p. 14.

Le joul de Tremblay n'est pas une couleur locale, un parti pris littéraire, mais une nécessité, «le seul instrument de dramatisation possible».

MARTEL, Réginald, «Ce maudit Beaulieu», *La Presse*, 29 janvier 1971, p. C3.

Condamnation du joul dans les romans. «Le joul a pu servir d'instrument de revendication sociale. Allez voir maintenant comment écrivent les romanciers André Major et Jacques Renaud. [...] Le joul au théâtre s'apparente à une triste et objective franchise; le joul dans le roman s'apparente à une imposture tracassière. J'y vois un snobisme à rebours tout à fait exécrable; celui qui consiste pour un bourgeois à faire "peuple" pour persuader à quelques centaines de bourgeois qu'il n'est pas du nombre. J'y vois un

mépris inconscient, j'espère, pour le lecteur et pour (en l'occurrence) les Beauchemin.»

MARTEL, Réginald, «Nous sommes tous des trous-de-cul», *La Presse*, 19 mai 1973, p. D3.

Marie-Claire Blais a inventé une langue populaire que ni les Français ni les Québécois ne parlent.

PROVOST, Michelle et Francine COUTURE-LEBEL, «Exercice de tir (sur *Un rêve québécois*)», *Stratégie*, n° 5-6, automne 1973, p. 89-110.

«Le joual est une langue orale, qui peut être définie comme un français anormal parlé majoritairement par la classe ouvrière... Or quand l'intellectuel petit-bourgeois, qui possède et écrit le français normatif, prétend s'identifier au parler joual, il y a là imposture, car alors il se sert de cet instrument populaire en le détournant de son lieu d'origine et en l'exaltant en pure-perte-nationaliste. Le joual est alors récupéré dans l'écrit, en perte dans la transcription phonétique... La littérature se donne ainsi des allures de lutte en croyant s'identifier à une classe dominée par le seul biais d'un emprunt linguistique, alors que tout ce qu'elle réussit à faire se résume à une large contribution à l'activité de camouflage du véritable problème : celui de la lutte des classes» (p. 109-110).

Ce n'est toutefois pas chez les critiques qu'éclatent les polémiques les plus vives. À plusieurs reprises, certains milieux interviennent pour condamner telle ou telle œuvre au nom des critères les plus étonnants. Les années récentes sont celles des scandales causés par un mot, une phrase ou un livre.

En 1971, une phrase de Claude Pélouquin inscrite dans la murale confiée à Jordi Bonet pour le Grand théâtre de Québec cause une émotion intense à une bonne partie de la population québécoise. «Vous êtes pas écœurés de mourir, bande de caves ?» est ce que Roger Lemelin appelle l'«inscription crachat à la face de la population de Québec».

Dix mille lettres appuient l'auteur des *Plouffe* dans sa campagne de protestation. Nous reproduisons ici quelques documents autour de cette querelle qui pose, en même temps que la question du joual, celle de la liberté de l'artiste.

LEMELIN, Roger, lettre publiée dans *La Presse*, 18 février 1971, p. A4.

«C'est très grave, en démocratie, quand des phalangistes de l'ignorance s'arrogent le droit d'ériger le mauvais goût et l'injure en système.»

«Réponse de Jordi Bonet», *La Presse*, 2 mars 1971, p. A4.

L'artiste demande à M. Lemelin de préciser ce qu'il entend par la vulgarité en art et de dire en quoi cette phrase est vulgaire.

«Contre-attaque dans l'affaire de la murale», *La Presse*, 3 mars 1971, p. C5.

Un comité pour la défense de la murale du Grand théâtre fait signer une pétition.

PÉLOQUIN, Claude, «On n'efface pas les cris d'amour», *La Presse*, 9 mars 1971, p. A5.

Cette phrase est tout simplement «un appel à la recherche contre toutes sortes de morts». Elle est apolitique.

«La murale du Grand Théâtre censurée à coups de truelle», *La Presse*, 27 février 1971, p. H13.

Pressé d'intervenir par Jean-Noël Tremblay qui parle de terrorisme, de bombes, d'assassins, le ministre des Affaires culturelles, François Cloutier, se dit davantage choqué par les horreurs de la guerre au Viêt-nam que par cette phrase. Celle-ci, d'ailleurs, n'est pas écrite en joul, ajoute-t-il, en expliquant qu'«écœurés» est un mot français et que «caves» est tout au plus une expression argotique. Il conclut qu'il n'est pas mauvais que l'artiste puisse «se choquer un peu et bouleverser» l'opinion. Le ministre ne tient pas personnellement à ce que la phrase demeure, mais il n'ira pas l'effacer.

En 1971 encore, *Le cassé* de Jacques Renaud est mis à l'index du Cégep de Tracy, à Sorel, après qu'un ecclésiastique, Mgr Leclaire, eût en chaire dénoncé le livre comme étant pornographique, obscène et blasphématoire :

BARBÉRIS, Robert, *De la clique des Simard à Paul Desrochers... en passant par le joul*, Montréal, Éditions québécoises, 1973, 159 p.

Tous les moments de l'«affaire du Cassé» sont relatés dans ce livre et replacés dans un contexte politique.

En 1972, le ministère des Affaires culturelles du Québec refuse de donner la subvention de 20 000 \$ qui permettrait à Michel Tremblay de faire jouer sa pièce, *Les belles-sœurs*, au Festival des Nations de Paris et de répondre ainsi à l'invitation de Jean-Louis Barrault. Raison : «La pièce n'est pas exportable.» Elle le deviendra un an plus tard grâce à une subvention fédérale et sera présentée à l'Espace Pierre Cardin en novembre 1973.

VALOIS, Donat, «Paris, séduit, redemande *Les belles-sœurs*», *Le Devoir*, 27 novembre 1973, p. 14; «Quand l'ogre est conquis», *Le Devoir*, 10 décembre 1973, p. 12.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les critiques parisiens insistent sur la portée universelle de la pièce de Tremblay. «Elles sont de toute éternité, ces femmes du peuple que la médiocrité emprisonne comme un filet», écrit-on dans *France-Soir*. Un journaliste du *Monde* affirme que «*Les belles-sœurs* sont en joual comme *Andromaque* est en alexandrin, parce qu'il faut une langue à une œuvre, et une forte langue à une œuvre forte» (Jacques Cellard, «Théâtre. *Les belles-sœurs*, quinze femmes du Québec», *Le Monde*, 25-26 novembre 1973, p. 19).

Mais la censure linguistique ne s'attaque pas qu'aux œuvres : elle atteint également les personnes susceptibles de propager le malparler. En décembre 1972, Roch Carrier ne peut se présenter à l'école régionale d'Youville de Châteauguay. Le directeur de l'établissement explique qu'il a dû annuler la conférence prévue pour répondre à la demande d'un comité de parents. Ceux-ci affirment que l'école ne doit pas glorifier le joual qu'ils essaient de bannir de leurs maisons. Mais au fait, s'agit-il bien d'un auteur joualisant ? Un lecteur du *Devoir* s'interroge :

GODIN, Jean Cléo, «La guerre au joual à Châteauguay», *Le Devoir*, 12 décembre 1972, p. 5.

Pour affirmer que les premiers romans de Carrier (*La guerre, yes sir !*, *Floralie, où es-tu ?* et *Il est par là le soleil*) sont écrits en joual, il faut, de toute évidence, ne pas les avoir lus.

Plus récemment encore, un juge et un ancien ministre déclarent la guerre à un certain genre de littérature :

FERLAND, Philippe, «Une vive sortie contre le joual», conférence prononcée devant les membres du Club Kiwanis Saint-Laurent, *La Presse*, 22 avril 1973.

«Le joual, la littérature inconsciente, le théâtre ordurier, le cinéma bordel, nos records canadiens et mondiaux en décadence, tout cela... tout cela n'est qu'un signe, et le symptôme du cancer qui ronge notre organisme tout entier, le marxisme.»

O'NEILL, Pierre, «Georges-Émile Lapalme entreprend une lutte contre le joual», conférence prononcée devant les membres du Club Kiwanis Outremont, *Le Devoir*, 22 novembre 1973, p. 7.

Le conférencier compte Michel Tremblay et ses *Belles-sœurs* au nombre des principaux responsables de l'avalissement de la langue au Québec.

Les linguistes, tentant de jeter quelque lumière sur ce débat, interviennent à leur tour pour faire les distinctions qui s'imposent et dire qu'on ne peut confondre la langue parlée par la majorité et les langages d'écrivains :

CORBEIL, Jean-Claude, interview par Pierre Turgeon, «Le joual, le joual, ça n'existe pas», *Perspectives*, 17 février 1973, p. 2-5.

«Les ennuis débutent lorsque l'on confond les deux (langage littéraire joual et langue populaire québécoise), lorsqu'en examinant un texte littéraire composé, bien sûr, d'éléments tous identifiables dans la langue, mais en revanche très structuré et stylisé, on conclut à l'existence d'une langue propre aux Québécois, le joual⁶» (p. 3).

6. À propos de la langue parlée, les linguistes n'ont pas tous la même opinion. Un article-manifeste de Gilles Bibeau veut démontrer que le joual possède toutes les caractéristiques d'une langue, qu'il en a tous les atouts et toutes les possibilités («Joual en tête», *La Presse*, 16 juin 1973, p. D1). En 1966, Gilles Bibeau avait publié un livre, *Nos enfants parleront-ils français ?* (Montréal, Éditions Actualités, 93 p.), dans lequel il suggérait qu'on en arrive à une «norme canadienne du français standard». Sa conclusion était celle-ci : «Nos enfants parleront français si le Québec se libère de ses chaînes économiques et politiques; ils parleront anglais si les chaînes demeurent trop lourdes.» D'autres linguistes interviewés considèrent la langue parlée au Québec comme une simple variante du français (voir Jacques Benoit, «Le joual ou le français québécois», *Le Magazine Maclean*, avril 1972, p. 30-52).

c) Essais

Le joual existe-t-il ? Ne serait-ce pas plutôt le nouveau diable que les cerveaux de nos lettrés ont créé en remplacement du loup-garou légendaire ? Telle est la question que l'on peut se poser après lecture des essais d'Henri Bélanger et de Giuseppe Turi :

BÉLANGER, Henri, «Place à l'homme !», *Écrits du Canada français*, n° 26, 1969, p. 7-124; repris sous le titre *Place à l'homme, éloge du français québécois*, introduction de Jean-Paul Desbiens, Montréal, HMH, 1972, 254 p.

Le frère Untel, se défendant d'écrire une préface, avoue avoir aimé ce livre à cause de son titre et parce qu'il partage avec Bélanger la même hargne envers les «becs en trou de poule» (p. 11). Mais la langue parlée actuellement au Québec et popularisée par les *mass media* n'est même plus le «joual», mais le «stie». Or le «stie n'est pas une langue; c'est une protestation. C'est le miroir cassé d'un peuple cassé⁷ [...]» (p. 12).

Le livre lui-même est un plaidoyer. Bélanger attaque vertement les «grammaticologues, linguisticailleurs et lexicographes» (p. 19) qui, s'étant mis d'accord sur le malparler du Canadien français, en ont conclu qu'il fallait démembrer l'acquis pour le refaire selon les formes autorisées par les «bons auteurs» et ont prétendu que la langue du Canada français devait se conformer aux critères de la France (congrès de l'ACELF, 1958). L'essayiste veut prouver qu'il existe ici depuis deux siècles un «idiome canadien-français» (p. 19) et que cette langue n'est pas une langue autre que le français dans la mesure où il y a identité au plan primordial de la structure entre l'usage canadien et le français populaire, ce qui permet à des cultures différentes de se personnaliser normalement au moyen de la langue.

7. Jean-Paul Desbiens, après avoir longtemps attaqué le joual («De la servitude au service», *La Presse*, 10 avril 1971, p. 4) déclarait plus tard avoir pris conscience du dynamisme culturel et linguistique de ce mode d'expression : «Cette langue-là, dit-il, je lui découvre une légitimité et une signification profondes» (interview dans *La Presse*, 10 novembre 1973, p. B2).

À l'appui de sa thèse, Bélanger fait intervenir la notion d'usage qu'il définit comme «l'emploi ordinaire de mots tel qu'il est dans la bouche du plus grand nombre» (p. 25). Mais depuis Vaugelas et le XVII^e siècle, poursuit-il, le «bon usage» s'est confondu, en France et au Canada, avec celui des gens lettrés ou plus spécialement des grands écrivains (de France). Pourtant ceux-ci n'ont pas vécu la vie nord-américaine et sont par conséquent inaptes à exprimer la réalité québécoise. Énonçant le principe que «l'action conditionne la perception» (p. 29), l'auteur affirme que les Québécois ont développé un langage bien à eux pour parler des «poêles qui dérougissent pas», des «bancs de neige» et des «bordées de neige» (p. 52).

À ceux qui lui demandent si le joul existe, Bélanger répond qu'il ne sait s'il existe ou non, qu'il faut d'abord préciser ce qu'on entend par ce mot avant d'émettre un jugement. Le danger est de confondre des conduites créatrices, donc essentielles et bonnes, avec la notion de joul. Si par contre le joul est synonyme d'argot, alors vive le joul, «car le droit des gens à leur argot est un droit inaliénable» (p. 246). Aux nouveaux écrivains, l'auteur de *Place à l'homme* suggère de prendre en main l'immense matériel brut que le peuple a livré, de le travailler et de «l'immiscer aussi adroitement que possible dans le cadre appris, de façon à le faire passer, pour que ça ne choque pas les esthètes plus qu'il faut» (p. 236). *Pleure pas, Germaine*, le «merveilleux roman de Claude Jasmin» (p. 242), est un exemple de cette culture réelle que doivent rendre les écrits québécois⁸.

TURI, Giuseppe, *Une culture appelée québécoise*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1971, 133 p.

Pour Turi, la culture suppose une élite et un peuple, c'est-à-dire un corps et une âme, une nature et une histoire. Mais les Québécois «ont ceci de particulier, de n'avoir pas eu de véritable élite, de véritables ennemis et de véritables idéaux, de n'avoir pas eu en somme de véritable "histoire", mais d'avoir possédé surtout une

8. Voir également Henri Bélanger, interview dans *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. VI et VII et Henri Bélanger, «Qu'est-ce que le français québécois ?», *Le Devoir*, 30 juin 1973, p. 12.

“nature”» (p. 18). Ce qui importe, pour accélérer l’histoire sur le plan linguistique et culturel, c’est de déclarer le québécois «langue nationale». Le québécois pourrait être une nouvelle langue née du parler populaire et du joul de la même façon que l’italien, le français et l’espagnol sont issus du latin vulgaire. Si les Québécois n’ont pas encore de littérature, c’est qu’ils s’obstinent à écrire en français : Paul Toupin, dit-on, aurait écrit au Québec des pièces de théâtre dans un français impeccable. Mais quelle est leur valeur culturelle ? Michel Tremblay a écrit en “vulgaire”. Et pourtant !» (p. 58). Pour arriver à définir cette langue, le québécois, «il suffirait de prendre comme exemple un ou plusieurs romans ou des poésies québécoises valables» (p. 69). Le livre se termine par la description des rôles complémentaires de l’élite et du peuple dans l’édification d’une langue et d’une culture néofrancophones⁹.

La riposte ne tarde pas.

MARCEL, Jean, *Le joul de Troie*, Montréal, Éditions du Jour, 1973, 236 p.; Verdun, EIP, 1982, 357 p.

Le livre est une brillante réponse aux deux essais précédents. Il se pourrait, dit l’auteur, qu’en brandissant le mythe d’une «langue québécoise» on soit en train de doter le Québec d’un cadeau grec, d’un «joul de Troie». Pendant qu’on nous flatte un peu trop de tous côtés sur notre spécificité culturelle, sur notre «belle petite langue adaptée à notre réalité nord-américaine» (p. 12), nous risquons d’oublier le fait que l’Amérique n’est pas à nous et que nos compatriotes sont pauvres dans un pays riche. Jean Marcel a lu tous les linguistes, mais préfère s’en tenir à un seul maître, Gaston Miron; il affirme avec lui que «toute considération sur l’état linguistique du Québec qui

9. À la suite de la parution de ces deux essais, une série d’articles, d’anti-propos et d’éditoriaux ont été écrits sur la question de la langue au Québec. Parmi les livres qui traitent du problème (sans références très importantes à la langue littéraire), signalons ceux-ci : Jean Lévesque, *Un peuple, oui. Une peuplade, jamais*, Montréal, Éditions de l’Homme, 1972, 191 p.; Louis Landry, *Québec français ou Québec québécois*, Montréal, Les Presses libres, 1972, 177 p.; Jean Simard, *Une façon de parler*, Montréal, HMH, 1973, 154 p.

ferait abstraction des conditions proprement politiques d'exercice de la langue doit être tenue comme nulle et non avenue, sinon comme une fumisterie» (p. 13). Non seulement la langue française n'est pas au Québec un instrument de colonialisme culturel, mais c'est le joul qui risque d'y jouer ce rôle, sa diffusion étant encouragée subrepticement par des éléments anglophones ou anglophiles qui y voient le moyen de détacher le Québec de la francophonie et de lui enlever par le fait même un appui utile à la conquête de l'indépendance.

Jean Marcel attaque la «grosse artillerie» de Bélanger et compagnie qui consiste à présenter la langue comme imitation de la réalité et non comme un système. Il s'attache tout particulièrement à réfuter certains concepts non fondés, tel celui d'une prétendue création collective des mots, celui de l'unité linguistique de la Nouvelle-France. Le joul, l'essayiste le décrit comme «du français mâtiné d'anglais à la surface du vocabulaire, mais avec rien dedans étant donné qu'il n'y pas de réalité pour le soutenir» (p. 135). Il rappelle les intentions des écrivains de *Parti pris* dans leur utilisation de ce non-langage et conclut, en citant Jacques Ferron, que si le joul a une dignité, «ça sera de servir de jargon dans une conspiration» (p. 145).

Après la divulgation par *Le Devoir* du *Rapport Gendron* (février 1973) recommandant qu'il y ait au Québec une langue officielle, le français, et deux langues nationales, le français et l'anglais, la revue *Maintenant* consacre un numéro spécial à la langue, numéro auquel deux écrivains collaborent pour faire d'utiles mises au point :

LALONDE, Michèle, «La deffence et illustration de la langue québecquoise», *Maintenant*, n° 125, avril 1973, p. 15-25; repris dans *Défense et illustration de la langue québécoise* suivie de *Prose et poèmes*, Montréal et Paris, L'Hexagone et Seghers/Laffont, 1979, p. 9-34.

Michèle Lalonde décide d'«aligner» son entreprise sur celle de Joachim du Bellay, «homme de petite orthographe mais de gros bon sens» et se propose de venir à la rescousse de la «langue québecquoise» (p. 11). Mais l'«auteur» avoue son embarras devant les tenants du *Quebecway* moderne et les admirateurs

inconditionnels du «lignage Français», et il tient à préciser que «par Langue Québécoise¹⁰ en somme, [il n'entend] pas autre chose que la Langue Francoise elle-mesme, telle qu'elle s'est tout naturellement déterminée en Nouveau-Monde, à cent lieux de la Mère-patrie mais sans horrible complexe d'Œdipe, empruntant au besoin tantôt un mot indien, tantôt un terme anglais mais non pas cent cinquante mille...» (p. 18-19).

La «deffence» se termine par une mise en garde contre le «triomphalisme joualeux», cette «béaste maladie», et un rappel du statut de langue menacée qu'est actuellement la «Langue Québécoise».

MIRON, Gaston, «Décoloniser la langue», *Maintenant*, n° 125, avril 1973, p. 12-14; repris dans *L'homme rapaillé*, Paris, François Maspero, coll. «Voix», 1981, p. 153-161; repris dans *L'homme rapaillé (Version non définitive)*, préface de Pierre Nepveu, Montréal, Typo, 1993, p. 207-218; repris dans *L'homme rapaillé. Poèmes 1953-1975*, texte annoté par l'auteur, préface de Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 1994, p. 193-203.

«Il y a beaucoup de confusion autour de ce terme (le joual), on ne sait plus très bien ce qu'il recouvre. Pour le moment, le problème n'est pas là, il n'est pas entre les dialectes québécois. Il se situe entre la langue québécoise et l'anglais [...] L'alternative juste est la suivante : faut-il dire *horse* ou tous les autres : cheval, joual, ouéoual, etc. Qu'on parle québécois. Ceci étant dit, un créateur a toute liberté d'utiliser tous les niveaux de langue séparément ou en même temps, pour créer une œuvre» (p. 216-217).

BOUTHILLIER, Guy et Jean MEYNAUD, *Le choc des langues au Québec*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972, 767 p.

Anthologie, par ordre chronologique, de textes sur la situation de la langue française au Québec depuis la conquête anglaise. Dans leur longue introduction, les auteurs insistent sur les dimensions nouvelles de l'affrontement : sécularisation de la défense de la langue, rejet de la dualité linguistique comme principe de base du régime des langues au Québec, politisation du problème. Ils concluent à l'impossibilité des

10. L'orthographe du mot se modifie au cours de l'article.

politiques actives en linguistique sans des changements importants¹¹.

Problème complexe, celui des rapports entre la littérature et la langue parlée au Québec touche à la fois au domaine spécifiquement littéraire (comment cette langue est-elle utilisée par les écrivains ?), à la linguistique (quelle est cette langue populaire ?), à la politique (les raisons qui poussent les écrivains à utiliser le joul et les conséquences de ce choix). Au moment où le «québécois» cherche à supplanter le «joul», certains écrivains et essayistes insistent sur l'inutilité de cette querelle de mots. Pourtant la guérilla continue, cette guérilla qui avait commencé plus particulièrement dans les années soixante.

2) 1960-1968

Pour situer la question dans une perspective historique, il faut, comme chacun sait, mentionner le frère Untel qui, sans avoir inventé le mot joul, a largement contribué à le populariser :

DESBIENS, Jean-Paul, *Les insolences du frère Untel*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1960, 158 p; texte annoté par l'auteur, préface de Jacques Hébert, Montréal, Éditions de l'Homme, 1988, 246 p.

Après André Laurendeau¹², le frère Untel qualifie de parler joul le langage des écoliers canadiens-français. «Le mot est odieux et la chose est odieuse, dit l'essayiste. Le mot joul est une espèce de description ramassée de ce que c'est que le parler joul; parler joul, c'est précisément dire joul au lieu de cheval» (p. 31). Le joul est une langue désossée, symptôme d'un malaise de civilisation et révélateur de l'échec du

-
11. Voir également Guy Bouthillier, «Si le mouvement du joul devait conduire les Québécois à renoncer à la langue qui a toujours été la leur, il serait à classer parmi les ennemis du Québec», *La Presse*, 16 juin 1973, p. D2.
 12. André Laurendeau écrit pourtant dans *Le Maclean* de juillet 1964 : «On parle comme ça vient, et ça vient presque toujours bien.» Il réplique au frère Untel qu'il «a beau dire, ses élèves [d'origine saguenéenne] joualisent à la française». La langue de l'arrière-pays sert de «réservoir» aux grandes villes qui risquent seules d'être contaminées (repris dans *Ces choses qui nous arrivent. Chroniques des années 1961-1966*, préface de Fernand Dumont, Montréal, HMH, coll. «Aujourd'hui», 1970, p. 202-206).

système de l'enseignement du français au Québec¹³. Le joul est le symbole de notre inexistence.

Un linguiste, Gilles-R. Lefebvre, précise à cette époque qu'il y aurait au Québec trois sous-dialectes canadiens-français et définit le joul comme un sous-idiome marginal :

LEFEBVRE, Gilles-R., «L'étude de la culture : la linguistique», dans *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1962, p. 233-242.

Parmi ces sous-dialectes, il faut distinguer celui de l'élite professionnelle, artistique, instruite, assez proche du français commun mais marqué par certains anglicismes de métier; celui de la population rurale, légèrement archaisant; celui enfin du prolétariat urbain, «où le processus de créolisation (surtout à Montréal) est en pleine activité, où l'anglicisation linguistique et culturelle est à un stade avancé» (p. 245).

LEFEBVRE, Gilles-R., «Faut-il miser sur le joul ?», *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 16.

«Le joul, c'est un échantillon privilégié, un exemple insigne de la victoire d'une langue étrangère sur une langue autochtone. Le joul présente tous les symptômes de la créolisation, c'est-à-dire de la mixture plus ou moins réussie de l'idiome du supérieur avec celui de l'inférieur, le vainqueur parvenant jusqu'à effacer les vestiges naturels de la langue du vaincu.» «L'écrivain qui voudrait soigner le peuple en attrapant sa maladie risquerait d'en crever avec lui et sans avoir laissé de monument à la gloire de ce peuple tant aimé.»

Vers les années soixante, au moment où quelques groupes indépendantistes prônent la nécessité de l'unilinguisme au Québec, certains écrivains, pour la plupart collaborateurs de la revue *Liberté*, insistent sur la «difficulté de dire» et présentent «notre langue comme une blessure».

13. En 1971, l'Association québécoise des professeurs de français publie le *Livre noir* (de l'impossibilité — presque totale — d'enseigner le français au Québec), Montréal, Éditions du Jour, 1971, 111 p.

HÉBERT, Anne, «Quand il est question de nommer la vie tout court, nous ne pouvons que balbutier», *Le Devoir*, 22 octobre 1969, p. 8 et 12.

«La position du Canadien de langue française en Amérique du Nord demeure un non-sens et une gageure [...] La langue puérile, équivoque et humiliée qui est la nôtre reflète parfaitement cette complicité intérieure que nous entretenons avec l'informe» (p. 8).

BELLEAU, André, «Notre langue comme une blessure», *Liberté*, vol. 6, n° 2, mars-avril 1964, p. 82-86; repris dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Primeur, coll. «L'échiquier», 1984, p. 65-67.

Réquisitoire contre le bilinguisme. «Notre patois n'est point digne de mépris. Il est beau comme une blessure, un torse qui se cambre sous le fouet, un visage sali» (p. 67).

LANGEVIN, André, «Une langue humiliée», *Liberté*, vol. 6, n° 2, 1964, p. 119-123.

«Comment parvenir à exprimer, par le langage, des personnages dont l'incapacité de s'exprimer est une caractéristique fondamentale ? Quel écho littéraire, car nous parlons de littérature, peut transposer, sans le trahir, un langage dont le dynamisme s'exprime surtout dans le sens d'un avilissement» (p. 120).

OUELLETTE, Fernand, «La lutte des langages et la dualité du langage», *Liberté*, vol. 6, n° 2, 1964, p. 87-113; repris dans *Les actes retrouvés.*, Montréal, HMH, coll. «Constantes», 1970, p. 184-214; repris dans *Les actes retrouvés. Regards d'un poète*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1996, p. 153-185.

«Dès que j'ai essayé d'écrire, je me suis rendu compte que j'étais un *barbare*, c'est-à-dire, selon l'acception étymologique du terme, un *étranger*. Ma langue maternelle n'était pas le français, mais le *franglais*. Il me fallait apprendre le français presque *comme une langue étrangère*. Mes réflexes verbaux s'étaient nourris longtemps du *franglais*. Et mon comportement linguistique était, en bonne partie, déterminé par ces réflexes» (p. 158). Le bilinguisme, dans une situation d'inégalité ou d'infériorité sociale, est une mutilation de l'esprit.

De 1963 à 1968, des écrivains groupés autour de la revue *Parti pris* décident de faire du joual, cette langue pauvre comme Montréal, qu'ils nomment «la ville des autres», une arme de guerre. Ils ne veulent plus, comme tant d'autres, se

complaire à dénoncer la dégradation linguistique, mais préfèrent se servir de ce langage abâtardi pour dénoncer violemment la dégradation politique, économique et sociale du peuple québécois, cette misère que Gaston Miron définit par une négation, le «non-poème» :

MIRON, Gaston, «Notes sur le non-poème et le poème», *Parti pris*, vol. 2, n^{os} 10-11, juin-juillet 1965, p. 88-89; repris dans *L'homme rapaillé*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, «Collection du prix de la revue *Études françaises*», 1970, p. 122-130; repris dans *L'homme rapaillé*, Paris, François Maspero, coll. «Voix», 1981, p. 119-129; repris dans *L'homme rapaillé (Version non définitive)*, préface de Pierre Nepveu, Montréal, Typo, 1993, p. 123-136; repris dans *L'homme rapaillé. Poèmes 1953-1975*, texte annoté par l'auteur, préface de Pierre Nepveu, Montréal, L'Hexagone, 1994, p. 107-118.

«Je parle de ce qui me regarde, le langage, ma fonction sociale comme poète, à partir d'un code commun à un peuple. Je dis que la langue est le fondement même de l'existence d'un peuple, parce qu'elle réfléchit la totalité de sa culture en signe, en signifié, en signifiante. Je dis que je suis atteint dans mon âme, mon être, je dis que l'altérité pèse sur nous comme un glacier qui fond sur nous, qui nous déstructure, nous englue, nous dilue. Je dis que cette atteinte est la première phase d'une dépossession de soi comme être, ce qui suppose qu'elle a été précédée par l'aliénation du politique et de l'économique...» (p. 127-128).

CHAMBERLAND, Paul, «Dire ce que je suis», *Parti pris*, vol. 2, n^o 5, janvier 1965, p. 33-45.

Le poète se «dépoétise», opte pour une parole dépouillée d'artifice, celle qui correspond au temps de la nuit, de la négativité, du néant.

GIROUARD, Laurent, «Notre littérature de colonie», *Parti pris*, vol. 1, n^o 3, décembre 1963, p. 30-37.

La langue française est une langue seconde pour l'écrivain québécois.

GIROUARD, Laurent, «En lisant *Le cassé*», *Parti pris*, vol. 2, n^o 4, décembre 1964, p. 60-64.

«Le joual n'est ni un patois ni un dialecte. Il relève plutôt d'une forme linguistique issue de l'absence d'une langue nationale et du voisinage d'une étrangère dominatrice» (p. 64).

GODIN, Gérard, «Le joul et nous», *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 18-19; repris dans *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, coll. «Itinéraires», 1993, p. 33-35.

Le joul provient d'un choix délibéré, celui d'écrire non pas mal mais vrai : «Le bon français, c'est l'avenir souhaité du Québec, mais le joul c'est son présent» (p. 34).

GODIN, Gérard, «Le joul politique», *Parti pris*, vol. 2, n° 7, mars 1965, p. 57-59; repris dans *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, coll. «Itinéraires», 1993, p. 36-40.

L'utilisation du joul est devenue, avec le groupe de *Parti pris*, une attitude revendicatrice et de rébellion, un moyen de défense et l'expression d'un défi. «Nous parlons joul comme les Africains diplômés de la Sorbonne ont rompu un jour avec le français pour parler la langue de leur tribu ou de leur pays» (p. 38).

GODIN, Gérard, «Le joul, une arme politique», *Échos-Vedette*, vol. 3, n° 38, 9 octobre 1965, p. 17; repris dans *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, coll. «Itinéraires», 1993, p. 41-43.

GODIN, Gérard, «Le joul, maladie infantile de la colonie québécoise», *Le Devoir*, 6 novembre 1965, p. 11; repris dans *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, coll. «Itinéraires», 1993, p. 44-46.

«Aucun de nous n'a jamais érigé le joul en langue définitive, terminée, choisie et parfaite» (p. 44). Le joul est une langue qui salit le cerveau; c'est le symptôme d'un malaise qui appelle une solution politique.

MAJOR, André, «Pour une littérature révolutionnaire», *Parti pris*, vol. 1, n° 8, mars 1964, p. 57-58.

Les écrivains actuels cherchent un nouveau réalisme et leurs œuvres se définissent par un «style-critique», un «style-contestation».

RENAUD, Jacques, «Comme tout le monde ou le post-scriptum de Jacques Renaud», *Parti pris*, vol. 2, n° 5, janvier 1965, p. 20-24.

«Vous voulez avoir mon avis ? Le joul, c'est, je crois, alternativement, une langue de soumission, de révolte, de douleur. Parfois les trois constantes se mêlent et ça donne un bon ragoût... Je n'arrive pas à me révolter dans la langue de Camus... Mon lyrisme tourne au

joual... Mais le joual peut être lyrique, peut être un chant, du vrai grégorien, ou bien de la gigue satanique» (p. 23).

RENAUD, Jacques, interview par Jean Bouthillette, «*Le cassé, c'était l'enfer*», *Perspectives*, 11 novembre 1967, p. 38-41.

«J'ai voulu écrire pour nommer les choses, parler de ma ville, de ce qui m'était familier. Le monde n'est pas un exotisme. J'ai voulu me l'approprier par les mots, nommer pour posséder...» (p. 38).

Les quelques romans de *Parti pris* dans lesquels on note une utilisation assez abondante du joual se distinguent des romans régionalistes précédents par une interférence — plus ou moins grand selon le cas — de langue parlée dans les passages descriptifs et narratifs :

MAJOR, André, *Le cabochon*, Montréal, Parti pris, 1964, 195 p.

MAJOR, André, *La chair de poule*, Montréal, Parti pris, 1965, 185 p.

RENAUD, Jacques, *Le cassé*, Montréal, Parti pris, 1964, 126 p.

À ces titres, on pourrait ajouter le texte «poétique¹⁴» de Paul Chamberland (où se trouve en fait très peu de langage populaire) et le recueil poétique de Gérald Godin :

CHAMBERLAND, Paul, *L'afficheur hurle*, Montréal, Parti pris, 1964, 78 p.

GODIN, Gérald, *Les cantouques*, Montréal, Parti pris, 1967, 131 p.

Quant au livre de Claude Jasmin, *Pleure pas, Germaine*, publié par les Éditions Parti pris en 1965, son cas est assez singulier et suscite une vive polémique au cours de laquelle Claude Jasmin, qui ne faisait pas partie de l'équipe de la revue *Parti pris*, s'explique, se défend et contre-attaque.

JASMIN, Claude, interview par Claude Dansereau, «Situation du nouveau roman de Claude Jasmin : *Pleure pas, Germaine*», *Le Devoir*, 5 juin 1965, p. 11.

«*Pleure pas, Germaine* est mon premier vrai roman. Ce que j'ai écrit auparavant demeure de l'«exotisme»... C'est ici tout le paysage québécois que j'ai voulu présenter. Un Québec tel qu'il est en réalité. Voilà pourquoi j'ai dû trouver une langue... Ce n'est pas du

14. L'expression est d'André Major, dans *Livres et auteurs canadiens* 1965, p. 95.

“joual” : il aurait peut-être été bon de le faire, mais je n’ai pas osé.» Jasmin avoue avoir subi une forte influence, celle du *Cassé* de Renaud.

MARCOTTE, Gilles, «Lettre ouverte à Claude Jasmin, romancé [sic]», *La Presse*, 19 juin 1965, p. 6.

Marcotte reproche au livre son manque de vraisemblance et dit préférer une œuvre en français «avec des belles fautes» à une œuvre en «joual», trop difficile à lire pour le peuple.

JASMIN, Claude, «Lettre ouverte à des autruches littéraires d’ici», *Le Devoir*, 26 juin 1965, p. 9-10.

«Gilles Bédard, mon dernier héros, est un ouvrier, il n’a pas terminé sa cinquième année, c’est un chômeur de la métropole. Il fallait donc qu’enfin, je puisse faire parler et non plus parler, plus ou moins, par la bouche de mes personnages» (p. 9).

MAJOR, André, «Le populisme», *Le Petit Journal*, 4 juillet 1965, p. 24.

Le rédacteur de *Parti pris* devenu critique littéraire au *Petit Journal* reproche à Jasmin d’avoir sacrifié sa voix à celle de son personnage, d’avoir sombré dans le réalisme ou le populisme qui est un réalisme baroque.

JASMIN, Claude, «Major, y aurait-y moyen de placer un mot ?», *Le Petit Journal*, 8 août 1965, p. 26.

«Écoute, Major, j’ai fait parler un tout nu, un pas instruit du tout. Il a fallu utiliser du patois, des canadianismes, des anglicismes, des impropriétés de termes, des néologismes et tout le bataclan, c’était normal.»

MAJOR, André, «Une équivoque», *Le Petit Journal*, 8 août 1965, p. 26.

«Je crois que le joual est un faux problème et que la discussion qu’il suscite nous permet de ressentir tout notre malaise culturel. J’ajouterais ceci, au risque de fâcher Jasmin : ce n’est pas le matériau dont se sert l’écrivain qui fait de lui un créateur, mais la perfection de son art.»

Les autres livres de Major et de Renaud, s'ils ont reçu des attaques moins virulentes que celui de Jasmin, ont toutefois suscité des réactions diverses de la part des écrivains et critiques québécois.

BASILE, Jean, «Tout du côté de la plume», *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 13.

Cette remise en question du langage et de la littérature, effectuée par les écrivains joualisants — si maladroits soient-ils — a beaucoup aidé à une prise de conscience des écrivains par eux-mêmes. Mais que n'ont-ils pas réussi à se former un langage propre, comme l'a fait Céline, sans renoncer «aux sources vives».

BRAULT, Jacques, «Le joul, moment historique ou aliénation linguistique», *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 17; repris sous le titre «Un joul, des chevaux», dans *Chemin faisant*, Montréal, Éditions La Presse, coll. «Échanges», 1975, p. 73-76; repris sous le titre «Un joul, des chevaux», dans *Chemin faisant*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1994 (nouvelle édition avec un *post-scriptum* inédit), p. 89-93.

«La révolution, si elle passe par le joul, doit en sortir et nous en sortir au plus tôt» (p. 74). «Le joul ne s'écrit pas, pour la simple raison qu'il ne se parle pas, qu'il ne parle pas ce que nous sommes : le joul est un masque de misère et de dérision» (p. 75).

ÉTHIER-BLAIS, Jean, «Une nouvelle littérature», *Études françaises*, vol. 1, n^o 1, février 1965, p. 106-110; repris dans *Signets II*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 1967, p. 239-245.

À propos du *Cassé*, le critique écrit que le miroir est fidèle, mais que ce langage, le joul, «est dépassé dans la mesure où les Canadiens français se transforment. En l'écrivant, et puisque pour lui écrire c'est permettre à l'homme canadien-français de s'épanouir, M. Jacques Renaud signifie son arrêt de mort» (p. 242). Mais l'article se termine par cette phrase : «Sans doute l'école de Parti pris a-t-elle raison et seul le spectacle de nous-mêmes, tels quels, nous forcera à nous détruire pour renaitre...» (p. 245).

FERRON, Jacques, «Le langage présomptueux», *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 17.

«Le joul ne s'écrit pas. S'il a une dignité, cette dignité sera de servir de jargon à une conspiration.»

GAGNON, Charles, «Quand le joul se donne des airs», *Révolution québécoise*, vol. 1, n° 6, février 1965, p. 16-20.

La lecture du joul est très difficile, et particulièrement pour les gens qui lisent peu. Si le joul existe comme absence de langue, comme incapacité de communiquer, de penser, pourquoi dès lors choisir délibérément l'impuissance, se demande Gagnon.

GODBOUT, Jacques, «Une raison d'écrire», *Le Devoir*, 30 octobre 1965, p. 17.

«Depuis Claude-Henri Grignon, en passant par Gabrielle Roy pour finir par Claude Jasmin, les romanciers populistes d'ici se sont servis du joul comme des conservateurs, de façon stylistique. Avec Jacques Renaud, c'est la structure même du récit qui est attaquée. La révolution vient du fait que de jeunes écrivains ont réfléchi sur la manière d'être québécois à partir de mots québécois.»

MAJOR, Jean-Louis, «Parti pris littéraire», *Incidences*, Ottawa, n° 8, mai 1965, p. 46-58.

«Acte de révolte, [le joul] manifeste d'abord le refus de se plier aux exigences du monde des maîtres : il dit le refus de s'effacer au profit de l'universel, c'est-à-dire de la majorité... Découvrir que l'universel n'est pas pour nous, c'est se découvrir autre et assumer cette altérité» (p. 50)¹⁵.

Le joul, ne l'oublions pas, n'a jamais constitué pour les partipristes un «système littéraire». Pour nous en convaincre, il suffit de revenir à un article d'André Brochu publié dans la revue ou de lire des témoignages plus récents de Gérald Godin et d'André Major :

15. Sans s'attaquer directement à la question du joul, un linguiste, Gérard Dagenais, écrit dans *Nos écrivains et le français* (Montréal, Éditions du Jour, 1967, 112 p.) : «Qu'un personnage qui appartient à la pègre lance un mot d'argot, c'est normal. Qu'un mot patois échappe à un autre qui représente un milieu régional, va encore. Mais le dialogue dans son ensemble doit être français si l'on veut être considéré comme un écrivain français. Cela, il me semble, va de soi» (p. 47). Un essayiste, Roland Lorain, exprime aussi son avis dans *Mort de mon joul*, l'histoire incroyable d'un Canadien français décidé à parler bien (Montréal, Éditions du Jour, 1966, 127 p.) : les écrivains doivent écrire un français typiquement nôtre sans pour autant écrire joul.

BROCHU, André, «D'un faux dilemme», *Parti pris*, vol. 2, n° 8, avril 1965, p. 58.

«Le recours (évidemment partiel et momentané) au joual, chez les écrivains de *Parti pris*, prend le sens d'une volonté d'assumer le langage quotidien... On n'a pas à opposer le "joyal" (parole) au "français" (langue) mais bien plutôt à en faire la vivante synthèse.»

GODIN, Gérald, «Après le joual, la libération», *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. VI-VII : repris dans *Écrits et parlés I. Culture*, édition préparée par André Gervais, Montréal, L'Hexagone, coll. «Itinéraires», 1993, p. 71-73.

«Nous disions que le joual contribuerait à nous faire prendre conscience de notre identité. Le but est atteint : le joual est partout maintenant. Il n'est plus caché. Cette phase-là va déboucher sur une phase de libération; quand nous nous serons trouvés, nous saurons de quoi nous libérer» (p. 72).

MAJOR, André, «À joual donné, il faut (quand même) regarder les dents», *Le Devoir*, 14 novembre 1969, p. V.

Un danger de complaisance guette les partisans du joual, danger qui consisterait à faire de l'image d'une décadence «la langue de culture et de communication par excellence qui doit durer et nous personnifier une fois pour toutes».

Cette langue de culture et de communication, certains écrivains régionalistes l'avaient déjà cherchée dans la «langue canadienne» ou même «canayenne».

3) Avant 1960

Les origines du débat sur la langue littéraire au Canada français se situent toutefois bien avant le mouvement régionaliste. Au XIX^e siècle, la question des rapports avec la mère patrie a été abordée dans des textes désormais célèbres :

CASGRAIN, abbé H. R., «Le mouvement littéraire au Canada», *Foyer canadien*, n° VI, janvier 1866; reproduit dans *Œuvres complètes*, Montréal, Beauchemin et Valois, 1884, vol. 1, p. 353-375.

«Notre littérature n'en est encore qu'à ses premiers essais. [...] Pourquoi désespérerions-nous de donner à

la France une colonie intellectuelle, comme nous lui
avons donné une France nouvelle sur ce continent ?»
(p. 354)

CRÉMAZIE, Octave, «Lettre à l'abbé Casgrain» (1867), dans *Œuvres complètes*,
Montréal, Beauchemin et Valois, 1882, p. 35-58.

«Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à
lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre
littérature vivrait» (p. 40). «Nous avons beau dire et
beau faire, nous ne serons toujours, au point du vue
littéraire, qu'une simple colonie» (p. 40).

Au moment où les voyageurs étrangers ne sont plus unanimes à s'exclamer sur la
beauté du français entendu au Canada, où certains d'entre eux vont jusqu'à
parler d'un mélange d'anglais et de français, des journalistes, romanciers et
poètes se lancent dans une vaste campagne dont le mot d'ordre est :
«l'anglicisme, voilà l'ennemi¹⁶». Les écrivains sont conscients de la nécessité de
veiller à la correction de la langue.

BUIES, Arthur, «Les jeunes écrivains», dans *Réminiscences*, Québec, L'Électeur,
1892, p. 102-110.

On peut commettre contre la langue française toutes
les gamineries et toutes les cruautés même, cela est de
tous les temps et la langue ne souffre pas de ces
atteintes. Mais on doit éviter d'en faire un objet de
dérision, car elle est en péril imminent.

De tels préceptes n'empêchent pas quelques auteurs de puiser dans le langage
populaire des particularités lexicales. Certains, tels de Gaspé et Fréchette, vont
parfois jusqu'à tenter de reproduire entièrement la langue parlée par un conteur
(oral) lorsque celui-ci devient en quelque sorte le deuxième narrateur du récit.
Dans les œuvres qui suivent, on trouve divers exemples de «parler canadien» :

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, père, *Les anciens Canadiens*, Québec, Desbarats et
Derbishire, 1863, 413 p.

AUBERT DE GASPÉ, Philippe, *Mémoires*, Ottawa, Desbarats, 1866, 563 p.

BEAUGRAND, Honoré, *La chasse-galerie*, Montréal, S.E.D., 1900, 123 p.

16. Jules-Paul Tardivel, *L'anglicisme, voilà l'ennemi*, Québec, Imprimerie du
Canadien, 1880, 28 p.

CHAUVEAU, Pierre-J.-O., *Charles Guérin*, roman de mœurs canadiennes, Montréal, Cherrier, 1853, 359 p.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine, *Jean Rivard, le défricheur*, Montréal, J.-B. Rolland et fils, 1874, 207 p.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine, *Jean Rivard, économiste*, Montréal, J.-B. Rolland et fils, 1876, 229 p.

HUSTON, James, *Légendes canadiennes*, Paris, P. Janet, 1853, 303 p. Voir particulièrement le texte d'Eugène l'Écuyer, *Une aventure au Labrador* (1840), p. 91-229.

TACHÉ, Joseph-Charles, *Forestiers et voyageurs*, Montréal, Librairie Saint-Joseph, 1884, 240 p.

Les contes de Louis Fréchette¹⁷, publiés pour la plupart dans les journaux et périodiques du XIX^e siècle, sont accessibles dans des anthologies dont l'une, celle de Massicotte, est suivie d'un lexique de termes canadiens :

FRÉCHETTE, Louis-H., *La Noël au Canada*, Toronto, N. Morang, 1900, 288 p. Publié d'abord sous le titre *Christmas in Canada*, 1899.

MASSICOTTE, E.-Z. *Conteurs canadiens-français du XIX^e siècle*, avec préface, notice et vocabulaire par E.-Z Massicotte, Montréal, Beauchemin, 1902, 330 p.

L'un de nos premiers romanciers, Chauveau, éprouve le besoin de justifier son utilisation des canadianismes :

CHAUVEAU, Pierre-J.-O., *Charles Guérin*, Montréal, J.H. Cherrier éditeur, 1853, p. 353, note F.

En marge de son récit, l'auteur rappelle les critiques qu'on lui a faites à l'effet qu'il aurait exagéré les «fautes de langage» que commettent les «habitants». Il avoue ensuite ne pas être fâché de cette exagération, si

17. Louis Fréchette n'hésite pas à préfacier le livre de William Henry Drummond, médecin d'origine irlandaise, *The Habitant and Other French-Canadian Poems* (New York et Londres, Putnam's Sons, 1904, 137 p.). Dans ces poèmes, que Jacques Ferron considère comme les premiers écrits en joual, les personnages canadiens-français, des paysans bons, doux et illettrés, s'expriment dans un anglais approximatif, mélangé de mots français : «De voyageurs singin' some ol chanson». Le préfacier ne trouve là que matière à louanges : «de semblables procédés, écrit Fréchette, ne peuvent que cimenter l'union de cœur et d'esprit qui doit exister entre toutes les fractions qui composent la grande famille canadienne appelée à vivre et à prospérer sous la même loi et sous le même drapeau» (p. ix).

toutefois elle existe, car selon lui les Canadiens les moins instruits parlent encore mieux le français que les paysans de France. Chauveau s'en prend à ces touristes anglais et américains qui ont osé qualifier de «patois» une langue qui, si l'on excepte quelques provincialismes et quelques expressions vieilles mais charmantes, ressemble plus au «meilleur français de France que la langue du Yankee ne ressemble à celle de l'Anglais pur sang».

Au théâtre, la langue «du peuple» paraît assez tôt, mais elle semble d'abord liée au genre comique et à la veine caricaturale :

PETITCLAIR, Pierre, *Griphon ou la vengeance d'un valet*, comédie, Québec, William Cowan, 1837, 90 p.

Une soixantaine d'années plus tard, deux pièces plus sérieuses, dans lesquelles se trouvent des expressions populaires, sont mal perçues du public :

MILHAU, M.-L., «Chronique théâtrale», *Revue canadienne*, vol. 44, 1903, p. 388-395.

À propos de *Boules de neige* de Louvigny de Montigny (dont le texte ne sera publié qu'en 1935) et de *Hindelang et de Lorimier* d'Éva Circé.

Les deux auteurs ont fait usage du «dialecte canadien», ce qui témoigne d'un souci de vérité et de couleur locale. Mais le public montréalais s'est trompé : «Il a pris pour des intermèdes grotesques les scènes où paraissent les paysans canadiens et il a ri comme riaient les spectateurs de Molière quand ils entendaient parler les Picards ou les Languedociens; mais ce comique du XVI^e siècle [sic] n'a plus de raison d'être aujourd'hui; la langue que l'on parle sur les bords du Saint-Laurent est aussi intéressante et aussi savoureuse que la langue des intellectuels canadiens et l'on ne saurait voir du ridicule là où il y a matière à étude et à intérêt» (p. 389).

Malgré ces tentatives pour transcrire les mœurs et le langage des ruraux, on s'interroge encore, au début du XX^e siècle, à savoir si la littérature canadienne existe ou peut exister comme entité distincte de la grande littérature française. Dans la *Revue canadienne*, critiques et essayistes insistent sur la nécessité de «nationaliser» notre littérature en cherchant à exprimer dans les thèmes une

originalité canadienne. Un journaliste, Jules Fournier, tient à préciser qu'il ne faudrait pas prendre un souhait pour une réalité et affirme que la littérature canadienne n'est pas encore née :

DUCHARME, Charles-Marie, «À nos poètes», *Revue canadienne*, vol. 24, 1888, p. 547-551.

HALDEN, Charles ab der, «La littérature canadienne-française», *Revue canadienne*, vol. 38, 1900, p. 243-260¹⁸. Texte d'une conférence prononcée le 19 mars à l'Hôtel des Sociétés savantes à Paris.

CHOSSEGROS, Armand, «Le Canada français poétique», *Revue canadienne*, vol. 58, 1910, p. 396-406.

D'ARLES, Henri, «L'œuvre de Pamphile Lemay», *Revue canadienne*, vol. 59, 1910, p. 117-134.

FOURNIER, Jules, «Réplique à M. ab der Halden», *Revue canadienne*, vol. 52, 1907, p. 128-136.

Les texte de la querelle entre Charles ab der Halden et Jules Fournier ont été reproduits dans l'ouvrage de Marie-Andrée Beaudet, *Charles ab der Halden. Portrait d'un inconnu*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Centre de recherche en littérature québécoise (CRELIQ)», 1992, p. 117-143.

L'idée de nationalisation de la littérature¹⁹ est défendue également par l'abbé Camille Roy. Comme il le précisera lui-même par la suite, elle n'implique pas

18. Dans son livre, *Nouvelles études de littérature canadienne-française* (Paris, de Rudeval, 1907), Charles ab der Halden explicite son point de vue de lecteur français : «Ce que nous demandons au Canada, ce n'est pas de nous donner des imitateurs plus ou moins adroits de nos poètes, mais de nous apporter quelque chose d'inconnu, un peu de l'air sain et vivifiant qui souffle sur les forêts et sur les lacs immenses, une note pas encore entendue et non pas de la littérature» (p. 59). Pour ce faire, ajoute l'auteur, on ne saurait blâmer les Canadiens d'introduire dans leurs récits certains idiotismes.

19. Elle sera reprise en 1912 par l'abbé Lionel Groulx lors du 1^{er} Congrès de la langue française au Canada et par Henri Bourassa. «La littérature sera canadienne ou ne sera pas», dit Lionel Groulx (*Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 7). «Si notre langue doit être de plus en plus française comme forme de langage, affirme Bourassa, elle doit être canadienne objectivement et même le devenir davantage. Elle doit enfanter une littérature canadienne» («La langue française et l'avenir de notre race», dans *Discours. Premier congrès de la langue française au Canada*, Québec, Imprimerie de l'Action sociale limitée, 1913, p. 379).

nécessairement la création ou l'utilisation d'une langue spécifique, différente du français :

ROY, abbé Camille, *La nationalisation de notre littérature*, conférence faite à l'Université Laval, le 5 décembre 1904; texte reproduit dans *Essais sur la littérature canadienne*, Montréal, Éditions Beauchemin, 1925, p. 185-201.

«N'écrivons pas pour satisfaire d'abord le goût des lecteurs étrangers, ni pour chercher par-dessus tout leurs applaudissements» (p. 196).

ROY, abbé Camille, «Critique et littérature nationale», dans *Regards sur les lettres*, Québec, L'Action sociale, 1931, p. 209-240.

«[La] langue française maniée par d'habiles artistes canadiens, sera toujours assez souple, assez large, assez belle, pour leur permettre d'imprimer sur cette matière [les thèmes canadiens] le cachet d'une suffisante et puissante originalité» (p. 235-236).

Peu à peu cependant, le projet de «faire canadien» s'oriente dans le sens d'une utilisation — partielle — du vocabulaire d'ici. Conscient d'une impossible identification avec la métropole, un groupe de personnes fonde, en 1902, la Société du parler français au Canada. Cet organisme se donne comme mission de mieux faire connaître ce parler et réunit dans son bulletin mensuel un lexique de mots canadiens qui laisse systématiquement de côté toute expression acceptée par l'Académie française. On se propose même d'encourager la création d'œuvres littéraires qui fussent «propres à faire du parler français au Canada un langage qui réponde à la fois au progrès naturel de l'idiome et au respect de la tradition, aux exigences des conditions sociales nouvelles et au génie de la langue française²⁰». Adjutor Rivard, l'un des fondateurs de la Société, prétend que l'écrivain doit savoir choisir avec soin le vocabulaire qu'il emploie et qu'il doit particulièrement se méfier des anglicismes :

RIVARD, Adjutor, «Les formes dialectales dans la littérature canadienne», dans *Mémoires*, 1^{er} Congrès de la langue française au Canada, Québec, l'Action sociale, 1914, p. 420-425.

RIVARD, Adjutor, «W. Chapman, *Les fleurs de givre*», *Le parler français au Canada*, vol. XI, n^o 5, janvier 1913, p. 210-213.

20. *Bulletin du parler français au Canada*, vol. 1, n^o 1, 1902, p. 3.

L'unanimité est loin d'être faite. Régionalistes et universalistes se regroupent d'abord autour des revues *Le Terroir* et *Le Nigog*. Puis, pendant plus de trente ans, de nombreuses querelles opposent les uns et les autres. Les rédacteurs de la première revue *Le Terroir* (1909), prolongement de l'École littéraire de Montréal, ont choisi ce titre parce qu'il exprime mieux que tout autre leur but : «l'affirmation de notre littérature nationale, l'exaltation du sol de chez nous et le groupement de la jeunesse littéraire canadienne». La deuxième revue *Le Terroir* (1918-1938), organe de la Société des arts, sciences et lettres de Québec, se propose de «cultiver le terroir²¹». Dans les deux cas, la signification donnée au mot «Terroir» reste assez vague, pouvant s'interpréter à la fois comme un souci d'exprimer les choses de la terre ou la spécificité canadienne²², ce qui implique l'utilisation judicieuse des expressions régionales. Telle n'est pas l'opinion des collaborateurs du *Nigog*, dont Marcel Dugas se fait le porte-parole :

DUGAS, Marcel, «Jeux et ris littéraires», *Le Nigog*, 1918, p. 109-143; repris dans *Littérature canadienne. Aperçu*, Paris, Firmin-Didot, 1929, 202 p.

«La langue française ne serait pas celle qu'elle est si on avait tenté de la corrompre avec des canadianismes, des anglicismes... C'est une langue civilisée parce qu'elle ne roule pas de ces barbares-là. Vous pouvez bien, si le cœur vous en dit, écrire en «canadien» mais vous n'écrirez pas en français... Il existe une langue française; il n'y a pas de langue canadienne. L'idiome canadien, ce n'est pas une langue, c'est une corruption» (1929, p. 123).

De 1920 à 1940, nombreux sont les critiques et les écrivains qui ont tenu à exprimer leur point de vue sur ce sujet de la langue utilisée dans les œuvres. Doit-on accentuer les particularismes ou chercher à gagner un public plus étendu en écrivant une langue très française ? Si l'on veut rendre la couleur locale et le pittoresque en employant le vocabulaire d'ici, comment intégrer ces expressions régionales ? S'agit-il de créer une nouvelle langue ? «Faire canayen», n'est-ce pas accentuer le déracinement et accélérer l'assimilation ?

21. «Notre titre», *Le Terroir*, janvier 1909, p. 23.

22. La première revue insistait davantage sur la dimension «canadienne» (Albert Ferland, «Chez nous, Canadiens, on est faiseurs de pays», *Le Terroir*, juin 1909, p. 163), la seconde sur l'aspect «rural» du mot terroir.

BARBEAU, Victor, *La face et l'envers*, Montréal, Académie canadienne-française, 1966, 158 p. Recueil d'articles publiés dans les journaux de 1919 à 1926 sous le pseudonyme de Turc.

Constatant une certaine pauvreté dans la littérature canadienne, Barbeau l'explique par les difficultés de langue qu'a à surmonter «celui qui veut écrire proprement. La langue que nous avons la présomption de parler diffère sensiblement de celle qu'en fait nous parlons» (p. 129-130).

ROBERT, F. «Littérature nationale et régionale», *Le Canada français*, vol. IV, février-juin 1920, p. 236-240 et p. 336-349.

HARVEY, Jean-Charles, *Pages de critique*, Québec, Le Soleil, 1926, 187 p.

Une littérature d'inspiration locale est possible, mais à la condition qu'elle ne soit pas écrite dans une langue différente de celle de la France.

BERNARD, Harry, *Essais critiques*, Montréal, Librairie de l'Action canadienne-française, 1929, 196 p.

«Langue et roman». L'auteur note l'écart entre la langue parlée et la langue écrite au Canada français; «nous possédons, voudrions-nous dire, une langue populaire et une langue littéraire» (p. 83). Cette dernière, apprise dans les livres, manque de saveur, de personnalité. C'est pourquoi un si grand nombre de nos ouvrages sont ternes.

DANTIN, Louis, *Gloses critiques*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1931, 222 p.

«La langue française, notre instrument d'expression littéraire» (p. 169). La langue française est un instrument multiple capable de rendre tous les sons. «Elle n'a pas été faite pour les Français tout seuls; elle est cosmopolite» (p. 174). Tous les peuples ont une langue populaire et une langue littéraire «qu'ils n'entremêlent qu'incidemment pour des besoins d'art» (p. 175).

DESROCHERS, Alfred, *Paragraphes*, Montréal, Librairie de l'Action canadienne-française, 1931, 181 p.

«Notre littérature n'a qu'une raison d'être puisque personne ne la lit : c'est de justifier les revendications politiques de la langue française en Amérique» (p. 70). «Si l'on n'a pas la volonté de faire œuvre originale,

qu'on laisse faire le peuple» (p. 71). «Le bar est le seul endroit où s'enseigne encore l'art de dire juste en trois mots» (p. 58).

PELLETIER, Albert, *Carquois*, Montréal, Librairie de l'Action canadienne-française, 1931, 217 p.

«Littérature nationale et nationalisme littéraire». «Si nos auteurs n'ont produit jusqu'à maintenant que des œuvres artificielles, c'est qu'on les a toujours obligés à traduire leurs manières de penser et leurs impressions originales de Canadiens dans un langage parisien. Le français est une langue que nous avons apprise dans les livres : ce n'est pas la langue que nous parlons dans la vie, ce n'est pas notre langue» (p. 26).

PELLETIER, Albert, «Linguistique», dans *Égrappages*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1933, p. 7-35; repris dans *Écrits du Canada français*, n° 34, 1972, p. 60-66.

PELLETIER, Albert, «Une caricature d'importance», *Les Idées*, mars 1939; repris dans *Écrits du Canada français*, n° 34, 1972, p. 82-88.

Du point de vue de l'utilisation du parler populaire, Pelletier dit préférer *Maria Chapdelaine* à *Trente arpents* : «Louis Hémon cueille un choix d'expressions du cru qui tend à nous donner de l'originalité dans un équilibre resté français; Ringuet déforme systématiquement syllabes, vocabulaire et syntaxe pour montrer que si nous parlons encore français, c'est avec des mâchoires décrochées et toutes les infirmités mentales imaginables... Il me semble d'ailleurs que nos romanciers n'ont qu'à écrire eux-mêmes avec naturel et le moins mal qu'ils peuvent, lorsqu'ils veulent nous faire connaître la prononciation, le vocabulaire, la syntaxe de nos terriens» (p. 87).

GRIGNON, Claude-Henri, *Ombres et clameurs*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1933, 204 p.

«Nous avons une langue mi-française, mi-canadienne, apprise au foyer, sur les genoux du peuple. C'est elle qui devra servir au littérateur de chez nous» (p. 189).

GRIGNON, Claude-Henri, «Les trente arpents d'un Canayen ou le triomphe du régionalisme», *Les Pamphlets de Valdombre*, 3^e année, février 1939, p. 93-104.

GRIGNON, Claude-Henri, «Un massacreur officiel de la langue française», *Les Pamphlets de Valdombre*, 3^e année, avril 1939, p. 189-207.

Critique du livre de Victor Barbeau, *Le ramage de mon pays*. Le titre en est inexact : il laisserait croire que nous parlons la langue la plus harmonieuse du monde. Or tel n'est pas le cas. Les Français devraient avoir «le bon sens et la politesse de nous dire que nous parlons "joual" et que nous écrivons comme des "vaches", mais que nous avons encore assez de goût pour acheter le vin et les livres français» (p. 103). La vérité est que nous parlons et écrivons «le plus pur français de joual que l'on puisse imaginer». Nous, c'est-à-dire les lettrés. Les paysans ont assez de sagesse pour savoir parler et ne pas écrire.

GRIGNON, Claude-Henri, «Notre culture sera paysanne ou ne sera pas», *L'Action française*, vol. XVII, n° 6, juin 1941, p. 539-543.

BOUCHARD, Paul, «Régionalisme littéraire», *L'Action nationale*, vol. VII, n° 5, mai 1936, p. 293-305.

Politiquement et géographiquement, nous sommes canadiens, mais nous devons demeurer français culturellement.

De 1940 à 1960, les opinions sont plus nuancées. Robert Charbonneau, du groupe de *La Relève*, dénonce cette question de langue comme un faux problème en littérature. D'autres insistent sur les particularités inhérentes à chaque œuvre, à chaque auteur. Entre le français canadien et le français universel, on cherche la voie de l'«imitation libre».

CHARBONNEAU, Robert, *La France et nous*, Montréal, L'Arbre, 1947, 77 p.

La littérature d'ici, pour être connue et appréciée ailleurs, devra être d'abord canadienne. L'évolution de la littérature américaine prouve que la question de langue n'est pas un problème : «Les Américains sont aujourd'hui le peuple qui compte le plus grand nombre de grands écrivains vivants. On les imite, on les traduit à Paris. Et pourtant, les Américains n'ont pas inventé l'anglais. Le jour où ils ont rompu avec l'Angleterre, ils ont créé. Il en est de même dans l'Amérique du Sud où la littérature est plus vivante et plus féconde qu'en Espagne» (p. 47).

SAVARD, M^{gr} Félix-Antoine, «L'écrivain canadien-français et la langue française», *Le Journal de l'Instruction publique*, vol. 4, n° 9, mai 1960, p. 723-736; repris dans *Discours*, Montréal, Fides, 1975, p. 13-20.

L'écrivain doit utiliser judicieusement le parler populaire traditionnel et bannir de ses livres «toute la progéniture bâtarde qu'engendrent mollesse, incurie, vulgarité : anglicismes mal digérés, déformations nées de prononciations vicieuses [...] Quand un chasseur d'outardes me dit que sur les battures du fleuve les femelles clanchent et les jars jargonnet... je me trouverais sot de me boucher les oreilles à si délectable et juste façon» (p. 19).

LAURENCE, Jean-Marie, «Littérature et patriotisme», dans *Mémoires*, 3^e Congrès de la langue française au Canada, Québec, Ferland, 1953, 290 p.

DE CHANTAL, René, *Chroniques de français*, Ottawa, Éditions de l'Université, 1956, 272 p.

«Notre parler franco-canadien animerait nos romans du terroir, mais les œuvres de portée internationale, que nous finirons bien par produire, seront écrites en français» (p. XV).

On assiste également, à cette époque, à des campagnes de refrancisation dont l'un des animateurs, Rex Desmarchais, ne manque pas de rappeler à l'écrivain son devoir impérieux de veiller à la correction de la langue :

DESMARCHAIS, Rex, «Notre langue», *Amérique française*, vol. 7, n^o 1, septembre-novembre 1948, p. 1-4.

«Il me paraît incroyable que l'écrivain canadien renonce à cette langue ou qu'il songe à la déformer, à la massacrer dans l'espoir qu'une langue nouvelle naisse comme par enchantement de ce massacre. L'écrivain digne de ce nom n'a pas à suivre et à contre-signer de son autorité les fautes, les négligences, les lacunes, les avilissements du parler populaire — paysan ou citadin²³.»

Au théâtre, les dramaturges Gélinas et Dubé tentent de reproduire la langue de la majorité :

GÉLINAS, Gratien, «Pour un théâtre national et populaire», *Amérique française*, vol. 7, n^o 3, mars-mai 1949, p. 32-42.

23. Dans un autre article, le même Rex Desmarchais affirme qu'il n'existe qu'un français pour l'écrivain : le français international, celui de Paris («Oui ou non», *Le Devoir*, 30 novembre 1963, p. 15).

«Changer la langue du public et mon texte se modifiera automatiquement dans le même sens» (p. 42).

DUBÉ, Marcel, *Textes et documents*, Montréal, Leméac, 1968, 80 p.

«Problème du langage pour le dramaturge canadien-français». L'auteur de *Zone* constate qu'il a écrit ses premières pièces dans le «langage du peuple» (p. 45), par souci de réalisme et par besoin de communiquer. Puis, prenant conscience de l'importance de la langue française comme condition de notre survivance, Dubé a éprouvé la nécessité d'«apprendre à écrire en français» (p. 46). Il était alors conscient qu'un danger guettait, «celui de perdre contact avec le peuple, avec la réalité québécoise, pour sombrer dans la pâle imitation des auteurs joués à Paris» (p. 46).

La dernière liste que nous proposons contient certains des livres, écrits entre 1900 et 1960, dans lesquels se trouvent des passages de langue parlée ou tout au moins des expressions régionales (souvent en italique). Lorsqu'il s'agit de discours rapportés, dans les récits, on note un partage très net entre le langage du narrateur et celui des personnages. En ce qui concerne la poésie, si l'on excepte les monologues de Jean Narrache, les particularismes se limitent à quelques vocables canadiens.

Récits

BESSETTE, Gérard, *La bagarre*, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1958, 309 p.

DE MONTIGNY, Louvigny, *Au pays de Québec*, contes et images, Montréal, Éditions Pascal, 1945, 325 p.

FILIATREULT, A., *Contes...*, dans le langage du terroir, Montréal, Filiatreault, 1910, 48 p.

GIRARD, Rodolphe, *Florence*, Montréal, s.é., 1900, 127 p.

GIRARD, Rodolphe, *Marie Calumet*, Montréal, s.é., 1904, 396 p.

GIRARD, Rodolphe, *Contes de chez nous*, Montréal, s.é., 1912, 242 p.

GRIGNON, D^r Edmond (sous le pseudonyme de Vieux Doc), *En guettant les ours*, Montréal, Beauchemin, 1930, 259 p.

GRIGNON, Claude-Henri, *Un homme et son péché*, Montréal, Éditions du Totem, 212 p.

GROULX, chanoine Lionel, *Les rapaillages. Vieilles choses, vieilles gens*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1916, 139 p.

HÉMON, Louis, *Maria Chapdelaine*, Montréal, J.-A. Lefebvre, 1916, 243 p.

GUÈVREMONT, Germaine, *Le survenant*, Montréal, Beauchemin, 1945, 262 p.

GUÈVREMONT, Germaine, *Marie-Didace*, Montréal, Beauchemin, 1947, 282 p.

LABERGE, Albert, *La Scouine*, Montréal, Imprimerie modèle, 1918, 134 p.

LABERGE, Albert, *Anthologie*, présentée par Gérard Bessette, Montréal, Le Cercle du Livre de France, 1962, 320 p.

LEMELIN, Roger, *Au pied de la pente douce*, Montréal, L'Arbre, 1944, 333 p.

LEMELIN, Roger, *Les Plouffe*, Québec, Bélisle, 1948, 470 p.

MARCHAND, Clément, *Courriers des villages*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1946, 214 p.

PANNETON, Louis-Philippe (sous le pseudonyme de Ringuet), *Trente arpents*, Paris, Flammarion, 1938, 293 p.

RIVARD, Adjutor, *Chez nos gens*, Québec, Action sociale catholique, 1918, 135 p.

RIVARD, Adjutor, *Chez nous*, Toronto, McClelland & Stewart, 1924, 201 p.

SAVARD, M^{gr} Félix-Antoine, *Menaud, maître draveur*, Québec, Garneau, 1937, 265 p.

Théâtre

DE MONTIGNY, Louvigny, *Boules de neige*, Montréal, Librairie Déom, 1935, 229 p.; repris dans *L'épi rouge*, Montréal, Louvigny de Montigny éditions, 1953, p. 91-203.

DUBÉ, Marcel, *Zone*, Montréal, Leméac, 1968, 188 p. Pièce créée en 1953.

DUBÉ, Marcel, *Un simple soldat* précédé de *Le temps des lilas*, Québec, Institut littéraire, 1958, 311 p. Voir *Un simple soldat*, pièce créée en 1958.

FERLAND, Jules, *Va comm'j'te pousse !*, suivi de *Les nouveaux locataires* ou *Loque à terre et locataires*, monologues, Montréal, Éditions Garand, 1931, 14 p.

GÉLINAS, Gratiien, *Fridolin*, sketches radiophoniques en 1937 qui deviennent spectacles au Monument national en 1938; repris dans *Les fridolinades*, 1938, 1939, 1940, Montréal, Leméac, 1988, 339 p.

GÉLINAS, Gratiien, *Tit-Coq*, Montréal, Beauchemin, 1950, 199 p.; Montréal, Éditions de l'Homme, 1968, 197 p. Pièce créée en 1948.

GÉLINAS, Gratiien, *Bousille et les justes*, Québec, Institut littéraire, 1960, 206 p. Pièce créée en 1959.

Poésie

CHAPMAN, William, *Les rayons du nord*, Paris, Éditions de la Revue des poètes, 1909, 258 p.

CHAPMAN, William, *Les fleurs de givre*, Paris, Éditions de la Revue des poètes, 1912, 242 p.

CODERRE, Émile (sous le pseudonyme de Jean Narrache), *Quand j'parl'tout seul*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 1932, 130 p.

CODERRE, Émile (sous le pseudonyme de Jean Narrache), *J'parl pour parler*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1939, 129 p.

DESROCHERS, Alfred, *À l'ombre de l'Orford*, Montréal, Fides, 1948, 116 p.

4) Ouvrages de référence

Non moins intéressante que l'histoire des idées littéraires est celle des dictionnaires et autres documents — à but souvent didactique — sur la langue parlée au Québec. Le lecteur qui voudra en savoir plus long sur les particularités lexicales du «joual» ou du «français québécois» pourra consulter quelques-uns des ouvrages qui suivent : nous indiquons brièvement la tendance générale des plus connus d'entre eux.

DUNN, Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, A. Côté et Cie, 1880, 199 p.

RINFRET, Raoul, *Dictionnaire de nos fautes contre la langue française*, Montréal, Beauchemin et fils, 1896, 306 p.

DIONNE, Narcisse-Eutrope, *Le parler populaire des Canadiens français, ou lexique des acadianismes, anglicismes*, Québec, Laflamme et Proulx, 1909, 671 p.

CLAPIN, Sylva, *Ne pas dire, mais dire*, inventaire de nos fautes les plus usuelles contre le bon langage, Worcester, Librairie J.-A. Jacques, 1913, 182 p.

RIVARD, Adjutor, *Études sur les parlars de France au Canada*, Québec, Garneau, 1914, 280 p.

BLANCHARD, abbé Étienne, *Dictionnaire du bon langage*, Montréal, Les Frères des Écoles chrétiennes, 1919, 318 p.

Ce dictionnaire est publié en vue d'aider le «mouvement très louable en faveur du Bon Parler» que l'on constate alors dans les écoles.

Glossaire du parler français au Canada, Québec, L'Action sociale, 1930, 709 p.

Cet ouvrage très important dépasse tout ce qui avait été publié jusqu'alors. Chaque mot comporte une transcription phonétique et est rattaché à la province de France d'où il est originaire. Le *Glossaire* est le résultat d'une vaste enquête par correspondance menée à travers le Canada français par les membres de la Société du parler français au Canada. On lui reproche pourtant d'être incomplet en ce sens qu'il ne donne aucune localisation des mots et expressions citées et qu'il ne tient pas compte de certaines expressions déjà répertoriées dans des ouvrages précédents.

BARBEAU, Victor, *Le ramage de mon pays*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1939, 225 p.; repris et modifié dans *Le français au Canada*, Québec, Garneau, 1970, 252 p.

LAURENCE, Jean-Marie, *Notre français sur le vif*, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1947, 301 p.

BÉLISLE, Louis-A., *Dictionnaire général de la langue française au Canada*, Québec et Montréal, Bélisle et Sondec, 1974 (1954), 1487 p.

Dans son introduction, l'auteur avertit l'usager qu'il a intégré à son dictionnaire plusieurs mots de langue populaire qui n'apparaissent à peu près jamais dans les écrits. «À de très rares exceptions près, dit-il, les canadianismes se rangent parmi les mots populaires et familiers» (p. V). Et il ajoute : «La langue populaire n'est pas celle de la littérature, mais les deux doivent tendre à se rapprocher, à aller l'une vers l'autre» (p. VI).

TURENNE, Augustin, *Petit dictionnaire du «joual» au français*, Montréal, Éditions de l'Homme, 1962, 92 p.

OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *Norme du français parlé et écrit au Québec*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1965, 12 p.

DAGENAIS, Gérard, *Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada*, préface d'Adolphe V. Thomas, Québec et Montréal, Éditions Pédagogia, 1968, 679 p.; préface de Pierre Bourgault, Boucherville, Éditions françaises, 1984 (2^e édition), xv/522 p.

Ce livre se présente comme un retour au «feu qui couve sous la cendre» du malparler et de l'ignorance séculaire. Gérard Dagenais se montre un linguiste sévère qui n'accepte que dix canadianismes susceptibles de figurer dans un dictionnaire de français universel. Ainsi ne devrait-on plus aller à la «cabane à sucre» mais à la «sucrierie d'érable» et nos «bancs de neige» devraient-ils céder la place aux «congères» venus d'Auvergne. «Faire une attisée» serait un archaïsme dialectal à proscrire si l'on acceptait l'opinion de l'auteur, à savoir que «parler français, c'est parler de manière que tous les francophones du monde puissent comprendre ce que l'on dit».

DULONG, Gaston, *Petit dictionnaire correctif du français*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1968, 255 p.

DULONG, Gaston, *Bibliographie linguistique du Canada français*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval, 1965, 166 p.; réédition et mise à jour de la *Bibliographie du parler français au Canada*, par James Geddes jr. et Adjutor Rivard, Paris, H. Champion, 1906, 99 p.

II) LITTÉRATURE ET LANGUE PARLÉE AU QUÉBEC II

par Lise Gauvin, Alexandra Jarque et Suzanne Martin



Ce dossier est la suite de «Littérature et langue parlée au Québec», publié dans la revue *Études françaises* en 1974 (voir ci-dessus) : il tente de faire le point sur les principales publications, parues depuis cette date, dans le domaine toujours fécond des rapports entre langue et littérature. On a beaucoup glosé, au Québec, sur la question linguistique. Enjeu politique aussi bien qu'esthétique, le statut du français n'a cessé d'habiter la conscience collective, et cela depuis les XVIII^e et XIX^e siècles, comme en font foi de nombreux textes, manifestes et témoignages. En littérature, le métadiscours sur la langue, qui prend l'aspect d'une véritable *surconscience* linguistique, informe tout autant les positions critiques que les œuvres de fiction. On peut même faire l'histoire de cette littérature par l'histoire des déplacements que subit ce discours, dont l'importance ne saurait être sous-estimée. Celui-ci recoupe en effet un certain nombre de notions fondamentales, comme celle de littérature mineure, de littérature nationale, et contribue à établir l'autonomie institutionnelle de l'une ou de l'autre, en regard de son fonctionnement. L'un des premiers à reconnaître cette importance, parmi les historiens contemporains, est David Hayne qui, dans «Les grandes options de la littérature canadienne-française²⁴», a évalué le rôle capital joué par la Société du parler français dans la proposition d'une littérature nationale et identifié avec justesse les grandes oscillations d'un balancier en ce qui concerne le choix d'une langue littéraire. Depuis lors, le pendule a-t-il trouvé son point d'équilibre ?

On se souvient des positions affirmées par les écrivains de *Parti pris*, positions qui opèrent, par rapport aux thèses régionalistes, un renversement total et remettent en cause aussi bien la littérature comme système que la fonction sociale du littéraire. Que se passe-t-il après 1968 ? Ceux qui crurent le débat clos, mal leur en prit. Car la question de la langue ne cesse d'agiter encore la scène politique et littéraire. C'est dans les revues que l'on en trouve, une fois de plus, l'expression la plus immédiate. De «l'idéologie du joual», dangereux retour au «cycle du sirop d'érable» et au marquage régionaliste proposé par quelques ténors des années soixante-dix, on est vite passé, dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix à une conception des rapports langue/littérature moins naïve et moins frileuse que celle de certaines générations précédentes. Au devoir de vigilance face à la situation politique toujours précaire s'ajoute la saturation devant la récurrence quasi obsessionnelle de la question linguistique, malgré l'adoption en 1977 de la

24. *Études françaises*, vol. 1, n^o 1, février 1965, p. 68-89.

Charte de la langue française. On constate également une nouvelle attitude, ludique et affirmative, face aux possibles langagiers. Le sentiment de la langue fait suite à la passion d'hier. Soit quelque chose de plus secret, de plus intime. De plus nécessaire et de plus pulsionnel, comme disent les écrivaines. Passible de déviance, de délinquance, d'impertinence et de jeu. On passe du bruit au bruissement. S'ajoute aussi, et ceci est un phénomène hautement significatif, le souci constant de mettre en relation la situation québécoise avec celle d'autres littératures, dans une confrontation fructueuse et un élargissement des problématiques dites nationales : cela en bonne partie grâce à l'apport des écrivains venus d'horizons divers et aussi grâce à l'intérêt accru porté à la traduction.

Les rapports langue/littérature se sont complexifiés et le temps semble bien loin où l'on se demandait simplement s'il faut écrire en canadien, en «canayen» ou en français de France et où l'on ramenait les questions de langue à des variations de registre. C'est ce que nous apprennent l'ensemble des numéros spéciaux de revues qui ont pris la langue comme thème durant ces dernières années. Nous avons voulu faire une place spéciale à ceux-ci, à cause de leur dimension collective, mais aussi de la qualité des témoignages et des réflexions qu'on y trouve. Une trentaine de revues littéraires et culturelles québécoises ont été répertoriées systématiquement.

Par ailleurs, ce dossier n'a retenu que les articles ou les livres qui abordaient, d'une façon ou d'une autre, la question de la langue dans la littérature ou constituaient des témoignages d'écrivains. Nous avons donc laissé de côté les réflexions de nature proprement politique, les descriptions lexicographiques ou les débats sur la langue d'enseignement. Ont été éliminées également les œuvres de fiction ou les recensions qui portaient sur un ouvrage unique, à moins qu'il ne s'agisse d'une étude importante. Parmi les analyses sociolinguistiques, seuls quelques ouvrages essentiels font l'objet d'une présentation.

De l'ampleur du phénomène et du nombre d'ouvrages consacrés par les uns et les autres aux questions de langue, on déduira que critiques et écrivains québécois ont trouvé dans ce sujet, sinon une spécificité — car leur surconscience

linguistique est partagée, notamment, par plusieurs témoins d'autres littératures francophones —, du moins une matière quasi inépuisable à explorer.

1) Numéros spéciaux de revues

«Écrire c'est parler», *Études françaises*, vol. 10, n° 1, février 1974, 119 p.

De ce numéro thématique, il ressort que «l'écriture, même quand elle renonce à ses titres de noblesse, ne se laisse pas si aisément vulgariser. L'usage du parler populaire, dans la littérature québécoise [...] n'y suffit pas» (p. 4). L'écrivain Jean-Marie Poupard affirme que «les mots sont là pour qu'on s'en serve, même ceux d'une piastre et quart» (p. 10). Mais Guy Laflèche soutient que la langue écrite et la langue parlée appartiennent à deux systèmes sémiologiques radicalement différents et irréconciliables. Selon Georges-André Vachon, «l'écrivain engagé dans la tentative impossible de trouver un équivalent écrit de la parole, invente sans le savoir un langage».(p. 69). Enfin, dans un dossier critique, Lise Gauvin s'intéresse aux rapports encore problématiques entre «littérature et langue parlée au Québec» du XIX^e siècle à 1973.

«CHEVAL ou bien donc JOUAL ou bedon HORSE», *Maintenant*, n° 134, mars 1974, 34 p.

Témoignages d'une dizaine d'écrivains. Gaston Miron décrit le Québécois comme un «bilingue de naissance» se définissant par rapport à la langue de l'Autre. Michèle Lalonde constate qu'en l'absence de toute mesure politique pour préserver l'identité nationale le Québec est un peuple conquis, un pays imaginaire. Hubert Aquin dénonce le «joyal-refuge» qui fait du Québec un peuple colonisé et cache le vrai problème de l'indépendance. Pierre Vadeboncoeur condamne l'idéologie du joyal qui est la récupération abusive d'un phénomène de mode. De son côté, Victor-Lévy Beaulieu défend la force subversive et créatrice du joyal dans la recherche d'une identité collective : «seul le joyal pour moué peut am'ner l'grand chang'ment».

«Le Français au Québec», *Maintenant*, n° 136, mai 1974, 42 p.

De ces différents articles, il ressort que le débat sur la langue est un jalon important pour la décolonisation du Québec. Hélène Pelletier-Baillargeon, directrice de la revue, déclare que seule une décision politique pourrait rétablir le français comme langue d'usage au Québec. Le bilinguisme ne lui semble pas viable parce qu'il amène la dépossession culturelle, sociale et politique. Fernand Ouellette constate le statut inférieur du français. Le bilinguisme ne serait possible qu'une fois conquis les pouvoirs économique et politique. Gérard Godin s'insurge contre les difficiles conditions de travail qui sont encore le lot des unilingues francophones. Ce genre d'exploitation tient du colonialisme : le pouvoir est entre les mains d'étrangers et cette aliénation est perpétuée par la langue. Pierre Vadeboncoeur dénonce, quant à lui, le «génocide en douce» du peuple québécois.

«Dossier sur la langue», *Stratégie*, n° 11, printemps-été 1975, p. 12-30.

Longue étude, attribuée au collectif, s'appuyant sur le présupposé que «la langue n'est pas une réalité flottante, mais qu'au contraire son existence est intimement liée aux conditions sociales (économiques, politiques, idéologiques) et historiques à l'intérieur desquelles elle a évolué et évolue encore» (p. 12). La langue normative est d'abord envisagée comme «produit et instrument de domination» au service de la bourgeoisie. On fait ressortir les liens entre «bilinguisme et oppression linguistique» pour dénoncer la force coercitive de l'anglais. La conclusion de l'analyse révèle cependant que l'autodétermination du peuple québécois doit passer par le socialisme, car «la lutte contre l'oppression linguistique n'est pas et ne sera jamais une lutte *dans la langue* ou *par la langue*» (p. 21).

«Femme et langage», *La Nouvelle Barre du jour*, n° 50, hiver 1975, 122 p.

Une question-hypothèse est à l'origine du numéro : «Comment la femme [...] peut-elle utiliser une langue qui, phalocrate, joue au départ contre elle ?» (p. 8). Nicole Brossard affirme que la femme doit transgresser le discours masculin et rejeter «le tout social qui [la] contredit» (p. 17) pour devenir sujet et entrer dans l'histoire. France Théoret propose «d'en finir avec de nombreux avatars : celui du langage

joualisant, du langage poétisant, des poncifs journalistiques du jeu citationnel, des slogans stéréotypés et même de l'expression de l'incommunicable solitude» (p. 28). Madeleine Gagnon produit une analyse marxiste et conclut que «[s]i la parole peut et doit préparer la révolution féministe, celle-ci se fera au niveau du pouvoir réel : économique, politique, idéologique» (p. 57). Avec Yolande Villemaire et Josée Yvon, l'écriture/femme, subversive et délirante, s'impose comme un nouveau paradigme.

«Québec (presque) libre», *CISTRE* (Cahiers trimestriels de lettres différentes), n° 1, automne 1976, 131 p.

Numéro d'une revue belge adoptant la forme d'une anthologie. Choix de textes littéraires québécois qui «éclairent la singularité québécoise et qui permettent de mieux comprendre l'évolution du pays» (p. 14). La deuxième partie du dossier, «Combat pour la langue», présente des textes de Gaston Miron, Victor-Lévy Beaulieu, Hélène Pelletier-Baillargeon et François Charron. Il s'en dégage que «la prise de conscience politique suppose également la prise en charge de la langue» (p. 56). Dans la dernière partie, «Au-delà du joual», les textes de Michel Garneau, Paul Chamberland, Nicole Brossard et Philippe Haeck montrent comment aujourd'hui les écrivains «jouent sur tous les niveaux de la langue, pour exprimer une nouvelle culture» (p. 79). Un «Petit lexique» de termes québécois complète le numéro.

«Souverain Québec», *Change*, nos 30-31, mars 1977, 239 p.

Ce numéro de la revue française, qui publie tous les manifestes politiques parus au Québec depuis 1837, est lui-même un manifeste en faveur de la souveraineté du Québec. Il comprend un volet linguistique où se retrouvent des textes d'écrivains («Notes sur le non-poème et le poème» de Gaston Miron, «Speak White» et «La deffence et illustration de la langue québécoyse» de Michèle Lalonde, «Étal mixte» de Claude Gauvreau) et deux manifestes : l'un du collectif *Stratégie* intitulé «Langue/lutte des classes» (voir ci-dessus) et le «Manifeste du groupe des linguistes» qui s'en prend à la survalorisation de la langue des élites au détriment de celle du peuple.

«Le corps, les mots, l'imaginaire», *La Nouvelle Barre du jour*, n^{os} 56-57, mai-août 1977, 256 p.

Dans ce numéro double comprenant dix-neuf textes, France Théoret souligne comment la femme n'a pas accès à l'ordre symbolique : «Répétant une langue empruntée, les mots la déportent, l'exilent, mots qui la jouent et la perdent» (p. 45). Louise Bouchard, Germaine Beaulieu et Madeleine Gagnon cherchent aussi un «espace d'écriture» (p. 55) pour «parler au JE» (p. 63). Louky Bersianik montre comment «[l]e Verbe pseudo-initial est mâle et déconnecté de la Chair» (p. 149). Marie Savard, Carole Massé, Johanne Denis et Claire Savary s'accordent pour dire que la femme doit sortir de son silence forcé, qu'il «importe de commencer à écrire femmes» (p. 227) avec «[des] corps de refoulées, avec [des] corps retrouvés» (p. 253).

«Traduire notre poésie/The Translation of Poetry», *Ellipse*, n^o 21, 1977, 128 p.

Communications présentées au colloque de l'Association des littératures canadiennes et québécoise et de l'Association canadienne de littérature comparée. Jacques Brault propose la voie de la «nontraduction». «La traduction poétique doit être trahison ou tromperie. Je préférerais dire dépaysement» (p. 22). Quelles sont les vraies raisons du manque d'intérêt du milieu littéraire québécois pour la traduction d'œuvres canadiennes ? se demande Richard Giguère. Pour D.G. Jones, la traduction permet à une littérature d'exister aux yeux du monde et elle vise moins la communication que la communion réelle. La traduction, au Canada, a souvent reproduit les rapports dominant/dominé, souligne Ben-Z. Shek, mais elle demeure essentielle pour connaître la vision du monde de l'autre.

«Les commencements de la langue française», *Liberté*, n^o 115, 1978, 123 p.

Actes d'un colloque de l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal. Dans sa communication sur «la genèse et l'apocalypse d'une langue», Jean-Marcel Paquette étudie les commencements du français en Gaule et les effets linguistiques de la conquête anglaise en Nouvelle-France. Marcel Juneau et Micheline Massicotte-Ferland traitent de la présence de l'ancien français dans les récits folkloriques

québécois et André Belleau interroge «la pluralité du langage chez Rabelais».

«Hair la France», *Liberté*, n° 138, novembre-décembre 1981, p. 2-93.

Dossier sur «l'image de la France en nous et dans notre culture». La question de la langue est abordée dans plusieurs articles de même que la double référence québécoise : France et États-Unis. Trois articles (René Lapiere, André Belleau, Jean Larose) voient dans l'imaginaire québécois un double paradigme que l'on pourrait résumer ainsi : le français langue maternelle (voire efféminée) serait la langue de la poésie et de la culture alors que l'anglais, langue du père, serait la langue de la technologie et de la puissance.

«Écrire la différence», *Vice versa*, vol. 2, n° 3, mars-avril 1985, p. 9-23.

Actes du colloque sur la littérature des minorités. Dans le texte de présentation, Sherry Simon se demande si l'écriture des minorités ethniques sera «[l']expression d'une nouvelle marginalité qui prendra la forme [...] d'un travail sur l'écriture et la langue» (p. 9). Fulvio Caccia analyse le rapport à la langue des auteurs italo-québécois selon le modèle tétralinguistique d'Henri Gobard. Par ailleurs, le concept de «littérature mineure» de Deleuze et Guattari lui permet d'entrevoir la langue comme «pure machine d'expression». Jean Jonassaint s'oppose à l'étiquette «écriture des minorités» qui marginalise les écrivains d'autres origines. Régine Robin relève une «dialectique entre l'identité objective et l'identité imaginaire» qui est en quelque sorte incontournable. «Je suis duel», déclare Antonio D'Alfonso qui se reconnaît deux identités mais qui écrit en trois langues.

«Niveaux de langue», *Spirale*, n° 67, février 1987, p. 3-4.

Articles de Robert Saletti, Ginette Michaud, Sherry Simon, Jean-François Chassay et René Payant. Les auteurs questionnent la résurgence du débat linguistique et l'usure d'un certains discours nationaliste. Pour Ginette Michaud, le pouvoir réel qui échappe au niveau politique a tendance à se réfugier dans la langue. D'autres articles (Simon, Payant) font ressortir que langue et culture ne coïncident plus

nécessairement, car la culture québécoise est maintenant plurielle.

«Du bruit au bruissement : à propos de langue et d'écriture», enquête auprès de dix-sept écrivains, *Possibles*, vol. 11, n° 3, printemps-été 1987, p. 159-217.

Ce dossier, préparé par Lise Gauvin, se présente sous la forme de dix-sept réponses d'écrivains à la question suivante : «En quels termes se pose, dans votre propre pratique d'écriture, le rapport à la langue ?». Comme le souligne Jacques Brault, «[l]a plus tenace obsession d'un écrivain n'est-elle pas sa langue même ?».

Si pour Yves Beauchemin, l'écrivain est indissociable du citoyen, d'autres (Louky Bersianik, Nicole Brossard) posent la question de la place du féminin dans la langue. Paul Chamberland insiste sur la «posture contradictoire» de l'écrivain québécois, partagé entre la nécessité de défendre politiquement sa langue et le besoin d'en détourner l'usage dans une pratique subversive. Jacques Godbout plaide pour un «français d'Amérique» et Jean Jonassaint voit l'écrivain comme «transfuge dans sa propre langue». Gaston Miron dénonce «l'aliénation et la dépossession dans l'univers babélique du bilinguisme» (p. 201) et Michel Tremblay rappelle «qu'écrire une langue, c'est s'éloigner d'une langue. C'est la transposer» (p. 212). Pour Francine Noël, le rapport à la langue doit être «ludique» et rejoindre ainsi la poésie.

«Oralité et littérature : France-Québec, tomes I et II», *Présence francophone*, n°s 31 et 32, 1987 et 1988, 144 p. et p. 5-81.

Actes du colloque organisé à l'Université de Paris XIII par Claude Filteau. Dans sa présentation, Henri Meschonnic affirme d'abord l'échec de toute définition linguistique, rhétorique et poétique de l'oralité, qu'il décrit «comme une organisation du discours régie par le rythme» (p. 12). Marie-Andrée Beaudet rappelle les grandes options de la littérature québécoise en fonction du contexte linguistique. Jacques Michon dégage la position idéologique qui intervient dans toute transcription de la langue vernaculaire. Madeleine Ducrocq-Poirier va plus loin et critique l'«oralisation systématique» (p. 83) qui sévit encore dans le roman contemporain. Dans une optique plus restreinte, Claude Filteau analyse «la genèse du discours épique» chez Gaston Miron, Andrée Stéphan

s'intéresse au roman *Bonheur d'occasion* et Jean Cléo Godin étudie la langue dans le théâtre de Jean-Claude Germain. Le deuxième tome porte quasi entièrement sur l'œuvre de Michel Tremblay. Comparant sa dramaturgie à son œuvre romanesque, Paul Laurendeau analyse la «pratique vernaculaire» à partir de la théorie des repérages énonciatifs, Stéphane Sarkany s'attache à l'inscription de l'oralité dans *Les belles-sœurs*, Chantal Hébert étudie la réception du théâtre de Tremblay et Pascal Normand aborde sa portée sociologique. En ce qui a trait à l'œuvre romanesque, Bruno Vercier remarque un «processus de "dés-oralisation"» (p. 33).

«Watch ta langue, Spécial loi 101», *Liberté*, n° hors série, 1987, 73 p.

Dossier qui réunit des écrivains (Yves Beauchemin, Gaston Miron, Jean Éthier-Blais, entre autres) et des intellectuels de diverses disciplines pour faire le point sur la loi 101. Trois articles présentent des points de vue discordants : Lise Bissonnette soutient que le vrai moteur de nos luttes n'était pas tant la langue que l'aliénation, Jean Larose dénonce «la confusion des crises», Fulvio Caccia et Lamberto Tassinari croient que le destin du français, sur ce continent, est «d'orchestrer les rapports et les langues minoritaires» (p. 52).

«Maudite langue !», *Nuit blanche*, n° 36, juin-juillet-août 1989, p. 30-49.

Dossier qui s'inscrit dans la foulée de la loi 178 sur la langue d'affichage. Un article de Laurent Laplante situe la question linguistique au Québec dans une perspective historique. Une seule solution lui semble acceptable : l'accroissement démographique de la population francophone. Pour Pierre Bourgault, la menace vient de l'intérieur : de la faiblesse du Québec face à sa minorité anglophone et face aux États-Unis. Quinze écrivains s'interrogent sur l'avenir du français au Québec. Parmi les positions les plus radicales : l'acte de foi d'Yves Beauchemin affirmant que «la littérature ne pourra continuer de s'épanouir que si la francisation se poursuit» (p. 49) et le désengagement de Claude Jasmin pour qui les questions de survie nationale sont des «menottes à [la] libre expression» de l'artiste.

«Positions linguistiques», *Spirale*, n° 91, octobre 1989, p. 8-9.

Commentaires de Benoît Melançon et de Sherry Simon à propos du numéro de *Liberté*, «Strangers in paradise/Étranglés au Québec» (voir ci-dessous), numéro entièrement confié à des intellectuels anglophones et donnant lieu à des «stéréotypes inutilement provocants» (Sherry Simon, p. 9).

«Nonobstant la langue 1», *Vice versa*, n° 27, décembre 1989, p. 7-32.

Dossier sur le débat provoqué par la loi 178. Lamberto Tassinari, en page éditoriale, dissocie langue et culture : «Certes la langue compte. Personnellement j'ai choisi la langue française mais je sens qu'elle peut et doit vivre avec d'autres langues. Je crois que, sans négliger la langue ni mépriser nos racines, il faut s'occuper davantage de société [...]» (p. 5). Michel Morin fait une analyse sociohistorique et politique du fait français en Amérique. Régine Robin veut transcender le problème du nationalisme culturel. Selon elle, la vraie solution pour l'écrivain demeure un «hors-lieu» qui consiste «à traverser les codes, à en jouer, à développer une parole nomade qui ne soit pas parole d'exil, à travailler cette bordure où parole migrante et parole immigrante se conjuguent [...]» (p. 32). Cette «confrontation des mémoires enchevêtrées» permettrait un renouvellement de la littérature québécoise.

«Strangers in paradise/Étranglés au Québec ?», *Liberté*, n° 183, 1989, p. 2-93.

Témoignages de seize intellectuels anglophones (Charles Taylor, Louis Dudek, Gretta Chambers, Gordon Sheppard, entre autres) où la question de la langue occupe une place centrale. Les articles présentent un éventail de positions qui va de la sympathie (critique) à la cause québécoise jusqu'au rejet pur et simple et même à une vision apocalyptique de la situation des anglophones au Québec (Witold Rybczynski, Henry Beissel).

«Nonobstant la langue 2», *Vice versa*, n° 28, mars 1990, p. 47-54.

Suite du dossier. Émile Ollivier regrette que le débat linguistique se restreigne au domaine du politique, car «parler une langue, c'est aussi produire dans cette

langue des biens matériels et symboliques. Cette tâche relève de la responsabilité des laboureurs, des artisans, des professionnels de la langue; elle ne saurait être assujettie à la raison d'État» (p. 48). Nicolas van Schendel remarque que le Québec n'est plus une «entité ethniquement et linguistiquement homogène» (p. 45). Selon Pierre Bertrand, l'écrivain québécois doit créer une langue littéraire en état de «transformation incessante», de multiplicité, «qui ne puisse plus être identifiée, compartimentée, étiquetée» (p. 51). Antonio D'Alfonso opte pour le pluralisme des langues, le pluralisme des cultures et le pluralisme politique.

«Traduction théâtrale», *Jeu*, n° 56, 1990, p. 7-125.

Dossier qui interroge le statut de la langue québécoise comme langue de traduction. Jean-Luc Denis et Rosemarie Bélisle, traducteurs, abondent dans le même sens : «on doit faire appel à toute la palette linguistique pour rendre avec le plus de précision possible la langue du texte-source» (p. 17). Annie Brisset perçoit l'adaptation théâtrale telle qu'elle est pratiquée au Québec, comme «le refus d'une altérité» (p. 57). Tout à l'opposé, Claude Poissant revendique la liberté d'adaptation : «Oui, adapter c'est trahir et tant mieux» (p. 71). S'ajoutent à cette discussion une table ronde sur la pratique générale de la traduction et différents commentaires sur la traduction/adaptation de textes dramatiques spécifiques.

«Voyages sur la langue», *Spirale*, n° 101, novembre 1990, p. 8-9.

Série de six articles faisant le point sur la situation linguistique. Jean-François Chassay dénonce l'invasion du vocabulaire bureaucratique dans la langue et Benoît Melançon étudie l'influence de l'informatique sur la prose et sur la langue de la publicité. Sherry Simon s'interroge sur le bilinguisme au quotidien et sur cet espace «entre les langues» où la littérature peut jouer. Pierre Popovic étudie les néologismes contemporains dans lesquels il voit l'un des signes de la «vitalité d'une langue» (p. 9).

2) Livres ou chapitres de livres

ANDRÈS, Bernard, *Écrire le Québec : de la contrainte à la contrariété. Essai sur la constitution des Lettres*, Montréal, XYZ, coll. «Études et documents», 1990, 225 p.

Examen des premières manifestations discursives dans les lettres québécoises. Étude de la notion de parodie telle qu'elle se manifeste dans les spectacles en Nouvelle-France et dans le théâtre récent. Comparant la situation des littératures brésilienne et québécoise, l'auteur constate le «statut infiniment plus assuré de la norme littéraire brésilienne par rapport à la portugaise». Par contre, «pour des questions bien connues de survie et tout en disposant de leur propre machine éditoriale, les auteurs québécois ne peuvent rester insensibles au marché francophone et aux normes hexagonales qui en tamisent l'accès» (p. 193).

AUDET, Noël, *Écrire de la fiction au Québec*, Montréal, Québec/Amérique, 1990, 199 p.

Essai questionnant «la matière ou la manière de l'acte d'écrire» (p. 19). Discutant des «[l]angues de l'écrivain», l'auteur dénonce l'intrusion de la langue populaire dans la narration. Dans la deuxième partie du livre, Audet traite des rapports entre la fiction et la réalité historique. Au Québec, le rapport à l'histoire est faussé à cause d'un statut politique de «pays biculturel, bi-institutionnel, biparlementaire, bilingue, comme un tremplin idéal vers le bégaiement, la diglossie, la schizophrénie culturelle» (p. 146). Il conclut en l'urgence de définir une norme québécoise.

L'avenir du français au Québec, Montréal, Québec/Amérique, 1987, 202 p. Actes du colloque organisé par l'Union des écrivains.

Communications de nombreux auteurs qui tous s'insurgent, avec plus ou moins de virulence, devant la situation linguistique au Québec. Déjà dans le liminaire, Louis Caron donne le ton; il se désole que «nous ayons perdu l'usage de l'orgueil» (p. 13). Bruno Roy fait un constat inquiétant : «Jadis, on luttait pour une langue de travail en français, aujourd'hui, on désespère de notre langue de culture» (p. 33). Gaston Miron exprime son exaspération : «chus tanné», «je dois encore m'excuser d'exister et me justifier de

parler ma langue» (p. 177). Plus pragmatiques, Marco Micone propose des stratégies pour faciliter l'intégration des allophones et Yves Beauchemin condamne le bilinguisme tout en réclamant une loi 101 renforcée.

BEAUDET, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec 1895-1914*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1991, 221 p.

Analyse des discours critiques influencés ou déterminés par le statut du français au Québec, de 1830 à 1914 et de leur rôle dans la constitution du champ littéraire québécois. Une attention particulière est portée aux textes de Camille Roy, ainsi qu'à la querelle opposant Jules Fournier et Charles ab der Halden. L'auteure montre le manque d'autonomie de la littérature québécoise face à la France durant cette «période clé» et conclut au caractère éthique plutôt qu'esthétique de cette «littérature nationale».

BÉDARD, Édith et Jacques MAURIS (dir.), *La norme linguistique*, Conseil de la langue française/Le Robert, 1983, 850 p.

Ouvrage réunissant plus d'une trentaine d'articles et visant à réévaluer la place et le concept de *norme* prescriptive en rapport avec les *normes* différentes selon les niveaux sociolinguistiques et les circonstances de la communication. Plusieurs articles abordent les problèmes pratiques et théoriques liés à l'établissement de la norme au Québec.

BEDNARSKI, Betty, *Autour de Ferron. «Littérature, traduction, altérité»*, Toronto, Éditions du Gref, 1989, 155 p.

Parmi les questions abordées, celle de la traduction des mots anglais dans les récits de Ferron permet à l'auteure de relever, malgré des ressemblances superficielles, des «différences fondamentales entre l'entreprise de Ferron et celle des auteurs du joual» (p. 3).

BELLEAU, André, *Y a-t-il un intellectuel dans la salle ?*, Montréal, Primeur, coll. «L'échiquier», 1984, 206 p. Recueil d'essais parus d'abord dans des revues (*Liberté, Voix et images*) et dans *Le Devoir*. Plusieurs seront repris dans *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1986, 237 p.

Ces essais tentent de lire les signes, les langages, qui constituent le champ culturel. Une partie du recueil est

consacrée à l'interaction langue, culture, société. Le premier essai est un réquisitoire contre le bilinguisme qui entraîne la «créolisation» de la langue. L'essayiste fait ensuite un éloge de la langue de la Sagouine; il y voit «la beauté et la force de l'origine s'acharnant à exprimer ce qui s'emploie à les nier» (p. 69). Une dénonciation de l'immobilisme qui se cache sous certains discours («rhétorique de l'immobilité» chez Claude Ryan, «langage honteux qui ne peut s'assumer» de Robert-Guy Scully, idéologie du joul chez Victor-Lévy Beaulieu) dont l'auteur démontre la secrète et inattendue parenté, vient clore cette première série d'articles.

BELLEAU, André, *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1986, 237 p. Recueil d'essais dont plusieurs ont déjà été publiés dans *Liberté* et repris dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle?*, Montréal, Primeur, coll. «L'échiquier», 1984, 206 p.

Dans ces essais, la question de la langue est abordée sous plusieurs angles. Dans une réflexion sur les rapports, souvent ambivalents, des Québécois avec la France, l'auteur signale que la langue française est parfois perçue au Canada anglais comme un élément étranger à l'Amérique. Il s'attaque ensuite à l'idéologie de la «conservation linguistique» (p. 121) et montre que le nationalisme nuit plutôt à la cause qu'il prétend défendre. «Code social et code littéraire dans le roman québécois» soulève une question de fond, celle «de la Norme même de la langue littéraire» (p. 176), car, «si l'appareil est québécois, la Norme demeure française» (p. 170). Envisageant le texte «comme un espace conflictuel» (p. 177) où s'affrontent d'une part le code social québécois (l'inné, l'authenticité, la source) et d'autre part le code littéraire français (l'acquis, l'artificiel, la «lointaine et dangereuse culture»), l'essayiste affirme que «ces conflits de codes, demeurés irrésolus [...] doivent être reçus non comme des échecs mais bien comme des éléments essentiels de la signification même du texte» (p. 191-192).

BELLEAU, Irène et Gilles DORION (dir.), *Les œuvres de création et le français au Québec*, Québec et Paris, Conseil de la langue française et Le Robert, 1984, 248 p. Actes du congrès «Langue et Société au Québec», tome III.

Recueil de communications concernant la problématique de la langue dans tous les domaines de la culture

québécoise : chanson, critique, matériel pédagogique, bande dessinée, téléromans, science-fiction. Suzanne Paradis et Gatien Lapointe s'interrogent sur l'engagement nationaliste de la poésie. Noël Audet affirme que le romancier n'est pas contraint de choisir entre le joyal et le français et préconise une «polyphonie musicale» à partir des différents niveaux de langue utilisés au Québec. Dans une perspective féministe, Louky Bersianik et Nicole Brossard dénoncent le français, cette langue sexiste, patriarcale et misogyne.

BERGERON, Léandre, *La charte de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1981, 51 p.

Manifeste qui comprend plusieurs parties outre la charte elle-même : préambule, définitions, historique, réponses, recommandations. L'ouvrage postule que «la langue québécoise est le système de signes parlés d'abord et quelquefois écrits par le peuple québécois» (p. 11) et que la norme est l'usage. La langue québécoise comprend le français standard «plusse tout le fond linguistique propre aux Québécois» (p. 12). L'auteur dénonce la spoliation par l'État et l'Académie, au XVII^e siècle, de la langue du peuple français, laquelle est demeurée vivante au Québec et a pu évoluer naturellement malgré tous les «policiers de la langue» qui tentent de la brimer. Inspirée par une idéologie où se conjuguent l'anti-étatisme, le populisme et la francophobie, cette charte de Léandre Bergeron est un véritable petit catéchisme du vernaculaire québécois.

BRAULT, Jacques, *Poèmes des quatre côtés*, Saint-Lambert, Éditions du Noroît, 1975, 95 p.

Recueil de poèmes «nontraduits» de quatre écrivains anglophones (John Haines, Gwendolyn Mac Ewen, Margaret Atwood, E.E. Cummings). «Tout discours (tout texte) est littéraire dans la mesure où il n'est pas complètement rongé par l'entropie (par l'univocité), dans la mesure où sa probabilité de sens demeure multiple, non close, non définitive. Pareil texte appelle précisément la "trahison". Nontraduire, c'est fidélité qui aspire à l'infidélité» (p. 34).

BRAULT, Jacques, *La poussière du chemin*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1989, 249 p.

Recueil d'essais (1970-1985). Dans «Sur le bout de la langue», l'auteur jette un regard rétrospectif sur ses rapports avec sa langue à différents âges de la vie et termine son parcours dans un dénuement langagier volontaire et assumé. Un autre essai, «Sur la langue des poètes Villon et Miron», esquisse un rapprochement entre deux poètes qui ont voulu «recommencer la langue», tous deux «contemporains d'une même langue menacée, abâtardie, énervée à force de se vouloir de nouvelles raisons de vivre» (p. 179).

BRISSET, Annie, *Sociocritique de la traduction*, Montréal, Le Préambule, coll. «L'univers des discours», 1991, 347 p.

Examen «des stratégies de traduction» et des conditions de l'insertion de l'œuvre étrangère dans le discours de la société québécoise. Alors que la traduction en québécois s'avère être une «reterritorialisation», l'adaptation «est la forme ethnocentrique de la traduction» (p. 110) qui nie la parole de l'Étranger. L'adaptation des auteurs classiques par des dramaturges québécois (Tremblay, Ronfard) est perçue comme réductrice, sinon malhonnête (Shakespeare revu par Michel Garneau).

CACCIA, Fulvio, *Sous le signe du phénix*, Montréal, Guernica, 1989, 305 p. Entretiens avec quinze créateurs italo-québécois.

Dans sa préface, Fulvio Caccia constate que le colonisé et l'immigré ont en commun une dualité identitaire qui devrait les rendre aptes à réaliser ensemble un «devenir minoritaire», c'est-à-dire à mettre en crise la notion même de culture et de groupe dominant. «Par son brassage pluri-culturel à l'intérieur d'une société elle-même minoritaire, ajoute-t-il, Montréal devient l'axe géo-politique, le lieu d'articulation de la différence» (p. 17). Parmi les créateurs interrogés, certains ont opté pour l'anglais et d'autres pour le français. Marco Micone fait part de sa difficulté à trouver un langage théâtral pour ses personnages qui ne soit ni folklorique ni caricatural.

CAMBRON, Micheline, *Une société, un récit*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1989, 204 p.

Dévoilement d'un récit hégémonique québécois à travers ses manifestations culturelles. Parmi les textes examinés figurent les monologues de Deschamps et *Les belles-sœurs* de Tremblay : dans cette pièce, l'auteure décèle les signes d'une tension entre les langages et les codes de la culture savante et de la culture populaire.

CHARRON, François, «La passion d'autonomie/Littérature et nationalisme», *Les Herbes rouges*, n° 99-100, janvier 1982, p. 19-48.

Dénonciation de la fonction utilitaire qui réduit toute littérature sous prétexte de nationalisme. Au Québec, selon l'écrivain, toute déviance envers la règle, toute remise en question tant au niveau social, politique que linguistique, sont perçues comme des attaques à l'intégrité nationale. La liberté de langue et de forme est essentielle à la création littéraire. «Qu'on la brise, qu'on ne la reconnaisse plus cette langue, qu'elle n'ait plus ce droit inéluctable de nous classer et nous plier à ces grandes Idéaux centralisateurs qui nous prescrivent la Vérité et nous endiguent» (p. 46).

DE LOTBINIÈRE-HARWOOD, Susanne, *Re-Belle et infidèle. La traduction comme pratique de réécriture au féminin. The Body Bilingual. Translation as a Rewriting in the Feminine*, Montréal et Toronto, Les Éditions du Remue-Ménage et Women's Press, 1991, 174 p.

Essai sur la traduction dans une perspective féministe. La première partie de l'ouvrage, qui se présente sous la forme de courts textes, est en français et la deuxième (qui n'est pas la traduction de la première) en anglais. L'auteure circule entre quatre «langues» (français/anglais, masculin/féminin) et la forme de l'ouvrage reproduit son propos. La traduction est vue ici comme une véritable entreprise de cocréation et peut permettre, à certaines conditions, une réécriture au féminin.

DEMERS, Jeanne, Josée LAMBERT et Line MCMURRAY, *Graffiti et loi 101*, Montréal, VLB éditeur, 1989, 67 p.

Analyse, à partir de photos, des graffiti apparus à Montréal lors d'une période chaude du débat linguistique (fin 1988-début 1989) et de leur fonction subversive. Ces graffiti, véritable «texte collectif», se

présentent en deux versions antagonistes
(français/anglais).

Douze essais sur l'avenir du français au Québec, Québec, Conseil de la langue française, 1984, 207 p.

Publication du Conseil de la langue française qui réunit des intellectuels de diverses disciplines (sociologie, histoire, démographie, entre autres) et des écrivains. Ces essais, de «caractère non officiel», posent des questions de fond sur les rapports entre langue et culture au Québec et sur l'avenir du français : «programmer ou être programmé (Louis-Philippe Hébert), contradiction entre la culture américaine et la langue française (Jean Marcel), le tiers exclus et la différence dans la langue (Madeleine Ouellette-Michalska).

DUPRÉ, Louise, *Stratégies du vertige. Trois poètes : Nicole Brossard, Madeleine Gagnon, France Théoret*, Montréal, Éditions du Remue-Ménage, 1989, 266 p.

À travers l'itinéraire de France Théoret, Nicole Brossard et Madeleine Gagnon, analyse des modalités de la recherche d'une langue et du parcours de la voix chez ces écrivaines dont l'œuvre opère, par un travail souterrain, un déplacement de la modernité. «Écrire en éprouvant la non-coïncidence du corps et du langage permet de percevoir une nouvelle dimension de la langue, écrit l'auteure à propos de France Théoret : le sens cède au rythme, à la musicalité. L'univers pulsionnel, maternel, creuse le symbolique et, paradoxalement, le corps reprend place dans le langage. *Je parle; je retrouve la voix : Je, langue, mère*» (p. 37).

GAGNON, Madeleine, *Toute écriture est amour. Autographie 2*, Montréal, VLB éditeur, 1989, 193 p. Recueil de textes dont plusieurs ont déjà été publiés dans des revues.

Ces essais, à mi-chemin entre l'écriture réflexive et la fiction, sont marqués par une optique féministe, marxiste, nationaliste et psychanalytique. Quelques textes renvoient à la problématique de la langue comme instrument d'oppression et d'aliénation. En transgressant les codes, l'auteure veut «mettre en crise la matière textuelle» et contribuer à sortir la parole de son carcan idéologique. L'écriture exige une prise de conscience : «Quand tu écriras, tu penseras à ta langue

ombilicale coupée et à ta langue maternelle à jamais perdue» (p. 17).

GARAND, Dominique, *La griffe du polémique. Le conflit entre les régionalistes et les exotiques*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1989, 235 p.

Essai qui présente une théorisation du polémique, cette «parole violente» et une analyse de la querelle des régionalistes et des exotiques pour l'illustrer. L'auteur examine la situation du champ culturel au début du siècle, l'espace discursif régionalisme/exotisme et le fonctionnement sémantique de chacun des discours. Dans la deuxième partie de l'ouvrage, il résume ainsi la conception de la langue et ces deux écoles de pensée : «On pourrait dire que la Société du parler français ambitionne de rendre "nationale" la langue "maternelle", c'est-à-dire la faire passer d'une fonction purement "vernaculaire" à une fonction "référentiaire"» (p. 101-102). Pour les exotiques, la langue du terroir ne représente pas la langue maternelle et la seule langue littéraire possible est le français de France.

GAUVIN, Lise, «*Parti pris*» littéraire, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. «Lignes québécoises», 1975, 220 p.

Examen des prises de position littéraires de la revue à la lumière de ses présupposés idéologiques. L'analyse porte principalement sur le statut de l'écrivain, sa position de classe, la fonction du littéraire ainsi que sur la notion de littérature nationale. Un chapitre est consacré à «l'épopée du joual» et aux antécédents historiques de la question. Sont étudiés également les œuvres publiées par les animateurs de la revue durant les années d'existence de celle-ci. Ces romanciers connaissent le vivant paradoxe qui est de créer, «en marge du réalisme et des préoccupations formelles du nouveau roman, une écriture de la parole qui ne se propose pas en littérature» (p. 148).

GODBOUT, Jacques, *Le réformiste*, Montréal, Quinze éditeur, 1975, 199 p.

Recueils d'essais (1961-1975). Dans «Entre l'Académie et l'écurie», l'auteur traite de la question du joual, qui est un faux problème à ses yeux, et prend parti pour le québécois : «Écrire en québécois, [...] c'est se choisir comme capitale» (p. 185). La dangereuse unanimité de

la société québécoise dans les années soixante-dix et la perte de la distance critique chez les écrivains, sont dénoncées dans un autre essai : «[i]l est grand temps [...] d'affirmer qu'écrivain on n'est pas de la famille, qu'on ne le sera jamais [...]» (p. 195). L'auteur s'en prend aussi à l'idéologie du «sirop d'érable» et aux écrivains qui font le jeu de l'assimilation en rejetant le français pour écrire en joul.

GODBOUT, Jacques, *Le murmure marchand*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1989, 148 p.

Après avoir décrit les positions respectives de la France et des États-Unis dans l'imaginaire québécois à partir de son expérience personnelle, l'essayiste constate, dans «Place Cliché», «[qu']un seul système nous relie encore symboliquement à la France : la langue» (p. 87) et que «nous pouvons, nous, écrire l'américain directement en français» (p. 87).

GODIN, Jean Cléo et Laurent MAILHOT, *Théâtre québécois II. Nouveaux auteurs, autres spectacles*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980, 248 p.; nouvelle édition, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1988, 366 p.

Analyse du répertoire national établissant un parallèle entre l'œuvre et la société. Après l'examen de l'univers dramatique de quelques auteurs, la langue populaire ressort comme un des moyens utilisés pour témoigner d'une réalité spécifiquement québécoise. Si pour Jean Barbeau et Michel Tremblay l'usage du joul, «symbole de l'omniprésente dépossession des Québécois» (p. 135), vise une prise de conscience, Antonine Maillet renouvelle les structures traditionnelles du théâtre par le biais de l'oralité alors que Jean-Claude Germain et Michel Garneau exploitent surtout les ressources musicales et lyriques de la langue populaire.

HAREL, Simon, *Le voleur de parcours. Identité et cosmopolitisme dans la littérature québécoise contemporaine*, Montréal, Le Préambule, coll. «L'univers des discours», 1989, 309 p.

Essai sur le cosmopolitisme dans la littérature québécoise et sa relation avec une identité qu'il contribue à définir. La problématique linguistique est au cœur de ce processus de passage d'une identité ethnique, homogène, forte, à une identité nationale, hétérogène, ouverte au mouvement et au métissage.

En remplaçant l'anglais comme langue véhiculaire, le français acquiert une valeur d'universalité et n'est plus la propriété exclusive d'une communauté avec toutes les conséquences socioculturelles et littéraires que cela entraîne. La littérature québécoise devra choisir entre la valorisation d'une identité forte ou l'affirmation d'une transversalité.

HAYWARD, Annette M., «Le conflit entre les régionalistes et les "exotiques" au Québec (1900-1920)», Montréal, Université McGill, thèse de doctorat, 1980, 1046 p.

Étude très détaillée des principales étapes du conflit et de ses implications idéologiques. La langue d'écriture est un des éléments de cette querelle, bien qu'elle ne soit pas, tant s'en faut, le seul. Le mouvement régionaliste s'attache «aux aspects de la langue canadienne-française qui la distinguent du français de France» (p. 28) alors que les «exotiques» refuseront ces particularismes. Deux visions du nationalisme s'affrontent et deux conceptions de la littérature : pour les régionalistes, la littérature doit être «utilitariste», nationale, enracinée, alors que pour les «exotiques» la forme doit primer et la littérature, dégagée du service national, être à la fois individualiste et universaliste. Le mouvement régionaliste, tourné vers le passé, l'agriculturisme et la France prérévolutionnaire ne pouvait que s'opposer aux «exotiques», ces urbains qui se réclamaient de la France moderne et de sa littérature «décadente». L'auteure montre que ces deux mouvements, qui procèdent d'un même refus de la réalité d'ici, se rejoignent finalement et que la littérature québécoise a dépassé cette dichotomie.

HOMEL, David et Sherry SIMON (dir.), *Mapping Literature. The Art and Politics of Translation*, Montréal, Véhicule Press, 1988, 125 p.

Recueil d'essais faisant suite au colloque international «Literary Translation and Literary Identity». Dans une première partie, la traduction est envisagée comme un processus créateur. Dans la deuxième partie, «Translation as a Political Act» intervient une perspective féministe de la traduction. Puisque ni la langue ni l'écriture ne sont neutres, Suzanne de Lotbinière-Harwood affirme que la «voix» de la traduction doit transparaître. David Homel, de son côté, s'interroge sur la traduction anglaise d'œuvres

écrites en joual comme *Le cassé* de Jacques Renaud. Le défi consiste à rendre compte du contexte de domination socio-économique à travers la traduction. Dans la troisième partie, «Literary Identities», on discute de la difficulté à trouver des équivalents pour les expressions locales dans *Les belles-sœurs*, *Salut, Galarneau !* et *Le matou*.

Jonassaint, Jean, *Le pouvoir des mots, les maux du pouvoir. Des romanciers haïtiens de l'exil*, Montréal et Paris, Presses de l'Université de Montréal et Arcantère, coll. «Voix au chapitre», 1986, 271 p.

Entretiens suivis d'extraits d'œuvres avec des romanciers de la diaspora haïtienne. Quatre écrivains vivant au Québec — Liliane Devieux, Gérard Étienne, Émile Ollivier et Anthony Phelps — réfléchissent sur leur écriture et leur pratique langagière. Gérard Étienne revendique «l'éclatement au niveau de l'imaginaire, du vocabulaire et de la syntaxe» (p. 67). Pour Émile Ollivier, il ne s'agit pas de trancher entre le créole et le français mais de «marcher sur ces deux jambes» en captant «la substance de la langue créole» et en la «restitu[ant] directement en français» (p. 89).

KLINKENBERG, Jean-Marie, Danielle RACELLE-LATIN et Guy CONNOLY (dir.), *Langages et collectivités : le cas du Québec*, Montréal, Leméac, 1981, 300 p. Actes du Colloque de Liège (mars 1980).

Étude comparée des problèmes sociolinguistiques au Canada et en Belgique. Aperçus de la langue des jeunes Québécois, de la langue française au Québec dans un rapport de classes et de l'usage des sacres dans la langue parlée. Dans «De Crémazie à Victor-Lévy Beaulieu : langue, littérature, idéologie», Lise Gauvin procède à une description de l'émergence et de la reconnaissance de la littérature au Québec par le biais de la problématique linguistique.

KWATERKO, Joseph, *Le roman québécois de 1960 à 1975. Idéologie et représentation littéraire*, Montréal, Le Préambule, coll. «L'univers des discours», 1989, 268 p.

Dans cette lecture sociocritique, l'auteur analyse le rapport entre message idéologique et langue d'écriture chez certains romanciers (Godbout, Ferron) et à *Parti pris*. Il montre comment le joual est passé du statut de langage disphorique et aliénant à celui de langage euphorique. Chez Godbout, le défi à relever serait le suivant : «comment, dans une entreprise collective qui

consiste à toucher et à nommer "notre réalité" par "notre langue", arriver en même temps à créer des valeurs authentiquement littéraires, sans porter atteinte à cette fondamentale liberté des codes et des discours propres à l'esthétique individuelle ?» (p. 168).

LAMY, Suzanne, *D'elles*, Montréal, L'Hexagone, 1970, 111 p.

Dans ce recueil consacré au repérage et à l'analyse des formes de l'écriture au féminin, l'essayiste met en évidence la dimension orale de ce discours : «Tutoiements, exclamations, phrases nominales, énumérations nombreuses, parfois languettes, autant de procédés, de discours directs et ouverts, qui traduisent l'appel, le recours à l'autre» (p. 83).

LAMY, Suzanne et Irène PAGÈS (dir.), *Féminité, subversion, écriture*, Montréal, Éditions du Remue-ménage, 1983, 286 p.

Communications présentées aux XXV^e et XXVI^e Congrès de l'Association des professeurs de français des universités et collèges du Canada, en 1982 et en 1983. Maroussia Hajdukowski-Ahmed étudie la «démythification/démystification du "parler femme" et de la langue» (p. 54) opérée par certaines écrivaines contemporaines. Suzanne Lamy analyse le discours humoristique dans *La vie en prose* de Villemaire et Évelyne Voldeng étudie les procédés parodiques dans *L'Euguélienne* de Bersianik. Jeanne Demers et Line McMurray adoptent une «approche pragmatique» de certains discours manifestaires féminins. Louise H. Forsyth, Caroline Bayard et Barbara Godard s'intéressent toutes trois à la poétique de l'écriture féminine/féministe dans *La Barre du jour*.

Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord, textes et points de vue présentés par Noël CORBETT, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, 398 p.

Ouvrage de référence regroupant une quarantaine d'études et cherchant à «esquisser un tableau vivant de la langue française en Amérique du Nord» (p. ix). Cette anthologie adopte une perspective à la fois historique, politique, culturelle, linguistique et économique. Les textes sont regroupés selon des thèmes : définition du français canadien et québécois, survol et état présent du problème linguistique au

Québec, français hors Québec et querelle du joul. Une mise en situation fictive de Roch Carrier illustre les préjugés qui sévissent à l'égard de cette «variété de français, légitime en soi, et hiérarchiquement organisée» (p. xv).

LAROSE, Jean, *La petite noirceur*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1987, 204 p.

Recueil d'essais, dont la plupart ont paru dans *Liberté*, qui interrogent la modernité québécoise. Trois textes portent plus spécifiquement sur la langue, mais la question du symbolique traverse tout le recueil. Dans son analyse de la pensée de Léandre Bergeron, l'auteur montre comment cette conception de la langue québécoise procède de l'idéologie cléricalo-nationaliste du XIX^e siècle et dénote un mépris de la pensée en général, de la France et de la langue française perçue comme étrangère, non naturelle et pernicieuse pour le Sujet québécois. «Frais de représentation» traite de la France dans l'imaginaire québécois à travers l'opposition entre l'oral et l'écrit. Cette opposition en recoupe d'autres (culture/technique, artifice/vérité) et est dénoncée comme un «fantasme québécois» (p. 105). «Le pas gagné» décrit le choc de la modernité sur les cultures traditionnelles et leur destruction contemporaine par l'américanisation qui menace aussi l'avenir du français non seulement au Québec, mais peut-être aussi en France.

LAROSE, Jean, *L'amour du pauvre*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1991, 249 p.

Dans la première partie de l'essai, l'auteur dénonce un discours pédagogique du vécu, qui réduit la langue au statut de pur instrument de communication et qui a conduit à l'élimination de la littérature des programmes d'enseignement.

LECLERC, Jacques, *Langue et société*, Laval, Mondia, coll. «Synthèse», 1986, 530 p.

Ouvrage de référence faisant la synthèse des connaissances sur l'interaction des langues à travers le monde. Le livre se divise en sept parties thématiques : la langue comme mode de communication, la langue comme réalité sociale, les familles linguistiques, les facettes du multilinguisme, le rôle de l'état en matière

linguistique, les variations linguistiques dans les sociétés monolingues, l'histoire de la langue française. S'arrêtant plus longuement sur l'aménagement linguistique du Québec, l'auteur fait un retour historique et pose un constat sur la situation actuelle. Il dénonce le bilinguisme pancanadien comme utopique et affirme que la partie n'est pas encore gagnée en ce qui concerne la survie du français.

MAILHOT, Laurent, avec la collaboration de Benoît MELANÇON, *Essais québécois 1837-1983. Anthologie littéraire*, Montréal, Hurtubise HMH, coll. «Cahiers du Québec», 1984, 658 p.

Ouvrage démontrant la permanence de la préoccupation linguistique chez les essayistes québécois. Si, au XIX^e siècle, Octave Crémazie et Olivar Asselin veulent préserver l'intégrité de la langue française, dans la deuxième moitié du XX^e siècle, Jean-Paul Desbiens et Gaston Miron dénoncent les ravages du joul tandis que Jean Marcel et François Charron s'insurgent contre le régionalisme linguistique.

MAILHOT, Laurent, *Ouvrir le livre*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1992, 351 p.

Recueil de textes traitant exclusivement de littérature québécoise. «Michel Tremblay ou le roman-spectacle» fait ressortir la dimension carnavalesque d'une œuvre confondant harmonieusement différents genres, tons, langages, intertextes. Dans un autre article, «Traduction et "nontraduction" : l'épreuve du voisin étranger», Laurent Mailhot se penche sur la pratique de la traduction au Canada. Il défend la légitimité des «tradaptations» effectuées par certains écrivains québécois, mais préconise plutôt la «nontraduction», un concept développé par Jacques Brault, pour respecter l'ouverture du texte littéraire.

MAILLET, Marguerite et Judith HAMEL (dir.), *La réception des œuvres d'Antonine Maillet*, Moncton, Chaire d'études acadiennes de l'Université de Moncton, 1989, 339 p.

Communications présentées au Colloque de 1988 sur Antonine Maillet et portant sur la réception de ses œuvres en France, en Belgique, aux États-Unis, en Ontario, au Québec et en Acadie. La langue utilisée par l'écrivaine occupe une grande place dans les

commentaires. Judith C. Perron confronte les analyses de *La Sagouine* avec le modèle tétralinguistique de Gobard. Les critiques littéraires français sont «mal à l'aise pour caractériser la langue de ses romans», souligne Madeleine Ducrocq-Poirier (p. 52).

MAJOR, Robert, *Parti pris : idéologies et littérature*, Montréal, Hurtubise HMH, 1979, 341 p.

Présentation critique de la conception de la littérature à *Parti pris*, en rapport avec ses principales sources idéologiques et plus particulièrement le marxisme. Analyse de la fonction de la critique littéraire à la revue ainsi que de la thématique des œuvres partipristes. De l'ensemble du phénomène, l'auteur conclut que «Parti pris rend triste. Comme tellement d'autres aventures québécoises, il aura manqué de souffle, il n'aura pas su aller au bout de ses virtualités et se sera lui-même sabordé avant d'avoir donné sa pleine mesure» (p. 322).

MARCEL, Jean, *Pensées, passions et proses*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1992, 399 p.

Recueil d'essais déjà publiés pour la plupart et traitant des sujets les plus éclectiques dans les domaines de la littérature étrangère et québécoise, du cinéma et de l'opéra. Dans la partie consacrée aux «questions de langue et d'identité», l'auteur s'interroge sur l'origine de la diversification des langues, sur le processus de normalisation et sur l'avenir de la langue française. Selon lui, c'est la langue qui «donne lieu à l'innovation culturelle», aussi prend-il fermement position pour la promotion du français au Québec et réclame-t-il des mesures concrètes de l'État.

MAUGEY, Axel, *La francophonie en direct*, Québec, Conseil de la langue, 1987, 187 p.

Interviews de personnalités québécoises et canadiennes, parmi lesquelles se trouvent quelques écrivains, à propos des enjeux politiques et culturels de la francophonie.

MAURAI, Jacques (dir.), *La crise des langues*, Québec, Conseil de la langue française et Le Robert, 1985, 489 p.

Présentation, dans une perspective comparatiste, de la situation des langues dans le monde, par vingt et un auteurs de dix-sept nationalités différentes. Analysant «la crise du français au Québec», Maurais rappelle l'augmentation de l'utilisation du français dans des secteurs névralgiques comme l'économie, à la suite des législations linguistiques. «La qualité de la langue, ajoute-t-il, n'est plus une fin en soi mais est considérée comme le fruit d'une utilisation de plus en plus étendue du français.»

NEPVEU, Pierre, *L'écologie du réel*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1988, 243 p.

Recueil d'essais qui proposent une relecture de la littérature québécoise moderne. Outre des remarques sur le grotesque, ce langage «hybride, instable, expressionniste» (p. 118), c'est dans le chapitre sur les «écritures migrantes» que l'on retrouve des réflexions sur le rapport à la langue, lié au thème de l'exil, omniprésent dans la littérature québécoise. En conclusion, l'auteur souligne que, dans une société décentrée, la traduction, dans une perspective dialogique, est destinée à être de plus en plus un phénomène important et hautement signifiant dans la littérature québécoise.

NOËL, Danièle, *Les questions de langue au Québec, 1760-1850*, Québec, Éditeur officiel du Québec, coll. «Dossiers du Conseil de la langue française», 1990, 397 p.

Portrait sociolinguistique des années qui ont suivi la Conquête et analyse des rapports de pouvoir entre le français et l'anglais dans une situation où l'administration était de langue anglaise et la grande majorité de la population de langue française. Étude des étapes et des stratégies qui ont permis aux Canadiens de justifier l'usage de leur langue dans une colonie britannique. Cet ouvrage est la première véritable histoire des questions de langue au Québec.

OUELLETTE, Fernand, «Retour aux sources», communication donnée au colloque *Liberté-Kesbhet* à Jérusalem le 26 janvier 1972; reprise dans *Écrire en notre temps*, Montréal, HMH, coll. «Constantes», 1979, p. 103-106.

L'auteur évoque cette «pression de l'histoire sur l'écrivain québécois» (p. 103) qui lui interdit de s'adonner aux «beaux tournois théoriques» (p. 103) et constate «qu'aujourd'hui le seul véritable problème de

langue, le plus aigu, le plus grave qui se pose [aux] écrivains québécois [...] est celui de l'écriture dans une société qui vise au bilinguisme intégral, considéré d'ailleurs par ses politiciens comme le plus grand projet qu'ils puissent lui dessiner» (p. 103).

OUELLETTE-MICHALSKA, Madeleine, *L'amour de la carte postale*, Montréal, Québec/Amérique, coll. «Littératures d'Amérique», 1987, 260 p.

La quatrième partie de ce recueil d'essais est consacrée à la langue du point de vue de la vision de l'Autre. L'auteure analyse les rapports entre le centre et la périphérie et la subordination de cette dernière aux normes du centre. Elle constate une prise de conscience de la relativité de la norme depuis deux décennies, à cause de facteurs extralinguistiques (décolonisation, migrations, affaiblissement du centre). Le même type de questions se pose aussi pour le genre des mots, qui ne relève pas de facteurs purement linguistiques, mais reflète les rapports sociaux.

RICARD, François, *La littérature contre elle-même*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1985, 193 p.

Dans ce recueil d'articles consacrés à la littérature québécoise et à d'autres littératures, un chapitre porte sur la politique linguistique fédérale. À partir de la publication d'une mappemonde intitulée «Langues du monde/World Languages» par le Commissaire aux langues officielles du Canada, l'auteur s'interroge sur l'adéquation, établie implicitement par cette carte, «entre langue constitutionnelle ou légale d'une part, et langue "d'usage" ou de "communication", d'autre part» (p. 174) et sur les parti pris idéologiques qui font dessiner un Canada bicolore, où le français et l'anglais sont également répartis d'un océan à l'autre.

ROBIN, Régine, *Le roman mémoriel : de l'histoire à l'écriture du hors-lieu*, Montréal, Le Préambule, coll. «L'univers du discours», 1989, 196 p.

Par ce discours hybride, l'essayiste retrace son cheminement intellectuel. Dans un chapitre consacré aux «langues du postmodernisme», elle introduit la notion «d'interlangue», soit «[le] rapport imaginaire [...] que l'écrivain entretient avec sa langue maternelle (rapport d'amour, de fixation, de haine, de rejet, d'ambivalence ou rapport de transparence illusoire) et

avec les autres registres sociaux qui constituent son univers langagier [...]» (p. 171). Dans le cas de la littérature québécoise, cette interlangue minoritaire témoignerait d'une «obsession de l'identité» (p. 176).

ROYER, Jean, *Romanciers québécois. Entretiens*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Typo», 1991, 332 p.; *Poètes québécois. Entretiens*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Typo», 1991, 280 p.

Ces entretiens, pour la plupart déjà connus par les cinq tomes d'*Écrivains contemporains (1979-1989)* du même auteur, offrent une courtepoinTE vivante des réflexions de romanciers et de poètes sur leur propre pratique et sur leur attitude quant à la langue littéraire.

SARKANY, Stéphane, «Sociologie du texte biculturel. Le *Salut Galarneau !* de Jacques Godbout», dans *Québec Canada France. Le Canada littéraire à la croisée des cultures*, Aix-en-Provence, Université de Provence, 1985, p. 193-213.

Étude de *Salut Galarneau !* à partir du modèle de Jean-Claude Passeron emprunté à la sociologie de la culture. Par ses emprunts à l'anglais, ce texte diglossique intériorise la domination anglo-américaine tout en la parodiant, en la critiquant.

SHEK, Ben-Zion, *Social Realism in the French-Canadian Novel*, Montréal, Harvest House, 1977, 326 p.

Étude des romans québécois inspirés par le réalisme social, dont ceux de Gabrielle Roy et Roger Lemelin. Shek note que si dans *Bonheur d'occasion* l'écrivaine parvient habilement à rendre une langue populaire truffée d'anglicismes, c'est *Le cassé* de Jacques Renaud et l'école de Parti pris qui feront disparaître le clivage entre la narration et les dialogues en joul.

SIMON, Sherry, *L'inscription sociale de la traduction au Québec*, Québec, Office de la langue française, 1989, 112 p.

Étude qui montre les modifications du discours québécois sur la traduction, perçue comme une réalité sociale, et ses rapports avec une idéologie de la langue. Il existe deux discours distincts sur la traduction. Le premier, plutôt rare, concerne la traduction des livres et est «axé sur les dimensions culturelles de la traduction. Le second, massif et omniprésent, insiste sur les conséquences linguistiques de la traduction commerciale et administrative» (p. 33-34). Cette

dernière est souvent perçue comme une «infraduction», une traduction de la langue forte vers la langue faible et qui peut ouvrir la voie à l'anglicisation.

SIMON, Sherry *et al.*, *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ Éditeur, coll. «Études et Documents», 1991, 185 p.

Quatre études formant une «analytique» de l'«identitaire», c'est-à-dire de «l'identité considérée comme construction» (p. 9) et postulant l'hétérogénéité de la littérature québécoise comme point de départ de l'analyse. Sherry Simon réévalue la notion de culture en rapport avec celle d'ethnicité, d'espace social et d'entrecroisement des discours. Pierre L'Hérault analyse comment l'hétérogène se glisse dans le texte par la «critique du discours nationaliste» (François Charron), par l'écriture immigrante (Régine Robin) et au féminin (France Théoret). Alexis Nouss rapproche les contes de Ferron du concept de «littérature mineure» et reprend la distinction ferronienne entre «langue complète» et «langue vernaculaire».

SODERLIND, Sylvia, *Margin, Alias, Langage and Colonization in Canadian and Québécois Fiction*, Toronto, University of Toronto Press, 1992, 265 p.

Analyse des effets linguistiques et des signes textuels de l'altérité dans des textes littéraires canadiens et québécois, l'altérité étant conçue dans un sens large comme un aspect inhérent à la marginalité et un concept central du discours de la colonisation. Discussion des notions de déterritorialisation, de postmodernisme et de postcolonialisme. La comparaison mène à cette conclusion: «The postcolonial endeavour is both more relevant and more visible in the Québécois texts with their emphasis on the "recuperative work" on the level of language, which is inevitably reflected in territorial strategies, while the homeless of their Canadian counterparts is mirrored in the non-territorial strategies that attest to the diffuseness of its contestary position» (p. 228).

THÉORET, France, *Entre raison et déraison*, Montréal, Les Herbes rouges, 1987, 164 p.

Recueil d'essais qui sonde les différentes facettes de l'écriture. La langue demeure au centre du débat. L'écrivaine cherche à s'approprier cette langue qu'elle ne possède pas. Elle raconte les obstacles surmontés pour en arriver à être un «sujet pensant dans la langue» (p. 18) et commente les différentes stratégies adoptées par les femmes afin de s'inscrire dans le langage. Son pari est différent : «ne pas poser le féminin au départ de l'écriture, mais travailler le langage de telle sorte que le féminin apparaisse dans l'écriture» (p. 101).

TOUGAS, Gérard, *Destin littéraire du Québec*, Montréal, Québec/Amérique, coll. «Littératures d'Amérique», 1982, 206 p.

Rappel de la situation particulière des littératures francophones par rapport aux autres littératures «coloniales» d'Amérique : «à l'encontre des semences anglo-saxonnes, espagnoles et lusitaniennes qui, toutes, ont produit des entités autonomes et puissantes, celles de la France demeurent fragiles» (p. 27). Commentant la langue de quelques écrivains québécois, l'auteur prévoit que la solution finalement retenue sera, pour des raisons extralittéraires (faiblesse numérique des francophones, structures de la société) moins radicale que celles des écrivains américains, qui ont réduit l'écart entre langue écrite et langue parlée : «La prose québécoise est destinée à poursuivre son développement à mi-chemin entre les joualisants et les dentellières» (p. 171).

Translation in Canadian Literature, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1983, 130 p. Actes d'un colloque sur la littérature canadienne tenu les 16 et 17 avril 1982.

Plusieurs aspects de la traduction sont abordés dans ces communications. Peut-on dépasser les deux conceptions antagonistes de la traduction au Canada (communion avec l'Autre ou domination de l'Autre) vers un troisième terme ? (E.D. Blodgett). Suit un historique de la traduction au XIX^e siècle (David M. Hayne) et au XX^e (Richard Giguère) où l'étude des statistiques révèle que si le Canada anglais a découvert la littérature québécoise à partir des années soixante, la réciproque n'est pas encore vraie. Les rapports entre le contexte politique canadien et la traduction sont étudiés par Larry Shouldice. Faut-il élargir le concept

de traduction ? se demande Basil D. Kingstone à la suite de George Steiner. Enfin, Philip Stratford dévoile des secrets de fabrication dans son «anatomie» de la traduction de *Pélagie-la-Charette*.

TRUDEAU, Danielle, *Léandre et son péché*, Montréal, Hurtubise HMH, 1982, 125 p.

À la fois étude et pamphlet, cet ouvrage, écrit en grande partie en «québécois», est une dénonciation des thèses de Léandre Bergeron. L'auteure attaque à la fois la méthodologie (l'ignorance «des principes de la lexicographie», p. 109) et l'idéologie («manifestation d'un esprit naïf voulant ordonner la langue à partir d'un idéal politique et social», p. 110) de Bergeron. «J'ai voulu opposer *un* discours québécois, le mien, à un autre qui prétend trop facilement être la voix du Québec» (p. 107).

VIGNEAULT, Robert (dir.), *Langue, littérature, culture au Canada français*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, coll. «Cahiers du CRCCF», 1977, 117 p.

Actes d'un colloque au cours duquel Jean-Paul Desbiens (le frère Untel) intervient pour dire que la littérature québécoise est une «littérature de résistance» et que le problème de la langue s'y inscrit dans le politique. «La guerre du français contre le joual est gagnée» (p. 66), ajoute-t-il. Jean Marcel analyse l'objet littéraire comme résultant de la «demande d'originalité d'information» de la part du lecteur et de l'«offre de lisibilité» de la part de l'écrivain. Cette perspective théorique lui permet de décrire l'histoire littéraire du Québec suivant les transformations du «code» d'écriture dont fait partie la langue.

3) Articles et témoignages

ARGUIN, Maurice, «Le joual les quat'fers en l'air», *Québec français*, n° 35, octobre 1979, p. 56-58.

Tentative de description du «joyal de roman» à l'époque de *Parti pris*. Le joual se situerait dans une époque transitoire «entre la mort du Canadien français et la naissance du Québécois» (p. 58).

AUDET, Noël, «Pour la langue», *Chroniques*, vol. 1, nos 8-9, août-septembre 1975, p. 9-19.

Le débat du joual est dépassé. La langue québécoise doit se maintenir le plus près possible du français international pour contrer la menace de l'énorme masse démographique anglophone entourant le Québec et la politique du bilinguisme/biculturalisme.

BEAUPRÉ, Viateur, «Les téléromans au Québec», *L'Action nationale*, vol. LXX, n° 8, 1983, p. 760-763.

«La langue des téléromans est insipide, artificielle, et banale parce que leur contenu est insipide, artificiel et banal» (p. 961), soutient l'auteur qui reproche aux téléromans de s'en tenir «au niveau des apparences», alors que la vie quotidienne «n'est pas fatalement superficielle».

BELLEAU, André, «Littérature et politique», *Stratégie*, 8, printemps 1974, p. 65-68; repris dans *Y a-t-il un intellectuel dans la salle?*, Montréal, Primeur, coll. «L'échiquier», 1984, p. 97-99; repris dans *Surprendre les voix*, Montréal, Boréal, coll. «Papiers collés», 1986, p. 73-78.

S'il est nécessaire d'assumer une langue québécoise «particularisée par l'éloignement, l'espace et la domination socio-économique étrangère» (p. 67), il faut dénoncer ceux qui veulent «empêcher un peuple d'accéder au pouvoir en lui bloquant l'accès au langage» (p. 68).

BERGERON, Léandre, «Pour une langue québécoise», *Chroniques*, vol. 1, n° 3, mars 1975, p. 2-6.

En prenant conscience de leur spécificité, les Québécois ont délaissé l'appellation de «joual» pour «langue québécoise». Reste à franchir la deuxième étape : rapatrier la norme linguistique. Il faut codifier cette norme par un «usage québécois» qui ne soit pas au service de l'élite.

BERGERON, Léandre, «De l'attitude de cocon chez certains québécois», *Chroniques*, vol. 1, n° 4, avril 1975, p. 64-67.

Parler québécois est un acte de résistance contre l'impérialisme américain et français. Mais il ne faut pas adopter «l'attitude cocon» et refuser tout contact avec l'étranger. Au contraire, la connaissance de la langue d'autrui est nécessaire pour contrer la domination.

BERGERON, Léandre, «Pour une langue québécoise 2», *Chroniques*, vol. 1, n^{os} 6-7, juin-juillet 1975, p. 150-155.

Aperçu historique de la langue québécoise : cette langue populaire réprimée s'est développée parallèlement à une langue importée reposant sur les normes françaises. La norme étrangère est à rejeter, car elle implique un asservissement, alors que la norme québécoise reste encore à articuler.

BOUCHARD, Chantal, «De la "langue du grand siècle" à la "langue humiliée". Les Canadiens français et la langue populaire, 1879-1970», *Recherches sociographiques*, vol. 29, n^o 1, 1988, p. 7-21.

Examen d'une centaine d'extraits de presse qui amène l'auteure à distinguer trois étapes dans l'évolution de l'insécurité linguistique des Québécois : la négation complète de leur parler (1880-1910), la revalorisation de la langue paysanne (1910-1940) et la stigmatisation du «joual» (1940-1970).

BOURASSA, André, «Une langue pour le lecteur et une pour le spectateur ?», *Lettres québécoises*, n^o 27, automne 1982, p. 46-48.

Discussion sur la langue «flottante» de la dramaturgie québécoise. Un trop grand écart sépare l'écrit de la transcription de la langue parlée. Or, d'après l'auteur, un texte de théâtre publié, au même titre que toute autre œuvre littéraire, doit adopter un français québécois standard accessible au reste de la francophonie.

BOURASSA, André, «Germain ou Gaulois ? Livre ou livraison ?», *Lettres québécoises*, n^o 35, automne 1984, p. 56-58.

Commentaire sur la langue dans le théâtre de Jean-Claude Germain. Son écriture «hyperréaliste des particularités linguistiques québécoises» (p. 57) est préférée à la «pseudo-transcription phonétique néoréaliste de certains épigones» (p. 57).

BRISSET, Annie, «Translation & Parody. Quebec Theatre in the Making», *Canadian Literature*, n^o 117, été 1988, p. 92-106.

Analyse d'un phénomène significatif dans le théâtre québécois, l'amalgame entre deux termes antinomiques, la traduction et la parodie, et de ses motivations et implications idéologiques.

BRISSET, Annie, «In Search of a Target Language. The Politics of Theatre Translation in Quebec», *Target*, vol. 1, n° 1, 1989, p. 9-27.

Au Québec, le français a été remplacé petit à petit par le vernaculaire comme langage de la scène théâtrale. Une des conséquences de ce phénomène fut l'apparition de traductions «en québécois» d'œuvres étrangères (Brecht, Shakespeare). Cependant, la spécificité du français du Québec n'étant vraiment reconnaissable que dans les classes ouvrières, ces traductions sont souvent marquées par la «prolétarianisation» du langage et l'abaissement du statut social des personnages.

COATES, Carol F., «Language as Masque, *Les faux-brillants* of Jean-Claude Germain», *Québec Studies*, vol. 1, n° 1, 1983, p. 178-190.

Analyse des divers codes linguistiques dans la re-création par Jean-Claude Germain d'une pièce du XIX^e siècle québécois. Le «beau langage» y est présenté comme un masque pour la duplicité et l'escroquerie, alors que le langage populaire est celui de l'authenticité.

COTNOIR, Louise, «Au dire des frontalières», *La Nouvelle Barre du jour*, n° 78, mai 1979, p. 64-84.

Au dire de l'auteure, tout le chemin reste encore à faire dans l'écriture des femmes, car parler au féminin c'est travailler à partir d'une «langue appauvrie et presque inexistante, découvrir l'évident de l'expression quand il s'agit de la conjuguer avec le vécu» (p. 71).

COTNOIR, Louise, «Le genre marqué*», *La Nouvelle Barre du jour*, n° 133, décembre 1983, p. 78-86.

Les femmes sont à la recherche de leur identité et des mots pour la dire, car le code linguistique, la culture et l'héritage symbolique jouent contre elles. Elles doivent se forger leur propre langue bâtarde en bouleversant la grammaire et les règles.

FILTEAU, Claude, «*Le cassé* de Jacques Renaud : un certain parti-pris sur le vernaculaire français québécois», *Voix et images*, vol. V, n° 2, hiver 1980, p. 271-291.

Le projet de cet article est d'examiner «l'interaction des codes romanesques et des formations idéologiques qui les recourent à travers une certaine représentation de

la grammaticalité du langage» (p. 272). L'analyse mène à la conclusion que «la nouvelle de Renaud se situe dans une problématique existentialiste de l'aliénation et de la perte d'identité qu'elle dépasse» (p. 287).

FILTEAU, Claude, «*Les cantouques* de Gérald Godin : cohésion textuelle et contextualisation en discours», *Itinéraires et contacts de culture*, Paris, vol. 6, 1985, p. 121-140.

Étude des poèmes de Godin à travers les «ruptures de contexte» ou «discordances contextuelles» introduisant la logique discursive de la langue parlée dans l'œuvre et «ouvrant singulièrement le poème aux formes d'un récit brisé» (p. 124) selon la tradition nord-américaine.

GAGNON, Madeleine, «Poétique», *Les Herbes rouges*, n° 26, février 1975, s.p.

Plaidoyer très engagé en faveur d'une écriture réaliste. Le langage est une pratique sociale qui doit témoigner de son appartenance au «peuple», d'après l'écrivaine qui s'insurge à la fois contre l'ordre social et les normes grammaticales.

GAREBIAN, Keith, «Liberation in the Rag-and-Bone Shop», *Canadian Literature*, n° 66, automne 1966, p. 112-116.

Compte rendu de la traduction anglaise des *Belles-sœurs* et de *Hosanna* de Michel Tremblay. L'article insiste sur l'importance du joul dans *Les belles-sœurs* comme expression de la condition sociale des personnages et sur la difficulté de le traduire.

GAULIN, André, «André Langevin», *Québec français*, n° 22, mai 1976, p. 26-27.

Analyse de la «pensée culturelle» d'André Langevin dans laquelle «la survie de la langue et de la culture française prend une place capitale» (p. 26) tant chez l'essayiste que chez le romancier.

GAUVIN, Lise, «Problématique de la langue d'écriture au Québec de 1960 à 1975», *Langue française*, n° 31, septembre 1976, p. 74-90. Numéro sur «Le français au Québec».

Présentation, dans une perspective historique, des enjeux d'une question qui met en cause le statut d'une littérature et détermine les phases de son autonomisation. «Les déplacements de l'argumentation sur ce point, de même que les utilisations fort diverses par les écrivains de lexiques

plus ou moins communs, permettent de suivre ce cheminement qui, de Crémazie à *Parti pris* et à Victor-Lévy Beaulieu, interrogent la notion même de littérature ou s'interrogent, comme ce fut d'abord le cas, sur les conditions d'existence et la spécificité d'une littérature "canadienne"» (p. 75).

GAUVIN, Lise, «La saison de l'inconfort : *Parti pris* et le littéraire en question», dans *Littérature et idéologie. La mutation de la société québécoise de 1940 à 1972*, Cahiers de l'ISSH, 1976, p. 218-234.

Analyse du champ littéraire, tel que présenté à *Parti pris*, à la fois comme système clos et interdépendant. Deux grandes tendances se dessinent à la revue : une réflexion sur la littérature comme institution et la mise en place d'une écriture critique.

GAUVIN, Lise, «L'Écrivain et la langue au Québec», *Europe*, n° 731, mars 1990, p. 4-13. Numéro sur «Littérature nouvelle du Québec».

Analyse de la *surconscience* linguistique de l'écrivain québécois et des stratégies textuelles développées au cours des dernières années. «L'identification d'une littérature québécoise, en même temps qu'elle passe par la question de la langue, la dépasse également dans la mesure où cette littérature a acquis un niveau d'autonomie suffisant pour, jusqu'à un certain point, éviter la cristallisation sur ce sujet et légitimer ses propres usages.»

GAUVIN, Lise, «La *surconscience* linguistique de l'écrivain francophone. Positions des revues québécoises», *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, vol. LXII, 1990-1991, p. 83-101.

Examen de la notion d'irrégularité, en regard de celle de *surconscience*. Analyse des positions/interventions de quelques revues québécoises (1960-1990) dans la définition d'un champ littéraire distinct.

GODIN, Gérald, «Ottawa et le français», *L'Action nationale*, vol. LXXIII, n° 3, 1983, p. 195-198.

«La politique fédérale à l'égard de la langue française au Canada tient en gros dans les principes suivants : renforcer le français là où il est au stade terminal; rester passif là où il a des chances réelles de s'affirmer et l'affaiblir là où il est fort» (p. 195), soutient le

ministre-poète qui accuse aussi Ottawa de dissimuler la triste réalité de l'assimilation des francophones.

GODIN, Jean Cléo, «Le "tant qu'à ça" d'Albertine», *Québec Studies*, n° 11, hiver 1991, p. 111-116.

Commentant le «tant qu'à ça» qui ouvre la pièce *Albertine en cinq temps* de Michel Tremblay, l'auteur montre que le dramaturge se soucie de plus en plus de mettre en évidence la beauté de la langue parlée, ne serait-ce que pour dissiper le malentendu «voulant que les personnages qu'il crée, parce qu'ils vivent dans la misère et la laideur, soient pour autant laids» (p. 115).

HÉBERT, François, «Écrire l'Amérique en français», *Liberté*, n° 139, janvier-février 1982, p. 87-93.

À partir de l'étymologie des mots «royaume» et «réalité», l'auteur s'interroge : «Qu'est-ce qu'un pays ? Un désir et une réalité souvent assez différents l'un de l'autre» (p. 89). Pour les Québécois, «[u]ne seule certitude : [la] langue» (p. 91), «dernier bastion de [l']identité et cela place tout un peuple dans la situation même de l'écrivain» (p. 93).

HESBOIS, Laure, «Les monologues de Sol : une initiation à la langue-Moi», *Voix et images*, vol. VII, n° 1, automne 1981, p. 119-130.

Description du langage de Sol comme une «langue-Moi» visant à présenter une certaine vision de la société par l'utilisation de l'ignorance simulée d'un innocent. Mais ce langage reste toujours adapté à la communication, d'où son efficacité.

HODGSON, Richard et Ralph SARKONAK, «Deux hors-la-loi québécois : Jacques Godbout et Jacques Poulin», *Québec Studies*, n° 8, 1989, p. 27-36. Numéro «Language and Law».

Mise en rapport du procédé de *code-switching* à l'œuvre dans les romans *Volkswagen blues* de Poulin et *Une histoire américaine* de Godbout avec le statut de hors-la-loi des personnages.

HOUEBINE, Anne-Marie et Marcelin PLEYNET, «De l'écrivain au linguiste, sur les langues», dans *Dossier Québec*, Paris, Stock, coll. «Livre-dossier Stock», 1979, p. 463-482.

Dans cet entretien, Anne-Marie Houdebine, linguiste, après avoir analysé les composantes du français parlé au Québec, constate, tout comme Marcelin Pleynet, que les virtualités et les singularités du français québécois, qui en font à leurs yeux une langue plus créatrice que le français hexagonal, ne sont pas vraiment exploitées dans la littérature québécoise, sauf par quelques écrivains.

«Le joul : mort ou vif ?», *L'Actualité*, vol. 16, n° 13, 1^{er} septembre 1991, p. 16-22.

Enquête sur la situation du joul au Québec réalisée par la journaliste Hélène de Billy. Le constat qui s'en dégage est que «l'ère du joul à tout prix est terminée» (p. 16). Tant dans la littérature que dans la chanson, au cinéma et au théâtre, on utilise maintenant tous les niveaux de la langue. Suit une entrevue avec Michel Tremblay qui soutient que le joul n'est pas mort, qu'il est utilisé au théâtre pour certains personnages, mais qu'il n'a jamais été question, dans son esprit, d'en faire une «langue nationale». «On peut écrire aujourd'hui dans n'importe quelle langue» (p. 22).

«Langue et lutte des classes», *Chroniques*, n° 15, mars 1976, p. 4-12. Éditorial.

Survol rapide des nombreuses prises de position sur la langue énoncées dans la revue. On s'accorde pour rejeter le bilinguisme devant le danger que représente la masse démographique anglophone avoisinante. Les données sociales du problème linguistique sont mises de l'avant. Niveaux de langue, compétence linguistique et classes sociales sont intimement liés. Le collectif en conclut que la solution se doit d'être politique.

LAROCHE, Maximilien, «Esquisses d'une sémantique du créole haïtien et du joul québécois», *Voix et images du pays*, vol. IX, 1975, p. 239-260.

Comparaison entre le joul québécois et le créole haïtien de façon à mettre en évidence «une double résistance, celle du locuteur africain d'Haïti par rapport au français, celle du locuteur français du Québec par rapport à l'anglais». Cette perspective comparatiste est reprise, d'un point de vue thématique, par Maximilien Laroche dans *La découverte de l'Amérique par les Américains* (Grelca, Université Laval, coll. «Essais», 1989, 280 p.). Dans *La double scène*

de la représentation. Oraliture et littérature dans la Caraïbe (Grelca, Université Laval, coll. «Essai», 1991, 234 p.), il étudie le double jeu auquel se livre l'écrivain diglotte, tiraillé entre oralité et littérature, et propose le concept d'«oraliture» pour rendre compte de ce phénomène.

LAVOIE, Thomas, «Les régionalismes de Charlevoix dans *Menaud, maître-draveur*», *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada*, Ottawa, n° 13, hiver-printemps 1987, p. 119-128. Numéro «Histoire de Menaud».

Relevé, à partir de la première version de *Menaud* — celle où les québécismes sont les plus nombreux — du vocabulaire charlevoisien, précédé d'une brève analyse des positions de l'écrivain à propos du parler populaire.

MAILHOT, Laurent, «De la littérature orale au théâtre», *Québec français*, n° 49, mars 1983, p. 40-43.

Après avoir défini le monologue, Laurent Mailhot (qui a publié, avec Doris-Michel Montpetit, une anthologie des *Monologues québécois 1880-1980*, Montréal, Leméac, 1980, 420 p.) remarque qu'il apparaît dans les périodes de changement, de bouleversement et de transition. Son univers, qui «apprivoise la ville et la modernité» (p. 41), est celui des petites gens. Le monologue «parle de tous à chacun, sur un mode personnel et confidentiel — comme autrefois on se donnait des nouvelles de la parenté et du voisinage» (p. 41). Cette «parole théâtralisée» a trouvé tout naturellement sa place à l'intérieur du théâtre québécois.

MAILLET, Antonine, «L'écrivain minoritaire et son public», dans Alain BAUDOT, Jean-Claude JAUBERT et Ronald SABOURIN (dir.), *Identité culturelle et francophonie dans les Amériques III*, Québec, CIRB, 1980, p. 147-152.

Prise de position pour la défense de la langue et de la culture acadiennes. Antonine Maillet réclame le droit à la différence. Elle se permet d'écrire des mots «pour le plaisir, parce qu'ils sont beaux» (p. 152). Elle n'a de comptes à rendre qu'à ses ancêtres, ces «écrivains oraux», qui lui ont donné sa langue en héritage.

MAJOR, André, «Langagement (1960-1975)», *Voix et images*, vol. 1, n° 1, septembre 1975, p. 120-124.

L'auteur trace un portrait du climat intellectuel des années soixante et dénonce l'actuel silence des

intellectuels, qui favorise la confusion, de même que la valorisation du joul, «ce bégaiement de dépossédé» (p. 123). Il plaide pour «langagement» de l'écrivain, car le langage peut changer les choses en les nommant, en les montrant.

MAJOR, Robert, «Le joul comme langue littéraire», *Canadian Literature*, n° 75, hiver 1977, p. 41-51.

Dans *Le cassé* de Jacques Renaud, l'auteur relève un décalage significatif entre le style du narrateur, ses interpellations, et celui des personnages, ce qu'il perçoit comme un grave défaut d'écriture.

MELANÇON, Benoît, «Le statut de la langue populaire dans l'œuvre d'André Belleau ou La reine et la guidoune», *Études françaises*, vol. 27, n° 1, 1991, p. 121-132.

Abordée par le biais de la critique, la question de l'insertion de la langue populaire dans la langue littéraire modifiera la pratique d'écrivain d'André Belleau. L'influence de Bakhtine sera, à cet égard, déterminante et Belleau surmontera la «discordance lexicale» des premiers écrits pour en arriver à maîtriser les divers niveaux linguistiques (p. 123).

MELANÇON, Robert, «Le poète est un traducteur», *Canadian Literature*, n° 117, été 1988, p. 108-112.

Analyse des rapports étroits entre l'écriture de la poésie et sa traduction. Les contraintes qu'impose la traduction sont à la fois un défi et une source d'enrichissement pour le poète qui doit proposer sa propre interprétation de l'œuvre d'un autre. L'auteur affirme que «[l]e traducteur est le lecteur idéal» et que «traduire un poème, c'est peut-être pratiquer la seule forme de critique qu'il appelle» (p. 110).

MEZEI, Kathy, «Literary Translation as a Vehicle of Assimilation in Quebec», *Canadian Literature*, n° 119, été 1988, p. 11-23.

La traduction est-elle neutre ou peut-elle servir à gommer les différences culturelles et favoriser ainsi l'assimilation ? C'est la question que pose cet article qui s'appuie sur des exemples pour montrer qu'il existe des effets pervers de la traduction quand le traducteur pense d'abord à ses lecteurs et a tendance à effacer les différences, ou à occulter le politique, pour

intégrer le texte québécois à la littérature canadienne-anglaise.

MICHON, Jacques, «Aspects du roman québécois des années soixante», *The French Review*, vol. 53, n° 6, mai 1980, p. 812-815. «Numéro spécial sur le Québec».

La transformation du roman québécois au cours des années soixante est expliquée par l'intrusion de la langue parlée/populaire dans la narration, l'«interférence des niveaux d'énonciation» et le recours à la parodie.

MIRON, Gaston, «Les signes de l'identité», *Québec français*, n° 52, décembre 1983, p. 22-23.

Discours de réception lors de la remise du prix David. L'auteur établit les liens entre la poésie et la langue, l'individuel et le collectif. Il constate que l'identité québécoise a changé depuis les années soixante en passant de canadienne-française à québécoise et que la littérature «est un processus historique en interaction avec les autres». Il affirme que si la poésie est «une autre langue dans la langue», si elle n'a «qu'une seule patrie, la langue», la langue du poète, elle, a une patrie : le Québec.

PIETTE, Alain, «Les langues à Papineau», *Voix et images*, vol. IX, n° 3, 1984, p. 113-127.

Analyse du roman de Jacques Godbout, *Les têtes à Papineau*, qui met en lumière les contradictions et les paradoxes de la société québécoise. «C'est en polarisant l'attention du lecteur sur le matériau de la langue qu'on veut lui parler du texte national» (p. 124).

PINGUET, Fabienne, «L'identité à travers la langue», *Écriture 31*, Lausanne, automne 1988, p. 287-291. Numéro «Écrivains du Québec».

Critique des romans *Maryse* et *Myriam première* de Francine Noël. Le personnage de Maryse est perçu comme une représentation de la situation linguistique au Québec.

«Rapport principal artistique/politique; Rapports secondaire langue/artistique (/) langue/politique», *Stratégie*, n° 8, printemps 1974, p. 17-39. Éditorial.

Selon le collectif *Stratégie*, la rhétorique assure «l'inscription d'un point de vue politique dans la langue» (p. 25). Dans la littérature réaliste qui utilise la

langue populaire, la révolution est fictive, car uniquement formelle. Une vraie littérature progressiste, celle de Gaston Miron, Michèle Lalonde, Paul Chamberland, assure «l'intervention de conflits actuels ou historiques dans la fiction» (p. 37).

REID, Gregory J., «An Eye for an Ear : *Fifth Business* and *La grosse femme d'à côté est enceinte*», *Studies in Canadian Literature*, vol. 14, n° 2, 1989, p. 128-148.

Comparaison de deux romans, l'un de Robertson Davies, l'autre de Michel Tremblay, qui fait ressortir la tendance à l'oralité dans les lettres québécoises et la tendance à la «visualité» du récit dans la littérature canadienne-anglaise.

RESCH, Yannick, «Michel Tremblay et le bonheur de parler : lecture de "C'tà ton tour Laura Cadieux"», *Littérature*, Paris, n° 66, mai 1987, p. 91-100. Numéro «Recherches québécoises».

Étude du monologue à partir de l'inscription de la langue orale et de l'usage qui est fait des expressions populaires et des sacres.

RICARD, François, «Notre contemporain, Louis Fréchette», *Liberté*, n° 94, 1974, p. 125-137.

Article qui interroge la soudaine réhabilitation de Louis Fréchette et dénonce la valorisation, pour des raisons idéologiques, du versant joual de cette œuvre.

RICHLER, Mordecai, «A Reporter at Large», *The New Yorker*, 23 septembre 1991, p. 42-92.

Ce pamphlet, présenté comme un reportage, est une virulente dénonciation des lois linguistiques québécoises. Le Québec y est dépeint comme une société tribale, antisémite, intolérante, et qui n'aurait pas évolué depuis les années trente. Cet article a provoqué de nombreuses réactions au Québec et au Canada anglais. La directrice du *Devoir*, Lise Bissonnette, lui a consacré deux éditoriaux.

ROBIN, Régine, «Entre l'enfermement communautaire et le désastre individualiste : une voix pour l'écriture juive», dans *L'invention juive*, Montréal, Université de Montréal, 1991, p. 5-24. Actes du colloque tenu le 2 mars 1990.

Pour l'auteure, «l'écriture juive est une métaphore pour la position de l'écriture tout court, car c'est une position de l'écart, de l'interstice, de la non-

coïncidence, de la différance au sens que Jacques Derrida donne à ce terme» (p. 9). Montréal lui apparaît comme le «lieu de l'innovation possible de l'écriture comme jeu sur les divers intertextes, [...] sur les diverses langues [...]» (p. 23).

SCHONBERGER, Vincent L., «The Problem of Language and the Difficulty of Writing in the Literary Works of Gabrielle Roy», *Studies in Canadian Literature*, vol. 14, n° 1, 1989, p. 127-138.

Analyse de la thématization de l'écriture, au sens littéral (l'orthographe, l'alphabet) comme au sens figuré (l'expression de soi), qui montre que, pour Gabrielle Roy, la langue est opaque. Dans *Alexandre Chenevert* surtout, le problème de la représentation par le langage est central.

SHEK, Ben-Zion, «Quelques réflexions sur la traduction dans le contexte socio-culturel canado-québécois», *Ellipse*, n° 21, 1977, p. 111-117.

Tandis que la traduction officielle, au Canada, est toujours allée de l'anglais vers le français, la traduction littéraire fonctionne essentiellement en sens inverse. La notion sociolinguistique de «diglossie» jette une nouvelle lumière sur cette contradiction apparente.

SIMON, Sherry, «Écrire la différence. La perspective minoritaire», *Recherches sociographiques*, vol. 25, n° 3, septembre-décembre 1984, p. 457-465; repris dans une version légèrement modifiée sous le titre «The Language of Difference» dans *Canadian Literature*, supplément n° 1, 1987, p. 119-128.

Cet article, qui adopte une perspective autre que l'habituelle perspective sociologique, traite de «l'exploration de la culture québécoise à partir d'une perspective minoritaire» à travers les œuvres de quatre écrivains qui abordent la problématique du langage littéraire en y inscrivant leurs différences. Le «théâtre de la différence» (Fennario, Micone) et la destruction de la linéarité du récit (Robin, Jonassaint) sont autant de façons de créer un nouvel espace culturel et un nouveau pluralisme dans la littérature québécoise.

SIMON, Sherry, «Speaking with Authority. The Theatre of Marco Micone», *Canadian Literature*, n° 106, automne 1985, p. 57-64.

Analyse du rôle du langage dans le théâtre de Marco Micone et de ses implications sociales et politiques. L'accent est mis sur les rapports entre la langue et le

pouvoir à tous les niveaux et sur la dialectique entre le langage de l'authenticité et celui de l'autorité.

SIMON, Sherry, «The True Quebec as Revealed to English Canada», *Canadian Literature*, n° 119, été 1988, p. 31-43.

L'examen des traductions d'un corpus de romans québécois — et plus particulièrement des passages en dialecte québécois — permet de dégager un paradigme de la traduction au Canada anglais. Ce paradigme comprend deux modèles : une traduction très littéraire, réécrite, «hypertextuelle», qui gomme parfois tout ce qui pourrait dépayser le lecteur anglophone et une traduction qui «permet au signifiant étranger de traverser la surface du texte» (p. 38). Oscillant entre la vérité ethnographique et la vérité littéraire, mettant tantôt l'accent sur l'identité ou sur la différence, la traduction est un révélateur de la difficulté du Canada anglais à concevoir l'Autre.

SIMON, Sherry, «Paradoxes du discours québécois sur la traduction», *META*, vol. 35, n° 1, mars 1990, p. 214-218. Actes du colloque sur la traduction prolifère.

On trouve, dans le discours québécois sur la traduction depuis les années soixante, «les mêmes termes langue, culture, traduction, mais qui entrent dans des configurations différentes» (p. 214). Ces configurations, qui mettent tantôt l'accent sur l'adéquation langue et culture ou qui, au contraire, les dissocient, caractérisent les différents moments du discours sur la traduction.

SIMON, Sherry, «Entre les langues : l'écriture juive contemporaine à Montréal», dans *L'invention juive*, Montréal, Université de Montréal, 1991, p. 87-102. Actes du colloque tenu le 2 mars 1990.

«[L]a réflexion sur les langues est centrale à l'histoire et à l'expérience juive» (p. 89). Présentation, dans cette perspective, de quelques œuvres de romanciers juifs montréalais comme A.M. Klein, Naïm Kattan, Régine Robin ou Leonard Cohen.

SIMON, Sherry, «Tours de Babel», *Spirale*, n° 104, mars 1991, p. 3

Critique de trois romans qui ont en commun le «traitement de la question de la langue» : *Babel, prise deux* ou *Nous avons tous découvert l'Amérique* de

Francine Noël (VLB éditeur), *Avril ou l'Anti-passion* d'Antonio D'Alfonso (VLB éditeur), *La mauvaise foi*, de Gérard Tougas (Québec/Amérique). Ce dernier récit présenterait la confrontation culturelle sous le signe de la dualité du langage, alors que celui de D'Alfonso intègre au travail textuel des phrases en italien et en anglais. Par contre, l'auteure souligne le caractère monologique de *Babel*, malgré l'intérêt du personnage de Fatima pour la traversée des langues.

THÉORET, France, «Le triomphe des forces concentrationnaires. Note sur "L'hiver de force" de Réjean Ducharme», *Stratégie*, n° 9, été 1974, p. 81-84.

Analyse marxiste du roman de Ducharme. *L'hiver de force*, d'après la critique, «charrie intégralement les valeurs passéistes bien camouflées par l'humour et les jeux de mots» (p. 84). Si le travail sur la langue est progressiste, l'utilisation du jocal «pose de nombreux problèmes» (p. 82) qu'il reste à théoriser.

VADEBONCOEUR, Pierre, «Nous avons mille ans», *L'Action nationale*, vol. LXXXI, n° 4, avril 1991, p. 471-472.

«Peut-on nous imaginer conservant ici la langue française, sans la rattacher fortement par l'éducation, à la France, à la littérature française et québécoise, à une conception suffisamment rigoureuse de la syntaxe et de l'orthographe française, et à l'histoire de la civilisation dont la France est le centre?», se demande l'auteur qui dénonce «[l']amnésie culturelle» des Québécois.

4) Dictionnaires

BERGERON, Léandre, *Dictionnaire de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1980, 572 p. Également en édition de poche.

Ce dictionnaire comprend, d'après l'auteur, «tous les mots proprement et spécifiquement québécois» et vise à compléter les dictionnaires français. Il se veut exhaustif et n'exclut aucun mot pour des raisons de convenance. Tant à cause de sa méthodologie que de son idéologie, ce dictionnaire demeure très controversé.

BERGERON, Léandre, *Supplément au Dictionnaire de la langue québécoise*, précédé de *La charte de la langue québécoise*, Montréal, VLB éditeur, 1981, 168 p.

Supplément de 2300 mots et expressions recueillis auprès de Québécois de toutes les régions ou dans des ouvrages spécialisés.

BOULANGER, Jean-Claude (dir.), *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui. Langue française, histoire, géographie, culture générale*, avant-propos de Gilles Vigneault, Saint-Laurent, Dicorobert, 1992, xxxv/1269/343/lxi p.

Fruit d'une collaboration entre des linguistes québécois et l'équipe rédactionnelle du *Robert*, ce dictionnaire synchronique du français nord-américain comprend un dictionnaire des noms propres, une chronologie, un atlas géographique et historique et des annexes grammaticales. Le niveau des descriptions correspond à celui du *Robert Micro* et les entrées communes au français québécois et au français de France ont été revues et modifiées en fonction de l'usage du français en Amérique du Nord.

DESRUISSEAU, Pierre, *Dictionnaire des expressions québécoises*, Montréal, Hurtubise HMH, 1980; Montréal, BQ, 1990 (édition de poche), 446 p.

Ce dictionnaire, non exhaustif, est de consultation facile et comprend «toute expression utilisée couramment au Québec et reconnue comme telle, qu'elle soit ou non issue d'un fonds culturel étranger».

DE VILLERS, Marie-Éva, *Multidictionnaire des difficultés de la langue française*, Montréal, Québec/Amérique, 1988, xxxi/1142 p.; Montréal, Québec/Amérique, coll. «Langue et culture», 1992 (nouvelle édition mise à jour et enrichie), xxi/1324 p.; repris sous le titre *Dico pratique*, Paris, Larousse, 1989, xxi/1197 p.

Outil polyvalent et de consultation facile, ce dictionnaire s'adresse au grand public autant qu'aux professionnels. Il intègre dans un seul ordre alphabétique l'ensemble des difficultés linguistiques des usagers du français au Québec et partout dans le monde (orthographe, grammaire, sémantique, anglicismes, canadianismes, conjugaisons, etc.)

DUGAS, André et Bernard SOUCY, *Dictionnaire pratique des expressions québécoises. Le français vert et bleu*, Montréal, Éditions Logiques, 1991, 299 p.

Dictionnaire d'expressions idiomatiques puisées au sein de la population québécoise. Les définitions renvoient cependant à des sources non québécoises

dans le but «de souligner le rapprochement de l'emploi des expressions communes aux francophones d'ici et d'ailleurs et de faciliter ainsi des études contrastives» (p. xii).

DULONG, Gaston, *Dictionnaire des canadianismes*, Paris, Larousse, 1989, 461 p.

Dictionnaire où, selon l'aveu même de l'auteur, «le choix des mots est strictement personnel» et qui comprend les termes en usages au Québec et en Acadie. Il incorpore aussi les mots normalisés par l'Office de la langue française, des termes issus de la langue rurale traditionnelle, le vocabulaire du milieu géographique et un certain nombre d'anglicismes. Sont exclus les jurons, les sacres et les variantes phonétiques de mots français.

DUNN, Oscar, *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec, A. Côté et Cie, 1880, 199 p.; Québec, Presses de l'Université Laval, 1976 (réédition), 199 p.

Premier recueil alphabétique de régionalismes du français au Québec d'une certaine envergure (1750 entrées). En plus du vocabulaire, il indique quelques caractéristiques de la prononciation. Dunn a le mérite d'avoir le premier signalé l'origine de certains traits du québécois dans les parlers régionaux de France.

POIRIER, Claude (dir.), *Dictionnaire du français québécois, Description et histoire des régionalismes en usage au Québec depuis l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours incluant un aperçu de leur extension dans les provinces canadiennes limitrophes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1985, 167 p. Volume de présentation.

Dictionnaire historique et étymologique qui est le résultat d'une étude «de la partie du lexique qui diffère du français standard». Les mots sont présentés par famille et pour chacun d'eux on trouve les principales prononciations et orthographes, des définitions illustrées par des exemples, les synonymes les plus courants, une explication historique et étymologique. Ce dictionnaire est issu du projet «Trésor de la langue française au Québec».

POIRIER, Claude (dir.), *Dictionnaire du français plus. À l'usage des francophones d'Amérique*, Montréal, Centre éducatif et culturel, 1988, 1856 p.

Dictionnaire du français nord-américain qui remet en question la notion de régionalisme. Il comprend tout le

vocabulaire usuel du français, plus «les faits de langue caractéristiques du français québécois». En un sens, il est le premier dictionnaire québécois.

ROGERS, David, *Dictionnaire de la langue québécoise rurale*, Montréal, VLB éditeur, 1977, 246 p.

Dictionnaire non exhaustif qui regroupe les termes «du français québécois tel qu'on le retrouve dans la littérature du terroir». L'auteur a répertorié des termes et des expressions que l'urbanisation ou le purisme ont fait disparaître. L'originalité de ce dictionnaire tient au fait que son matériau provient d'une douzaine de romans québécois de la terre (de *Marie Calumet*, 1904, à *Les jours sont longs*, 1951).

ROBINSON, Sinclair et Donald SMITH, *Manuel pratique du français québécois et acadien/Practical Handbook of Quebec and Acadian French*, Toronto, Anansi, 1984, 302 p.

Édition revue et augmentée du *Manuel pratique du français canadien/Practical Handbook of Canadian French* (1973). Glossaire pratique du français parlé par les francophones d'Amérique. Le glossaire, précisent les auteurs, «n'est pas un dictionnaire, n'est pas exhaustif et ne comprend pas l'étymologie des mots». Les mots y sont regroupés par thèmes (cuisine, sports, etc.) et pour chaque terme en québécois, on trouve l'équivalent en français de France et en anglais. Une version remaniée et augmentée est parue en 1990 sous le titre *Dictionnaire du français canadien/Dictionary of Canadian French* (Toronto, Stoddard, 292 p.). Plus de 1000 mots et un index général ont été ajoutés et certains termes, désuets, ont été supprimés.

SEUTIN, Émile et André CLAS, en collaboration avec Marthe FARIBAUT, Chantal BOUCHARD et Manon BRUNET, *Richesses et particularités de la langue écrite au Québec*, Montréal, Université de Montréal, Département de linguistique et philologie, 1979-1982, 8 fascicules, 2465 p.

Dictionnaire synchronique de langue et d'exemples. Les auteurs ont procédé au dépouillement des œuvres littéraires québécoises (romans et œuvres dramatiques surtout) pour la période 1940-1975. Les autres sources sont la littérature orale et la langue parlée. Chaque article comporte une brève définition, un commentaire rappelant l'usage du français central (s'il y a lieu) et une série d'exemples.

5) Bibliographies

BONENFANT, Joseph (dir.), *Index de Parti pris (1963-1968)*, Université de Sherbrooke, CELEF, 1975, 116 p.

«Orientations bibliographiques», dans *Langue et identité. Le français et les francophones d'Amérique du Nord*, textes et points de vue présentés par Noël Corbett, Québec, Presses de l'Université Laval, 1990, p. xxv-xxxiii.

GAGNON, Claude-Marie, *Bibliographie critique du joual 1970-1975*, Québec, Presses de l'Université Laval, Cahiers de l'ISSH, 1976, 117 p.

GAUVIN, Lise, «Littérature et langue parlée au Québec», *Études françaises*, vol. 10, n° 1, février 1974, p. 79-119.

III) LANGUES ET LITTÉRATURES. ÉLÉMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

par Lise Gauvin et Rainier Grutman



Balises pour un parcours théorique

Sujet polyvalent s'il en est, le rapport entre langues et littératures a intéressé des disciplines telles que la stylistique, la sociocritique, l'analyse du discours, la pragmatique et la linguistique de l'énonciation. On se souvient surtout de la place de choix que lui assignèrent jadis les Formalistes russes et, dans leur sillage, les structuralistes de Prague (avec Roman Jakobson comme trait d'union entre les deux écoles). Force est cependant de constater que l'hypothèse d'une spécificité linguistique de la langue littéraire n'a pas donné les résultats espérés : en plus de reconnaître la porosité des frontières entre le «langage poétique» et le «langage commun», les chercheurs contemporains s'attellent à la tâche de décrire les modalités de leur complémentarité. Ainsi, une nouvelle discipline a pu être créée, la *glottocritique*, basée sur l'observation des faits de langue dans le texte (Jean Bernabé). À la question de savoir s'il existe une langue littéraire et au souci d'en déterminer les propriétés générales se substitue peu à peu une réflexion sur la langue énoncée dans les textes mêmes. En d'autres mots : comment la littérature met-elle en scène la langue des communautés qu'elle décrit ? Quel est le statut des différentes variétés (régionales, sociales, historiques) à l'intérieur du texte fictif ? De quelle manière les conflits langagiers y sont-ils représentés ou, au contraire, évités ? Au lieu de considérer langues et littératures comme des entités distinctes, les travaux les plus stimulants au niveau théorique étudient les langues dans les œuvres littéraires.

Ces nouvelles perspectives critiques coïncident avec de nombreuses publications qui, depuis une dizaine d'années, signalent un regain d'intérêt pour l'étude linguistique des textes. En 1992, une nouvelle revue est créée à l'Université de Lancaster, *Language and Literature*, dont les champs de spécialisation sont la critique linguistique et l'analyse stylistique. En même temps, des ouvrages collectifs proposent synthèses et perspectives : *Linguistics and the Study of Literature* (D'haen 1986), *The Linguistics of Writing* (Fabb, Attridge, Durant et MacCabe 1987). La seule année 1993 voit paraître quatre numéros de revue sur le sujet. Il y est question de l'application aux textes d'une linguistique de l'énonciation (Lapaire et Rotgé, «Littérature et linguistique», *Caliban*), de l'appropriation/adaptation des langues européennes par les écrivains du

Nouveau Monde (Gauvin et Jonassaint, «L'Amérique entre les langues», *Études françaises*), du statut symbolique de la langue (Robin, «La langue fétiche/Fetishizing Language», *Discours social/Social Discourse*) et du bilinguisme textuel (Sarkonak et Hodgson, «Writing in Stereo... Bilingualism in the Text», *Visible Language*). Quant aux ouvrages comme tels, l'ampleur de la bibliographie qui suit donnera une idée de leur nombre et de leur importance.

Afin de rendre compte des recherches plus récentes, tant en Amérique qu'en Europe, nous avons choisi de nous limiter aux publications postérieures à 1970. Sans prétendre nullement à l'exhaustivité, nous avons cherché à constituer une bibliographie *représentative* des travaux théoriques et critiques sur l'interaction entre langues et littératures. Deux types de chercheurs se sont penchés sur la question. Les uns, appelons-les «philologues» pour faire vite, ont manifesté leur intérêt pour le rapport entre la *koinè* littéraire et les parlars régionaux. Dans l'exacte mesure où ils dépassent le cadre étroit d'une stylistique lexicale, ces travaux (surtout abondants en Europe) ont retenu notre attention. À la suite des vagues de décolonisation qui se sont succédé depuis 1960, d'autres chercheurs, non européens pour la plupart, ont franchement abordé le sujet de l'inégalité sociolinguistique qui était le lot des auteurs nés dans les anciennes colonies.

Le lecteur doit s'attendre à compléter ce premier inventaire par des bibliographies plus spécialisées, portant sur des corpus nationaux ou encore sur des œuvres, des méthodes en particulier. La première originalité de cette bibliographie-ci est son caractère international, que vient souligner le pluriel du titre «Langues et littératures». En effet, elle témoigne des recherches menées dans plus de vingt-cinq pays, dont les résultats ont été publiés en français et en anglais bien sûr, mais également en allemand, en italien ou en espagnol. Afin d'en faciliter la consultation, nous proposons de regrouper les articles sous les quatre rubriques que voici : la spécificité de la langue littéraire, les variations internes et/ou externes, les perspectives historiques et les cas particuliers.

Y a-t-il une langue littéraire ?

La question continue d'être débattue dans les états présents, même si la réponse donnée est unanimement négative. Ronald Carter («Is There a Literary

Language ?», 1987) cerne bien la difficulté du sujet : en associant langue littéraire et langue de la littérature, on ne fait que déplacer le problème puisque la notion de littérature est elle-même objet de fluctuations. Après avoir rappelé les thèses formalistes et fonctionnalistes, l'auteur propose ses propres critères de littéarité, faisant appel aux notions de polysémie et de densité sémantique. Il croit indispensable de prendre en compte le contexte, lequel détermine l'activité coopérative du lecteur. Dans «La définition linguistique de la littéarité : un leurre ?» (1991), Jean-Marie Klinkenberg se livre à son tour à une réflexion historique et épistémologique sur la notion de littéarité, notion qu'il voit comme étant «en crise» dès son origine même. En plus des tentatives des Formalistes russes pour établir une science de la littérature, ainsi que leur critère de «défamiliarisation» ou «désautomatisation» (*ostranenie*), il discute les moyens techniques, toujours lacunaires, convoqués par divers théoriciens —de Jakobson à A.J. Greimas — pour définir la littéarité d'un texte. Dans le cadre d'une sémiotique générale et dans le mouvement d'élargissement que connaît actuellement la science du langage, estime l'auteur, la spécificité du littéraire semble avoir disparu. En 1983, dans «Il linguaggio letterario», Angelo Marchese proposait déjà, mais sans en fournir les outils, de conjuguer les approches sémiologique et institutionnelle afin de rendre compte des multiples enjeux de la littéarité. Jürgen Scharnhorst («Theorie der Literatursprache», 1986), de son côté, passe en revue les recherches menées sur la langue littéraire dans les pays socialistes, où elle fait souvent partie d'une interrogation générale sur l'expression culturelle.

Sous le signe de la variation

Parallèlement à cette spéculation théorique, plusieurs ont interrogé les textes mêmes, cherchant à rendre compte de la variation tantôt interne (registres ou niveaux de langue), tantôt externe (rapports de force ou de connivence entre les langues) qu'ils exhibent. À côté de recherches sur la transposition littéraire du parler populaire et d'autres faits liés à l'oralité (Filteau, Goetsch, Vachon), on trouvera donc des études sur les littératures dialectales (Beccaria, Elwert) ainsi que des analyses consacrées au plurilinguisme (Baetens Beardsmore, Grutman, Horn) ou encore à la diglossie (Sobre, Vallverdú) littéraires. Dans son livre *The Poet's Tongues. Multilingualism in Literature*, Leonard Forster évoque les

principales étapes d'un phénomène que Renée Balibar appellera plus tard le «colinguisme». Depuis l'époque romantique, cette pratique d'écriture en plusieurs langues a cédé le pas à un emploi textuel plus discret de xénismes, qui témoigne de la «surconscience» (Gauvin) des écrivains concernés ou encore de leur volonté de remonter à une *Ursprache* insuffisamment maîtrisée mais volontiers idéalisée (Robin). Si le tableau des expériences polyglottes ne serait pas complet sans l'autotraduction mise au point par Beckett pour créer un système textuel *sui generis* (Fitch), on aurait tort d'oublier que cette solution a parfois été choisie collectivement, par des auteurs en position d'infériorité symbolique, pour échapper aux contraintes de la diglossie (Zabus). Dans le cadre des travaux qui ont précisé les liens entre la sociolinguistique et les études littéraires (Glowinski, Gueunier), il convient d'ailleurs de souligner le succès rencontré par le modèle diglossique (Giordan et Ricard) et par son dérivé tétraglossique (mis de l'avant par Henri Gobard pour critiquer la pédagogie des langues vivantes). Après avoir reçu l'aval de Deleuze et Guattari dans l'ouvrage qu'ils consacrèrent à Kafka, le schéma de Gobard a rendu de précieux services aux critiques antillais et canadiens, notamment.

Perspectives historiques

Parfois, la réflexion prend appui sur un vaste panorama diachronique. C'est le cas dans les travaux de Mikhaïl Bakhtine, à qui l'on doit un triptyque sur le rapport langues-littératures. Tandis que les deux volets extérieurs analysent les œuvres de Rabelais et de Dostoïevski du point de vue de leur «dialogisme» (*raznorecie*), ce concept est précisé dans le panneau central, intitulé *Esthétique et théorie du roman*. L'auteur y relit l'histoire entière du roman occidental à la lumière de l'opposition entre une «ligne monologique» (qui va des sophistes grecs au *Bildungsromane* allemands, en passant par les romans de chevalerie) et une ligne «dialogique», composée de textes qui, à l'instar de *Don Quichotte* et des romans anglais du XVIII^e siècle, exploitent la stratification sociale du langage. On trouvera davantage d'informations sur cette dernière tradition dans *Speech in the English novel*. Norman Page y part de l'idée que la caractérisation linguistique peut se faire de deux façons complémentaires : soit en rattachant le personnage à un ensemble social ou géographique (à l'aide d'un dialecte), soit en soulignant ses idiosyncrasies (en lui prêtant un idiolecte). Il ressort de ces analyses que le

dialogue oscille entre une économie narrative et une économie plus esthétique, où les paroles sont plus opaques et obéissent à une logique propre (cet aspect a été développé depuis par Gillian Lane-Mercier). En France, les recherches de Renée Balibar ont trouvé leur aboutissement provisoire dans une *Histoire de la littérature française* écrite du point de vue de la langue. Plutôt que de voir dans les lettres françaises l'émanation d'un esprit national, l'auteur les situe par rapport au «colinguisme» européen, au sein duquel elles ont joué un rôle clef aux côtés de l'anglais et de l'allemand (et sous la tutelle linguistique du latin). Balibar discerne deux ajustements : l'un eut lieu à l'époque de la Renaissance, à la suite de l'action cumulée de l'imprimerie et du théâtre; l'autre au tournant du XIX^e siècle, quand le code écrit des anciennes élites dut convenir au plus grand nombre. Depuis lors, il y a eu un va-et-vient constant, selon elle, entre l'enseignement de la langue (nationale) et la pratique de la littérature (nationale).

Cas particuliers

Nombreuses sont les monographies consacrées aux préoccupations linguistiques et/ou au style ludique d'écrivains individuels : comme ces travaux sont pour la plupart bien connus des spécialistes, notre choix s'est limité aux ouvrages qui présentent un intérêt théorique. Ainsi verra-t-on apparaître, au fil des pages qui suivent, les noms de Rabelais, Wordsworth, Stendhal, Flaubert, Zola, Mallarmé, Jarry, Proust, Joyce, Kafka, Valéry, Céline, Queneau, Mauriac, Beckett, Semprún, Césaire, Roumain, Schwarz-Bart et Tremblay. Faute d'espace, nous avons dû exclure le très grand nombre d'articles sur un seul texte (roman, poème...), ainsi que les manifestes, dont nous réservons l'étude pour des travaux ultérieurs, étant donné le caractère spécifique de l'écriture manifestaire (voir *Littérature*, 39, 1980). Il a été possible, par contre, d'intégrer quelques témoignages d'écrivains : à la participation, ailleurs dans ce numéro, d'Assia Djebar et d'Henri Lopès, s'ajoutent de la sorte les essais et réflexions d'Édouard Glissant, de Julien Green, d'Abdelkebir Khatibi et de Paul Willems.

Par sa complexité même, la question de la langue d'écriture nous apparaît à la fois comme la mise en abyme de l'objet littérature et la mise en évidence de la difficulté de le cerner. L'analyse linguistique, au cours des deux dernières décennies, a pris conscience du paradoxe qu'il y a à tenter de lier la stabilité

d'une théorie à l'indécidable du phénomène de l'écriture. Des nombreuses théories et approches critiques, on retiendra surtout un consensus méthodologique qui consiste à moduler et à compléter une approche par une autre : la sociocritique par l'analyse institutionnelle, la linguistique structurale par l'analyse du discours et l'approche pragmatique. Ce syncrétisme théorique nous incite à engager le lecteur à choisir son propre itinéraire à travers les balises que lui fournit cette bibliographie.

Descriptions

ADAM, Jean-Michel, *Langue et littérature. Analyses pragmatiques et textuelles*, Paris, Hachette, 1991.

Manuel pédagogique qui veut renouer le dialogue entre l'analyse du discours dit «ordinaire» et celle du discours littéraire. Si les différentes parties du livre, consacrées respectivement au poème, au roman et au théâtre, sont fondées sur des bases linguistiques, la science du langage n'y occupe pas toute la place.

ANTOINE, Gérald et Robert MARTIN (dir.), *Histoire de la langue française 1880-1914*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 1985.

Remise en chantier du travail classique de Ferdinand Brunot. Un long chapitre y est consacré aux «Aspects de la langue littéraire». À partir de corpus poétiques (Gérald Antoine), romanesques (Michel Autrand), dramatiques (Pierre Larthomas), critiques (Roger Fayolle) et philosophiques (André Robinet), les collaborateurs tentent de cerner le style de la III^e République. Tandis que Henri Mitterand retrace l'évolution «de l'écriture artiste au style décadent», Michel Arrivé se penche sur le rapport qu'entretient la «pataphysique» d'Alfred Jarry avec le langage (voir déjà Michel ARRIVÉ, *Les langages de Jarry. Essai de sémiotique littéraire*, Paris, Klincksieck, 1972).

ARNAUD, Jacqueline, «Entre l'expression française et l'identité arabe. Propos recueillis», *Französisch Heute*, Frankfurt-am-Main, vol. XV, n^o 2, 1984, p. 252-258.

Série d'entretiens avec des auteurs maghrébins qui écrivent en français : les Algériens Habib Tengour et

Nabile Farès, le Marocain Abdelkebir Khatibi (l'auteur d'*Amour bilingue*) et le Tunisien Abdelwahab Meddeb.

ASHCROFT, Bill, Gareth GRIFFITHS et Helen TIFFIN, *The Empire Writes Back. Theory and practice in post-colonial literatures*, London, Routledge, 1989.

Introduction à l'étude des nouvelles littératures de langue anglaise. Aux modèles nationaux (les États-Unis), régionaux (l'Afrique subsaharienne) et antithétiques (la «négritude»), les auteurs préfèrent une approche comparatiste qui laisse une large place à l'hybridité, au mélange. Les intellectuels postcoloniaux (Franz Fanon, Albert Memmi, Max Dorsinville) ont remplacé l'épistémè européen du «temps» par celui de «l'espace» et l'unilinguisme monolithique de la tradition continentale par un multiculturalisme syncrétique. Parallèlement à cette réflexion théorique, les littératures postcoloniales se sont petit à petit approprié les langues d'écriture européennes, en leur insufflant de nouveaux sens repris au substrat vernaculaire. Or ce travail fut différent selon la configuration sociolinguistique de la société en question. Dans les communautés créoles des Caraïbes par exemple, on a, plutôt qu'une agrégation de dialectes, un «continuum» qui permet tout un éventail de stratégies textuelles : la glose, les xénismes, l'emploi d'une *interlangue*, la fusion syntaxique, l'alternance codique et la transcription du vernaculaire. Excellente bibliographie.

ATTRIDGE, Derek, *Peculiar Language. Literature as Difference from the Renaissance to James Joyce*, Ithaca (New York), Cornell University Press, 1988.

Dans une première partie, l'auteur «déconstruit» trois points de vue sur le langage littéraire, formulés respectivement à la Renaissance (par G. Puttenham), à l'ère romantique (par W. Wordsworth) et l'époque «moderniste» (par F. de Saussure). Les contradictions inhérentes à ces trois démarches sont dépassées par James Joyce, dont l'œuvre fait l'objet des analyses qui constituent la deuxième partie du livre. Dans *Ulysses* et *Finnegan's Wake*, de nombreux jeux de mots combinent les principes prétendus exclusifs de l'arbitraire et de la motivation du signe linguistique, tout en suggérant des liens nouveaux entre le langage et le corps d'une part, entre le langage et le rire d'autre part. Sans relever d'une sociologie de la littérature, l'étude

d'Attridge contextualise la question de la spécificité du langage littéraire.

BAETENS BEARDSMORE, Hugo, «Polyglot Literature and Linguistic Fiction», *International Journal of the Sociology of Language*, New York, vol. 15, 1978, p. 91-102.

Typologie sociologique de la littérature polyglotte. Deux des quatre cas distingués par l'auteur (à savoir : le plurilinguisme textuel et l'alternance de plusieurs idiomes d'un texte à l'autre) peuvent apparaître n'importe où, tandis que l'emploi d'une langue marquée par les interférences et la création d'une «fiction linguistique» sont plutôt propres aux situations de contact linguistique.

BAKHTINE, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, traduit du russe par Daria OLIVIER, Paris, Gallimard, 1987.

Dans ce recueil d'essais, celui intitulé «Du discours romanesque» surtout réserve une large place à la réflexion sur la langue. Bakhtine y développe sa célèbre thèse sur la nature dialogique, *hétéroglotte*, du roman et de son langage, qu'il oppose au style monologique des genres poétiques. Après avoir montré comment fonctionne la polyphonie romanesque, l'auteur propose un survol diachronique des deux «lignes stylistiques» qui auraient marqué l'histoire du roman depuis l'Antiquité grecque.

BALIBAR, Renée, avec Geneviève MERLIN et Gilles TRET, *Les français fictifs. Le rapport des styles littéraires au français national*, Paris, Hachette-Littérature, 1974.

Recueil d'études qui aborde les conflits sous-jacents à l'unité et à l'uniformité apparentes de la langue nationale, telle qu'elle est enseignée dans les écoles de la République française. Merlin analyse le style faussement naturel de Flaubert, Tret examine l'esthétique «surréaliste» des comptines et Balibar, à propos de Péguy et de Camus, met à nu les ficelles du «français fictif» dans l'écriture romanesque. La plupart de ces recherches ont depuis été reprises dans une courte mais percutante *Histoire de la littérature française* (Paris, Presses universitaires de France, 1991, coll. «Que sais-je ?», n° 2601), où l'objet «littérature» est relayé par des supports divers, allant des Serments cléricaux de Strasbourg au double appareil démocratique de l'École et de la Presse.

BALIBAR, Renée, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

Étude de l'association culturelle de langues écrites dans l'histoire de la France. En 1789, les instituteurs de la République substituent une universalité verticale cimentant toutes les couches de la nation à l'universalité horizontale des anciennes élites. Depuis que les romans réalistes ont idéalisé cette coexistence du «français civique» et du «français humaniste», il y a une interaction marquée entre les lettres et leur enseignement. D'une part, l'institution scolaire joue un rôle dans la littérature par le biais de la «grammatisation» (*literacy*), car les auteurs écrivent le français qu'ils ont appris à l'école. D'autre part, la littérature, «traduite» dans des morceaux choisis, crée une conscience normative. Dans son «Que sais-je?» sur *Le colinguisme* (1993), l'auteur veut étendre son étude à l'ensemble de l'Europe occidentale, mais privilégie dans les faits le couplage franco-allemand qui eut cours entre le IX^e et le XIX^e siècle.

BARON, Dennis E., «Role Structure and the Language of Literature», *Journal of Literary Semantics*, Canterbury (Kent), vol. 4, 1975, p. 43-52.

Loin d'être apparente en surface, la spécificité du langage littéraire dépend des présuppositions qui sous-tendent l'acte de parole. En littérature, il y a plusieurs écrans (narrateur, personnages) entre l'émetteur et le récepteur du message d'une part; d'autre part, le public y joue un rôle passif par rapport au discours littéraire. Comme Richard Ohmann, Baron croit que la littérature est un acte perlocutoire dont le succès dépend non pas de sa valeur de vérité mais de l'autorité du locuteur.

BARTHES, Roland, *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984.

La section intitulée «Des langages et du style» comporte plusieurs essais qui touchent de près au rapport langue/littérature. Outre des remarques sur «le feuilleté du discours» et une célèbre comparaison entre les couches du texte et les pelures de l'oignon, l'auteur formule une opposition entre le langage *enkratique* (doxique) et le langage *acratique* (ou paradoxal). Les pages les plus passionnantes sont peut-être

celles que Barthes consacre à «La division des langages» dans l'œuvre de Balzac, de Flaubert et de Proust, parce qu'il y indique les deux limites principales de la mimésis littéraire : son regard externe et son monologisme idiolectal.

BEAUDET, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec (1895-1914). L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1991.

Dans cet ouvrage sociohistorique, l'auteur examine comment la relation entre style français et thématique locale a été vécue par les écrivains québécois du tournant du XX^e siècle, alors que se met en place tout un appareil de légitimation du corpus national. Il appert que les auteurs eux-mêmes conçoivent leurs écrits comme faisant corps avec la tradition française. C'est dire que la mise à distance de la France, prônée par une élite cléricale qu'inquiétait la laïcisation de l'Europe, est démentie par la structure d'un champ québécois resté sous la tutelle linguistique de l'ancienne mère patrie.

BECCARIA, Gian Luigi (dir.), *Letteratura e dialetto*, Bologna, Zanichelli, 1975.

Anthologie de textes historiques sur le rapport entre langue et dialecte dans la littérature italienne, depuis la victoire du toscan au XVI^e siècle. À défaut de centralisme à outrance, la littérature dialectale a connu un essor tel qu'elle a pu faire concurrence aux lettres italiennes proprement dites. En dehors de la Toscane, l'italien est resté pendant des siècles un outil de communication écrite dont la supériorité était loin de faire l'unanimité. Au cours de son histoire, les dialectes ont joué un rôle de premier plan, d'opposants ou d'adjuvants. C'est ce va-et-vient que se propose de retracer l'anthologie.

BERNABÉ, Jean, «Contribution à une approche glottocritique de l'espace littéraire antillais», *La linguistique*, Paris, vol. XVIII, n^o 1, 1982, p. 85-109.

Article fondamental pour la créolophonie française. L'auteur distingue deux types de compétence textuelle en situation de diglossie : une *sous-compétence référentielle*, à fonction évocatrice, comme dans le *Bug-Jargal* (1818) de Hugo; et une *sous-compétence scripturale*, qui permet l'inscription dans un territoire,

comme le fit Alfred Parepou avec son roman créole *Atipa* (1885). Dans un cas, la «déterritorialisation» (Deleuze et Guattari) est provoquée par le choix du référent, dans l'autre par le choix du genre. Les exemples sont tirés d'Aimé Césaire, Jacques Roumain, Frankétienne et Simone Schwarz-Bart (voir Jean BERNABÉ, «Le travail de l'écriture chez Schwarz-Bart», *Présence africaine*, Paris, n^{os} 121-122, 1982, p. 166-179).

BLANK, Andreas, *Literarisierung von Mündlichkeit : Louis-Ferdinand Céline und Raymond Queneau*, Tübingen, Gunter Narr, 1991.

En plus d'avoir intégré la langue parlée à leurs textes littéraires, Céline et Queneau ont fondé leur pratique d'écriture sur une théorie de l'oralité. C'est ce que veut montrer cette étude de deux romans marquants : le *Voyage au bout de la nuit* (de Céline) et *Le chiendent* (de Queneau). Tout en analysant les traces du français parlé, l'auteur indique les limites — voire l'impossibilité — d'un tel mimétisme. Voir aussi «Un voyage au bout du discours : Céline et l'acte de parole», *Les Lettres romanes*, Louvain-la-Neuve, vol. XLVII, n^o 4, 1993, p. 265-277.

BRAHMINI, Denise, *Appareillages*, Paris, Éditions Deux temps tierce, 1991.

L'ambition de ce livre est de «poser de manière concrète et sans a priori la question d'une éventuelle écriture féminine». Pour ce faire, l'auteur entreprend d'«appareiller», sur certains thèmes, les textes de quelques écrivains masculins et féminins du monde arabe et des Antilles. Du point de vue de la langue, on y compare *Pluie et vent sur Télumée Miracle* de Simone Schwarz-Bart et *Chronique des Sept Misères* de Patrick Chamoiseau, ainsi que *L'amour la fantasia* d'Assia Djebar et *Amour bilingue* de Abdelkebir Khatibi.

CADUC, Éveline, «L'écrivain face à sa langue d'expression», *Culture française*, Paris, vol. XXIX, n^o 1, 1980, p. 64-72.

Le choix d'une langue d'écriture dépend autant du hasard que de la nécessité d'atteindre un public plus large. Encore faut-il, pour pouvoir parler d'un «choix», que la langue maternelle ait accédé à l'écriture et qu'elle permette de communiquer avec toute une population. À cela s'ajoutent des motifs variés, tels que

la revendication de la langue française comme symbole de la laïcité maghrébine ou la reconquête de l'identité africaine à travers la langue coloniale. Il s'agit moins de l'adoption que de l'adaptation d'un système étranger. Le point délicat est de faire apprécier aux lecteurs la «norme spontanée» qu'instaure l'écrivain non français.

CARPANIN MARIMOUTOU, Jean-Claude, «Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion», *Littérature*, Paris, n° 76, 1989, p. 37-55.

Selon l'auteur, il est difficile de cerner le mécanisme de la diglossie en dehors de ses représentations. Le texte littéraire met en jeu des éléments complexes (oralité, intertextualité) qui dépassent le simple conflit linguistique. L'analyse de ces ressources occupera une large place dans l'étude des lettres créoles, dont le propre serait de ne pas avoir d'audience particulière et, partant, de permettre deux lectures. L'une, exotico-référentielle, reconnaît l'altérité jouissive sans la connaître; l'autre, véritablement reconnaissante et référentielle, va au-delà du signe et institue une identité. Ce dédoublement du destinataire constitue le propre du «texte littéraire en situation de dysglossie» (*sic*).

CARTER, Ronald A., «Is There a Literary Language ?», dans Ross STEELE et Terry THREADGOLD (dir.), *Language Topics. Essays in Honour of M.A.K. Halliday*, Amsterdam, John Benjamins, 1987, vol. 2, p. 431-450.

La langue littéraire a tantôt été définie d'un point de vue formaliste, tantôt d'un point de vue fonctionnaliste. Dans le but d'isoler les formes spécifiquement littéraires des textes, les Formalistes russes se sont penchés sur le médium linguistique. Leur théorie de l'écart demeure influente, malgré d'évidentes faiblesses (ainsi, elle présuppose une distinction entre les langues poétique et ordinaire qui n'a jamais été démontrée). Les fonctionnalistes ont davantage tenu compte du contexte de l'énonciation. Richard Ohmann, par exemple, caractérise l'œuvre littéraire comme une série d'actes de langage auxquels le lecteur fait semblant de croire. Dépassant les oppositions binaires, l'auteur propose de déterminer le *degré* de littérarité d'un texte avant d'étudier les contraintes institutionnelles et la place des lecteurs. Cela l'amène à reconsidérer le rôle de l'enseignement :

les notions de «littérature» et de «langue littéraire» seraient basées sur les intérêts qu'ont en commun des publics blancs, occidentaux et masculins...

COHEN, Ralph (dir.), «The Language of Literature», *New Literary History*, Charlottesville (Virginia), vol. IV, n° 2, 1972, p. 5-192.

Numéro qui contient plusieurs textes importants. Henryk Markiewicz rappelle que les œuvres littéraires forment un tout trop hétérogène pour pouvoir être défini à l'aide d'un seul critère. De nos jours, on trouve de la littérature non littéraire (le réalisme soviétique) aussi bien que de la non-littérature littéraire (le journal de Gide). Le philosophe George Steiner situe la question dans le contexte linguistique de l'opposition entre le relativisme (Whorf) et l'universalisme (Chomsky), pour arriver à la conclusion que les critiques littéraires défendent une position «ultra-whorfiennne». Richard Ohmann élabore une théorie pragmatique : du fait que le narrateur n'est pas responsable de ses actes d'énonciation, les règles illocutoires habituelles sont suspendues en littérature. La mimésis correspond à la construction de la réalité qu'opère le lecteur à partir des actes illocutoires des locuteurs fictifs. Manuel Durán insiste sur le rôle subversif de la langue en poésie. Richard Kuhns utilise les critères sémantiques de Fodor et Katz pour définir les conditions minimales de la «compétence littéraire». Dans une note polémique, Paul de Man critique Seymour Chatman, Stanley Fish, Michael Riffaterre et George Steiner, quatre auteurs qui font table rase des travaux antérieurs sans se demander pourquoi leurs prédécesseurs se sont trompés.

CROUZET, Michel, *Stendhal et le langage*, Paris, Gallimard, 1981.

Exploration de la réflexion stendhalienne sur le rapport du langage au *moi*. Comment parler aux autres avec leurs mots et idées à eux ? Comment dominer le discours sans être dominé par le discours ? Voilà quelques-unes des questions qui hantent un «égotiste» insatisfait par les réponses des Idéologues.

DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975.

Ouvrage qui discute Kafka à la lumière de son concept de «*kleine Literatur*». Caractérisée par une déterritorialisation de la langue, par une prégnance du politique et par une énonciation collective, la littérature mineure est définie comme «celle qu'une minorité fait dans une langue majeure». Kafka s'est servi de l'allemand de Prague pour s'exiler dans un langage de pure connotation. À cet usage *intensif* du langage, il faut ajouter la «tétraglossie» (Henri Gobard) dans laquelle Kafka baigne. Le tchèque refoulé ou le yiddish dédaigné y tient le rôle de vernaculaire; l'allemand et secondairement l'anglais sont ses langues véhiculaires; l'allemand et le français définissent ses codes référentiels; l'hébreu «à l'état de rêve actif» fonctionne comme langue mythique. Kafka ne se reterritorialise ni par le tchèque, ni par l'allemand, ni par le yiddish (il n'apprend l'hébreu que sur le tard), mais se déterritorialise une fois pour toutes dans un allemand sobre, droit, correct. Il est étranger dans sa langue d'écriture.

D'HAEN, Theo (dir.), *Linguistics and the Study of Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1986.

Recueil où l'accent est mis sur l'ouverture grandissante aux phénomènes extratextuels qui caractérise la «stylistique» (au sens large que ce mot a en anglais). Ce développement reflète l'évolution des études linguistiques, où l'on est passé de la considération d'unités minimales à une réflexion plus large sur le fonctionnement ethnoculturel de la langue. Les articles constituent un état présent des recherches faites dans le domaine anglo-saxon (Ronald Carter, Geoffrey N. Leech, Roger Fowler, Donald C. Freeman) et belge-néerlandais (André Lefevere, Guido Latré, Peter Verdonk, Mieke Bal, Willie van Peer).

DUBOIS, Jacques, «Code, texte, métatexte», *Littérature*, Paris, n° 12, 1973, p. 3-11.

Le texte littéraire comprend, outre le code d'un état historique de la langue, ceux d'une rhétorique, d'un genre et d'une idéologie spécifiques. Mais il leur surimpose un «langage privé». L'équilibre entre la régulation externe et la régulation interne est dû à «un ensemble de normes et de contraintes par rapport auxquelles le discours textuel se pose et se définit». Encore faut-il repérer les indices du codage. À tous les

endroits où l'idéologique fait irruption sans se buter, le texte se transforme en «métatexte», qui «ne se limite [donc] pas aux indicateurs marginaux tels que titre, préface, préambule, incipit, mais gagne aussi le plein du texte».

DUFOUR, Philippe, *Flaubert et le pignouf. Essai sur la représentation romanesque du langage*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993.

Étude de l'image sociale du langage dans le roman flaubertien, que l'auteur décrit comme «une anthologie des langages en situation». Surtout à travers les dialogues romanesques, Gustave Flaubert sonde les discours de son époque (tels le langage de l'apothicaire Homais [le pignouf du titre] ou la parole religieuse qui récupère les idéologèmes de 1848 dans *Bouvard et Pécuchet*). Ce faisant, il récuse la vision purement cognitive, métaphysique qu'avaient eue les Romantiques du langage; pour Flaubert, tout discours nous ramène à notre propre «bêtise».

DUMONT, Pierre, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Après avoir fait l'inventaire des expressions qui témoignent d'une réelle appropriation du français par les locuteurs africains, l'auteur consacre un chapitre au traitement des langues et des niveaux de langue dans le roman *Ô pays mon beau peuple* d'Ousmane Sembène.

ELWERT, Wilhelm Theodor, «Letterature nazionali e letterature dialettali nell' Europa occidentale», dans *Italienische Dichtung und europäische Literatur*, Wiesbaden, Franz Steiner, 1975, vol. 2, p. 39-62.

Comparaison des rapports entre langues nationales et régionales en Europe occidentale. La France apparaît comme un cas extrême d'unilinguisme, malgré l'ancienne vitalité de la littérature occitane. En Suisse romande, la forme dominante est également le français depuis Calvin : il y a eu très peu de régionalistes avant Ramuz. En Belgique, le français jouit d'un prestige tel que s'en servent également Flamands et Wallonisants. Dans la péninsule ibérique, le catalan accède au rang de langue littéraire dès le Moyen Âge, mais perd graduellement son prestige. En Angleterre, la centralisation de la vie culturelle se fait sentir de manière encore plus intense. Entre les XV^e et XVIII^e siècles, les langues régionales disparaissent

complètement de la littérature pour ne refaire surface qu'à l'époque romantique (Burns, Scott, Wordsworth). Malgré la diversité culturelle au sein du monde germanophone, tous écrivent en haut-allemand depuis la traduction de la Bible par Luther. Les Pays-Bas et la Flandre, partageant le néerlandais comme langue littéraire, forment la seule exception à cette règle. En Suisse alémanique même, le régionalisme portait plutôt sur le contenu et obéissait à une logique tout allemande. En Italie enfin, l'absence de préjugés a permis l'éclosion d'une littérature dialectale puissante et originale.

EVEN-ZOHAR, Itamar, «The Nature and Functionalization of the Language of Literature under Diglossia», *Ha-sifrut*, Tel Aviv, vol. II, n° 2, 1970, p. 286-302. Texte en hébreu, résumé en anglais p. 443-446.

La langue est un *polysystème* dont les parties (les sous-systèmes) ne sont jamais tout à fait indépendantes. Ce sont de tels sous-systèmes qu'on appelle parfois des «langues» : langue familière, journalistique, populaire, écrite. La langue de la littérature traverse tous les systèmes et en exploite les différences, d'où l'hypothèse que la nature du polysystème linguistique détermine celle de la langue littéraire. L'exemple d'Israël, où les écrivains ont ressuscité l'hébreu en faisant jouer conjointement la référence biblique et le triple substrat yiddish, russe et araméen, vient illustrer son propos (voir Itamar EVEN-ZOHAR, «Aperçu de la littérature israélienne», *Liberté*, Montréal, vol. XIV, n° 4-5, 1972, p. 104-120).

FABB, Nigel, Derek ATTRIDGE, Alan DURANT et Colin MACCABE (dir.), *The Linguistics of Writing. Arguments Between Language and Literature*, Manchester, Manchester University Press, 1987.

Actes d'un colloque tenu à l'Université du Strathclyde à Glasgow pour commémorer celui qui s'était tenu en 1958 à Bloomington et dont le discours de clôture, «Linguistique et poétique» (Jakobson), inaugura un quart de siècle d'analyses linguistiques de la littérature. Dans leurs essais respectifs, Derek Attridge et Geoffrey N. Leech étudient le contexte de cette célèbre conférence et dressent un bilan rétrospectif de la recherche linguistique sur la «littérarité». On retiendra également les textes de Mary Louise Pratt (sur le caractère utopique des modèles

sociolinguistiques utilisés en littérature), de Raymond Williams (sur la langue des avant-gardes historiques) et de David Lodge (sur les prolongements de la théorie bakhtinienne du «dialogisme»).

FILTEAU, Claude (dir.), «Oralité et littérature : France-Québec», *Présence francophone*, Sherbrooke (Québec), 31, 1987, p. 3-128 (I) et 32, 1988, p. 3-117 (II).

Actes d'un colloque tenu à l'Université de Paris XIII sur les manifestations du français oral en littérature, notamment chez Michel Tremblay. Dans sa conférence inaugurale, Henri Meschonnic voue à l'échec tout raisonnement binaire et se sert du «rythme» pour dépasser l'opposition entre l'écrit et l'oral, en appuyant son propos sur des exemples empruntés aux domaines de la traduction et de l'établissement de textes anciens. Parmi les autres articles, il faut mentionner, à côté de travaux sociohistoriques (Marie-Andrée Beaudet, Jacques Michon, Madeleine Ducrocq-Poirier), des études consacrées à un auteur en particulier (Claude Filteau, Jean Cléo Godin), voire à un seul texte (Andrée Stéphan, Jacques Chaurand). Le deuxième numéro porte sur Tremblay (Paul Laurendeau, Stéphane Sarkany, Chantal Hébert, Pascal Normand, Bruno Vercier).

FITCH, Brian T., *Beckett and Babel. An Investigation into the Status of the Bilingual Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1988.

Un des rares travaux consacrés à l'étude simultanée des versions française et anglaise de l'œuvre beckettienne, cet ouvrage examine le bilinguisme à partir des brouillons et avant-textes aussi bien que des textes publiés. En plus d'observations pénétrantes sur le fonctionnement de l'autotraduction chez Beckett, l'auteur formule l'hypothèse que les deux parties unilingues de l'œuvre sont indissociables, tant leur idiosyncrasies sont neutralisées dans la production d'un système textuel unique.

FORSTER, Leonard, *The Poet's Tongues. Multilingualism in Literature*, London, Cambridge University Press, 1970.

Panorama historique du plurilinguisme d'écriture, du Moyen Âge à nos jours, qui témoigne d'une érudition remarquable, mais offre peu d'analyses. L'auteur a une vision foncièrement instrumentaliste de la langue,

dont il trouve les premières traces dans l'usage médiéval et renaissant du latin. À ces époques, le choix de l'idiome était dicté par le genre plus que par l'appartenance communautaire : la langue servait d'abord à partager ses idées avec une élite internationale. Tous les poètes s'étant fait la main en latin, il ne leur était pas difficile de passer d'un idiome moderne à un autre. Au fur et à mesure qu'on se rapproche d'aujourd'hui toutefois, les expériences polyglottes deviennent des exercices de style plutôt anodins, même s'il reste des vestiges de la vieille distribution des langues (tels le français des menus et l'italien des partitions musicales). Au XVIII^e siècle, le genre épistolaire était encore largement francophone, mais après l'invention romantique de l'«âme» des idiomes, les écrivains cessaient de se dérober à leur «devoir» de produire un patrimoine national. Dans notre siècle, le bilinguisme sera surtout une ressource stylistique ou un signal de rupture. Sous ce rapport, les dadaïstes ont préparé le chemin pour Ionesco, Tolkien et surtout Beckett, en dépit du consensus régnant autour de l'unilinguisme.

FOWLER, Roger, *Literature as Social Discourse*, Bloomington (Indiana), University of Indiana Press, 1981.

Après avoir étudié les structures syntaxiques du genre romanesque dans *Linguistics and the Novel* (London, Methuen, 1977), l'auteur combine ici linguistique et analyse du discours pour comprendre comment et sous quelles contraintes sociales le texte formule sa propre théorie de la réalité. Il s'intéresse particulièrement aux possibilités qu'offre la critique linguistique lorsqu'elle est appliquée à des textes plus anciens, dont l'idéologie nous échappe en bonne partie.

FOWLER, Roger, *Linguistic Criticism*, Oxford et New York, Oxford University Press, 1986.

Plus que prêter attention à la langue des textes, la *critique linguistique* telle que la conçoit l'auteur étudie ceux-ci avec les méthodes et les concepts de la linguistique moderne. Sont analysés de ce point de vue des processus sémantiques, des structures transphrastiques et textuelles, des techniques conversationnelles et des procédés de focalisation. Par

BALIBAR, Renée, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

Étude de l'association culturelle de langues écrites dans l'histoire de la France. En 1789, les instituteurs de la République substituent une universalité verticale cimentant toutes les couches de la nation à l'universalité horizontale des anciennes élites. Depuis que les romans réalistes ont idéalisé cette coexistence du «français civique» et du «français humaniste», il y a une interaction marquée entre les lettres et leur enseignement. D'une part, l'institution scolaire joue un rôle dans la littérature par le biais de la «grammatisation» (*literacy*), car les auteurs écriront le français qu'ils ont appris à l'école. D'autre part, la littérature, «traduite» dans des morceaux choisis, crée une conscience normative. Dans son «Que sais-je ?» sur *Le colinguisme* (1993), l'auteur veut étendre son étude à l'ensemble de l'Europe occidentale, mais privilégie dans les faits le couplage franco-allemand qui eut cours entre le IX^e et le XIX^e siècle.

BARON, Dennis E., «Role Structure and the Language of Literature», *Journal of Literary Semantics*, Canterbury (Kent), vol. 4, 1975, p. 43-52.

Loin d'être apparente en surface, la spécificité du langage littéraire dépend des présuppositions qui sous-tendent l'acte de parole. En littérature, il y a plusieurs écrans (narrateur, personnages) entre l'émetteur et le récepteur du message d'une part; d'autre part, le public y joue un rôle passif par rapport au discours littéraire. Comme Richard Ohmann, Baron croit que la littérature est un acte perlocutoire dont le succès dépend non pas de sa valeur de vérité mais de l'autorité du locuteur.

BARTHES, Roland, *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984.

La section intitulée «Des langages et du style» comporte plusieurs essais qui touchent de près au rapport langue/littérature. Outre des remarques sur «le feuilleté du discours» et une célèbre comparaison entre les couches du texte et les pelures de l'oignon, l'auteur formule une opposition entre le langage *enkratique* (doxique) et le langage *acratique* (ou paradoxal). Les pages les plus passionnantes sont peut-être

celles que Barthes consacre à «La division des langages» dans l'œuvre de Balzac, de Flaubert et de Proust, parce qu'il y indique les deux limites principales de la mimésis littéraire : son regard externe et son monologisme idiolectal.

BEAUDET, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec (1895-1914). L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1991.

Dans cet ouvrage sociohistorique, l'auteur examine comment la relation entre style français et thématique locale a été vécue par les écrivains québécois du tournant du XX^e siècle, alors que se met en place tout un appareil de légitimation du corpus national. Il appert que les auteurs eux-mêmes conçoivent leurs écrits comme faisant corps avec la tradition française. C'est dire que la mise à distance de la France, prônée par une élite cléricale qu'inquiétait la laïcisation de l'Europe, est démentie par la structure d'un champ québécois resté sous la tutelle linguistique de l'ancienne mère patrie.

BECCARIA, Gian Luigi (dir.), *Letteratura e dialetto*, Bologna, Zanichelli, 1975.

Anthologie de textes historiques sur le rapport entre langue et dialecte dans la littérature italienne, depuis la victoire du toscan au XVI^e siècle. À défaut de centralisme à outrance, la littérature dialectale a connu un essor tel qu'elle a pu faire concurrence aux lettres italiennes proprement dites. En dehors de la Toscane, l'italien est resté pendant des siècles un outil de communication écrite dont la supériorité était loin de faire l'unanimité. Au cours de son histoire, les dialectes ont joué un rôle de premier plan, d'opposants ou d'adjuvants. C'est ce va-et-vient que se propose de retracer l'anthologie.

BERNABÉ, Jean, «Contribution à une approche glottocritique de l'espace littéraire antillais», *La linguistique*, Paris, vol. XVIII, n^o 1, 1982, p. 85-109.

Article fondamental pour la créolophonie française. L'auteur distingue deux types de compétence textuelle en situation de diglossie : une *sous-compétence référentielle*, à fonction évocatrice, comme dans le *Bug-Jargal* (1818) de Hugo; et une *sous-compétence scripturale*, qui permet l'inscription dans un territoire,

comme le fit Alfred Parepou avec son roman créole *Atipa* (1885). Dans un cas, la «déterritorialisation» (Deleuze et Guattari) est provoquée par le choix du référent, dans l'autre par le choix du genre. Les exemples sont tirés d'Aimé Césaire, Jacques Roumain, Frankétienne et Simone Schwarz-Bart (voir Jean BERNABÉ, «Le travail de l'écriture chez Schwarz-Bart», *Présence africaine*, Paris, n^{os} 121-122, 1982, p. 166-179).

BLANK, Andreas, *Literarisierung von Mündlichkeit : Louis-Ferdinand Céline und Raymond Queneau*, Tübingen, Gunter Narr, 1991.

En plus d'avoir intégré la langue parlée à leurs textes littéraires, Céline et Queneau ont fondé leur pratique d'écriture sur une théorie de l'oralité. C'est ce que veut montrer cette étude de deux romans marquants : le *Voyage au bout de la nuit* (de Céline) et *Le chiendent* (de Queneau). Tout en analysant les traces du français parlé, l'auteur indique les limites — voire l'impossibilité — d'un tel mimétisme. Voir aussi «Un voyage au bout du discours : Céline et l'acte de parole», *Les Lettres romanes*, Louvain-la-Neuve, vol. XLVII, n^o 4, 1993, p. 265-277.

BRAHMINI, Denise, *Appareillages*, Paris, Éditions Deux temps tierce, 1991.

L'ambition de ce livre est de «poser de manière concrète et sans a priori la question d'une éventuelle écriture féminine». Pour ce faire, l'auteur entreprend d'«appareiller», sur certains thèmes, les textes de quelques écrivains masculins et féminins du monde arabe et des Antilles. Du point de vue de la langue, on y compare *Pluie et vent sur Télumée Miracle* de Simone Schwarz-Bart et *Chronique des Sept Misères* de Patrick Chamoiseau, ainsi que *L'amour la fantasia* d'Assia Djebar et *Amour bilingue* de Abdelkebir Khatibi.

CADUC, Éveline, «L'écrivain face à sa langue d'expression», *Culture française*, Paris, vol. XXIX, n^o 1, 1980, p. 64-72.

Le choix d'une langue d'écriture dépend autant du hasard que de la nécessité d'atteindre un public plus large. Encore faut-il, pour pouvoir parler d'un «choix», que la langue maternelle ait accédé à l'écriture et qu'elle permette de communiquer avec toute une population. À cela s'ajoutent des motifs variés, tels que

la revendication de la langue française comme symbole de la laïcité maghrébine ou la reconquête de l'identité africaine à travers la langue coloniale. Il s'agit moins de l'adoption que de l'adaptation d'un système étranger. Le point délicat est de faire apprécier aux lecteurs la «norme spontanée» qu'instaure l'écrivain non français.

CARPANIN MARIMOUTOU, Jean-Claude, «Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion», *Littérature*, Paris, n° 76, 1989, p. 37-55.

Selon l'auteur, il est difficile de cerner le mécanisme de la diglossie en dehors de ses représentations. Le texte littéraire met en jeu des éléments complexes (oralité, intertextualité) qui dépassent le simple conflit linguistique. L'analyse de ces ressources occupera une large place dans l'étude des lettres créoles, dont le propre serait de ne pas avoir d'audience particulière et, partant, de permettre deux lectures. L'une, exotico-référentielle, reconnaît l'altérité jouissive sans la connaître; l'autre, véritablement reconnaissante et référentielle, va au-delà du signe et institue une identité. Ce dédoublement du destinataire constitue le propre du «texte littéraire en situation de dysglossie» (*sic*).

CARTER, Ronald A., «Is There a Literary Language?», dans Ross STEELE et Terry THREADGOLD (dir.), *Language Topics. Essays in Honour of M.A.K. Halliday*, Amsterdam, John Benjamins, 1987, vol. 2, p. 431-450.

La langue littéraire a tantôt été définie d'un point de vue formaliste, tantôt d'un point de vue fonctionnaliste. Dans le but d'isoler les formes spécifiquement littéraires des textes, les Formalistes russes se sont penchés sur le médium linguistique. Leur théorie de l'écart demeure influente, malgré d'évidentes faiblesses (ainsi, elle présuppose une distinction entre les langues poétique et ordinaire qui n'a jamais été démontrée). Les fonctionnalistes ont davantage tenu compte du contexte de l'énonciation. Richard Ohmann, par exemple, caractérise l'œuvre littéraire comme une série d'actes de langage auxquels le lecteur fait semblant de croire. Dépassant les oppositions binaires, l'auteur propose de déterminer le *degré* de littérarité d'un texte avant d'étudier les contraintes institutionnelles et la place des lecteurs. Cela l'amène à reconsidérer le rôle de l'enseignement :

les notions de «littérature» et de «langue littéraire» seraient basées sur les intérêts qu'ont en commun des publics blancs, occidentaux et masculins...

COHEN, Ralph (dir.), «The Language of Literature», *New Literary History*, Charlottesville (Virginia), vol. IV, n° 2, 1972, p. 5-192.

Numéro qui contient plusieurs textes importants. Henryk Markiewicz rappelle que les œuvres littéraires forment un tout trop hétérogène pour pouvoir être défini à l'aide d'un seul critère. De nos jours, on trouve de la littérature non littéraire (le réalisme soviétique) aussi bien que de la non-littérature littéraire (le journal de Gide). Le philosophe George Steiner situe la question dans le contexte linguistique de l'opposition entre le relativisme (Whorf) et l'universalisme (Chomsky), pour arriver à la conclusion que les critiques littéraires défendent une position «ultra-whorfienne». Richard Ohmann élabore une théorie pragmatique : du fait que le narrateur n'est pas responsable de ses actes d'énonciation, les règles illocutoires habituelles sont suspendues en littérature. La mimésis correspond à la construction de la réalité qu'opère le lecteur à partir des actes illocutoires des locuteurs fictifs. Manuel Durán insiste sur le rôle subversif de la langue en poésie. Richard Kuhns utilise les critères sémantiques de Fodor et Katz pour définir les conditions minimales de la «compétence littéraire». Dans une note polémique, Paul de Man critique Seymour Chatman, Stanley Fish, Michael Riffaterre et George Steiner, quatre auteurs qui font table rase des travaux antérieurs sans se demander pourquoi leurs prédécesseurs se sont trompés.

CROUZET, Michel, *Stendhal et le langage*, Paris, Gallimard, 1981.

Exploration de la réflexion stendhalienne sur le rapport du langage au *moi*. Comment parler aux autres avec leurs mots et idées à eux ? Comment dominer le discours sans être dominé par le discours ? Voilà quelques-unes des questions qui hantent un «égotiste» insatisfait par les réponses des Idéologues.

DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975.

Ouvrage qui discute Kafka à la lumière de son concept de «*kleine Literatur*». Caractérisée par une déterritorialisation de la langue, par une prégnance du politique et par une énonciation collective, la littérature mineure est définie comme «celle qu'une minorité fait dans une langue majeure». Kafka s'est servi de l'allemand de Prague pour s'exiler dans un langage de pure connotation. À cet usage *intensif* du langage, il faut ajouter la «tétraglossie» (Henri Gobard) dans laquelle Kafka baigne. Le tchèque refoulé ou le yiddish dédaigné y tient le rôle de vernaculaire; l'allemand et secondairement l'anglais sont ses langues véhiculaires; l'allemand et le français définissent ses codes référentiels; l'hébreu «à l'état de rêve actif» fonctionne comme langue mythique. Kafka ne se reterritorialise ni par le tchèque, ni par l'allemand, ni par le yiddish (il n'apprend l'hébreu que sur le tard), mais se déterritorialise une fois pour toutes dans un allemand sobre, droit, correct. Il est étranger dans sa langue d'écriture.

D'HAEN, Theo (dir.), *Linguistics and the Study of Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1986.

Recueil où l'accent est mis sur l'ouverture grandissante aux phénomènes extratextuels qui caractérise la «stylistique» (au sens large que ce mot a en anglais). Ce développement reflète l'évolution des études linguistiques, où l'on est passé de la considération d'unités minimales à une réflexion plus large sur le fonctionnement ethnoculturel de la langue. Les articles constituent un état présent des recherches faites dans le domaine anglo-saxon (Ronald Carter, Geoffrey N. Leech, Roger Fowler, Donald C. Freeman) et belge-néerlandais (André Lefevre, Guido Latré, Peter Verdonk, Mieke Bal, Willie van Peer).

DUBOIS, Jacques, «Code, texte, métatexte», *Littérature*, Paris, n° 12, 1973, p. 3-11.

Le texte littéraire comprend, outre le code d'un état historique de la langue, ceux d'une rhétorique, d'un genre et d'une idéologie spécifiques. Mais il leur surimpose un «langage privé». L'équilibre entre la régulation externe et la régulation interne est dû à «un ensemble de normes et de contraintes par rapport auxquelles le discours textuel se pose et se définit». Encore faut-il repérer les indices du codage. À tous les

endroits où l'idéologique fait irruption sans se buter, le texte se transforme en «métatexte», qui «ne se limite [donc] pas aux indicateurs marginaux tels que titre, préface, préambule, incipit, mais gagne aussi le plein du texte».

DUFOUR, Philippe, *Flaubert et le pignouf. Essai sur la représentation romanesque du langage*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993.

Étude de l'image sociale du langage dans le roman flaubertien, que l'auteur décrit comme «une anthologie des langages en situation». Surtout à travers les dialogues romanesques, Gustave Flaubert sonde les discours de son époque (tels le langage de l'apothicaire Homais [le pignouf du titre] ou la parole religieuse qui récupère les idéologèmes de 1848 dans *Bouvard et Pécuchet*). Ce faisant, il récuse la vision purement cognitive, métaphysique qu'avaient eue les Romantiques du langage; pour Flaubert, tout discours nous ramène à notre propre «bêtise».

DUMONT, Pierre, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Après avoir fait l'inventaire des expressions qui témoignent d'une réelle appropriation du français par les locuteurs africains, l'auteur consacre un chapitre au traitement des langues et des niveaux de langue dans le roman *Ô pays mon beau peuple* d'Ousmane Sembène.

ELWERT, Wilhelm Theodor, «Letterature nazionali e letterature dialettali nell' Europa occidentale», dans *Italienische Dichtung und europäische Literatur*, Wiesbaden, Franz Steiner, 1975, vol. 2, p. 39-62.

Comparaison des rapports entre langues nationales et régionales en Europe occidentale. La France apparaît comme un cas extrême d'unilinguisme, malgré l'ancienne vitalité de la littérature occitane. En Suisse romande, la forme dominante est également le français depuis Calvin : il y a eu très peu de régionalistes avant Ramuz. En Belgique, le français jouit d'un prestige tel que s'en servent également Flamands et Wallonisants. Dans la péninsule ibérique, le catalan accède au rang de langue littéraire dès le Moyen Âge, mais perd graduellement son prestige. En Angleterre, la centralisation de la vie culturelle se fait sentir de manière encore plus intense. Entre les XV^e et XVIII^e siècles, les langues régionales disparaissent

complètement de la littérature pour ne refaire surface qu'à l'époque romantique (Burns, Scott, Wordsworth). Malgré la diversité culturelle au sein du monde germanophone, tous écrivent en haut-allemand depuis la traduction de la Bible par Luther. Les Pays-Bas et la Flandre, partageant le néerlandais comme langue littéraire, forment la seule exception à cette règle. En Suisse alémanique même, le régionalisme portait plutôt sur le contenu et obéissait à une logique tout allemande. En Italie enfin, l'absence de préjugés a permis l'éclosion d'une littérature dialectale puissante et originale.

EVEN-ZOHAR, Itamar, «The Nature and Functionalization of the Language of Literature under Diglossia», *Ha-sifrut*, Tel Aviv, vol. II, n° 2, 1970, p. 286-302. Texte en hébreu, résumé en anglais p. 443-446.

La langue est un *polysystème* dont les parties (les sous-systèmes) ne sont jamais tout à fait indépendantes. Ce sont de tels sous-systèmes qu'on appelle parfois des «langues» : langue familière, journalistique, populaire, écrite. La langue de la littérature traverse tous les systèmes et en exploite les différences, d'où l'hypothèse que la nature du polysystème linguistique détermine celle de la langue littéraire. L'exemple d'Israël, où les écrivains ont ressuscité l'hébreu en faisant jouer conjointement la référence biblique et le triple substrat yiddish, russe et araméen, vient illustrer son propos (voir Itamar EVEN-ZOHAR, «Aperçu de la littérature israélienne», *Liberté*, Montréal, vol. XIV, n° 4-5, 1972, p. 104-120).

FABB, Nigel, Derek ATTRIDGE, Alan DURANT et Colin MACCABE (dir.), *The Linguistics of Writing. Arguments Between Language and Literature*, Manchester, Manchester University Press, 1987.

Actes d'un colloque tenu à l'Université du Strathclyde à Glasgow pour commémorer celui qui s'était tenu en 1958 à Bloomington et dont le discours de clôture, «Linguistique et poétique» (Jakobson), inaugura un quart de siècle d'analyses linguistiques de la littérature. Dans leurs essais respectifs, Derek Attridge et Geoffrey N. Leech étudient le contexte de cette célèbre conférence et dressent un bilan rétrospectif de la recherche linguistique sur la «littérarité». On retiendra également les textes de Mary Louise Pratt (sur le caractère utopique des modèles

sociolinguistiques utilisés en littérature), de Raymond Williams (sur la langue des avant-gardes historiques) et de David Lodge (sur les prolongements de la théorie bakhtinienne du «dialogisme»).

FILTEAU, Claude (dir.), «Oralité et littérature : France-Québec», *Présence francophone*, Sherbrooke (Québec), 31, 1987, p. 3-128 (I) et 32, 1988, p. 3-117 (II).

Actes d'un colloque tenu à l'Université de Paris XIII sur les manifestations du français oral en littérature, notamment chez Michel Tremblay. Dans sa conférence inaugurale, Henri Meschonnic voue à l'échec tout raisonnement binaire et se sert du «rythme» pour dépasser l'opposition entre l'écrit et l'oral, en appuyant son propos sur des exemples empruntés aux domaines de la traduction et de l'établissement de textes anciens. Parmi les autres articles, il faut mentionner, à côté de travaux sociohistoriques (Marie-Andrée Beaudet, Jacques Michon, Madeleine Ducrocq-Poirier), des études consacrées à un auteur en particulier (Claude Filteau, Jean Cléo Godin), voire à un seul texte (Andrée Stéphan, Jacques Chaurand). Le deuxième numéro porte sur Tremblay (Paul Laurendeau, Stéphane Sarkany, Chantal Hébert, Pascal Normand, Bruno Vercier).

FITCH, Brian T., *Beckett and Babel. An Investigation into the Status of the Bilingual Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1988.

Un des rares travaux consacrés à l'étude simultanée des versions française et anglaise de l'œuvre beckettienne, cet ouvrage examine le bilinguisme à partir des brouillons et avant-textes aussi bien que des textes publiés. En plus d'observations pénétrantes sur le fonctionnement de l'autotraduction chez Beckett, l'auteur formule l'hypothèse que les deux parties unilingues de l'œuvre sont indissociables, tant leur idiosyncrasies sont neutralisées dans la production d'un système textuel unique.

FORSTER, Leonard, *The Poet's Tongues. Multilingualism in Literature*, London, Cambridge University Press, 1970.

Panorama historique du plurilinguisme d'écriture, du Moyen Âge à nos jours, qui témoigne d'une érudition remarquable, mais offre peu d'analyses. L'auteur a une vision foncièrement instrumentaliste de la langue,

dont il trouve les premières traces dans l'usage médiéval et renaissant du latin. À ces époques, le choix de l'idiome était dicté par le genre plus que par l'appartenance communautaire : la langue servait d'abord à partager ses idées avec une élite internationale. Tous les poètes s'étant fait la main en latin, il ne leur était pas difficile de passer d'un idiome moderne à un autre. Au fur et à mesure qu'on se rapproche d'aujourd'hui toutefois, les expériences polyglottes deviennent des exercices de style plutôt anodins, même s'il reste des vestiges de la vieille distribution des langues (tels le français des menus et l'italien des partitions musicales). Au XVIII^e siècle, le genre épistolaire était encore largement francophone, mais après l'invention romantique de l'«âme» des idiomes, les écrivains cessaient de se dérober à leur «devoir» de produire un patrimoine national. Dans notre siècle, le bilinguisme sera surtout une ressource stylistique ou un signal de rupture. Sous ce rapport, les dadaïstes ont préparé le chemin pour Ionesco, Tolkien et surtout Beckett, en dépit du consensus régnant autour de l'unilinguisme.

FOWLER, Roger, *Literature as Social Discourse*, Bloomington (Indiana), University of Indiana Press, 1981.

Après avoir étudié les structures syntaxiques du genre romanesque dans *Linguistics and the Novel* (London, Methuen, 1977), l'auteur combine ici linguistique et analyse du discours pour comprendre comment et sous quelles contraintes sociales le texte formule sa propre théorie de la réalité. Il s'intéresse particulièrement aux possibilités qu'offre la critique linguistique lorsqu'elle est appliquée à des textes plus anciens, dont l'idéologie nous échappe en bonne partie.

FOWLER, Roger, *Linguistic Criticism*, Oxford et New York, Oxford University Press, 1986.

Plus que prêter attention à la langue des textes, la *critique linguistique* telle que la conçoit l'auteur étudie ceux-ci avec les méthodes et les concepts de la linguistique moderne. Sont analysés de ce point de vue des processus sémantiques, des structures transphrastiques et textuelles, des techniques conversationnelles et des procédés de focalisation. Par

rapport à ses travaux antérieurs, Fowler accorde une plus grande importance aux relations entre les textes et leur contexte, ainsi qu'aux façons dont leur organisation linguistique traduit une expérience humaine.

GARDY, Philippe, «Manciet, Mauriac. L'écriture au miroir des langues», *Littérature*, Paris, n° 76, 1989, p. 24-36.

Comparaison de deux romans bordelais, écrits respectivement en français (*Un adolescent d'autrefois*) et en occitan (*Lo Gojat de novèmer*). Par-delà l'intérêt qu'ils partagent pour certains thèmes, les auteurs essaient tous les deux de combler la faille créée par l'autre langue : le *patois* qui vient discrètement rompre l'unité stylistique chez François Mauriac, le *français* qui ouvre brutalement la blessure du passé chez Bernard Manciet.

GAUVIN, Lise, «Problématique de la langue d'écriture au Québec de 1960 à 1975», *Langue française*, Paris, n° 31, 1976, p. 74-90.

Les déplacements de l'argumentation à propos de la langue d'écriture, au Québec, offrent une scène particulière, révélatrice d'un procès littéraire plus important que les procédés utilisés. Par quelques rappels historiques, l'auteur précise les enjeux de cette question qui renvoie au statut d'une littérature, à ses conditions d'existence et à la position de classe de l'écrivain. Une attention toute spéciale est accordée aux «partis pris» des écrivains des années soixante, ceux-ci ayant voulu faire de leur langue d'écriture l'outil et le moyen d'une conspiration.

GAUVIN, Lise, «La *surconscience* linguistique de l'écrivain francophone. Positions des revues québécoises», *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, vol. LXII, 1990-1991, p. 83-101.

Proposition de la notion de «*surconscience* linguistique» qui affecte l'écrivain francophone et l'oblige, du fait de la proximité des autres langues et des diverses déterritorialisations que connaît son écriture, à pratiquer les stratégies les plus variées. Suit une analyse des revues littéraires québécoises qui montre que les écrivains ne sauraient envisager une *politique de la langue* sans accompagner leur réflexion d'une *poétique*. Cette hypothèse est réexaminée dans Lise GAUVIN, «Poétiques de la langue et stratégies

textuelles», dans Claude DUCHET et Stéphane VACHON (dir.), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ éditeur, coll. «Théorie et littérature», 1993, p. 333-341.

GAUVIN, Lise et Jean JONASSAINT (dir.), «L'Amérique entre les langues», *Études françaises*, Montréal, vol. XXVIII, n° 2-3, 1992-1993, p. 5-165.

Ce numéro, qui s'ouvre sur un entretien avec Édouard Glissant sur «L'imaginaire des langues», traite du conflit des codes et des tensions linguistiques à l'œuvre dans quelques littératures américaines, à des moments stratégiques de leur évolution. Les questions soulevées concernent l'émergence d'une littérature, mais aussi la qualité des rapports entre les langues et les modèles dont dispose le texte romanesque. On interroge ainsi la position de l'écrivain face à la/aux langue(s) de sa communauté, que ce soit en Amérique latine (Flavio Aguiar, Javier García Méndez), aux Antilles (Jean Bernabé, Jean Jonassaint), aux États-Unis (Jean-François Chassay) ou au Québec (Lise Gauvin, Rainier Grutman, Sherry Simon). En fin de parcours, un dossier bibliographique est consacré à la perception québécoise des rapports langue/littérature, entre 1974 et 1992 (Lise Gauvin, Alexandra Jarque, Suzanne Martin).

GÉRARD, Albert, «Glottophagie. Littérature africaine et pouvoir linguistique», *Écriture française dans le monde*, Sherbrooke (Québec), vol. IV, n° 2-3, 1982, p. 27-32.

Pour expliquer l'absence de littératures en langue africaines, l'auteur reprend la notion de «glottophagie» (voir Louis-Jean CALVET, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974). Il critique surtout l'idée que le colonialisme anglais aurait été moins «sauvage» que le colonialisme français. Il existe certes des arguments en faveur de cette thèse : contrairement au centralisme hérité de l'Empire romain et à l'autoritarisme de l'Église catholique, l'Angleterre a toujours promu les droits de l'individu. Or il faut bien voir que ce libéralisme cache une logique de dispersion : au lieu d'imposer tels quels leurs schémas idéologiques, les Britanniques ont veillé à mettre en place «des facteurs d'inhibition strictement endogènes», de sorte que les populations subjuguées

avaient l'impression de prendre elles-mêmes les décisions.

GIORDAN, Henri et Alain LABARRÈRE (dir.), *Production littéraire et situations de contacts interethniques*, Nice, IDERIC de l'Université de Nice, 1974.

L'objectif des auteurs du recueil est double : en plus d'intégrer la problématique des rapports interculturels à l'étude des littératures dominantes, ils veulent déconstruire «l'unité factice de la culture française». C'est ce qui explique la présence, à côté de relectures de *Numa Roumestan* d'Alphonse Daudet d'un point de vue occitan (Henri Giordan, Jean-Michel Pianca, Colette Bottin-Fourchette), de textes sur la francophonie africaine (Alain Labarrère, Alain Ricard, Jean Chevrier) et américaine (Stéphane Sarkany).

GIORDAN, Henri et Alain RICARD (dir.), *Diglossie et littérature*, Bordeaux et Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1976.

Numéro hors série du défunt *Discours social* qui réunit dix études de la littérature en situation de diglossie. William Mackey établit un lien entre le choix de la langue d'écriture, le contexte spatio-temporel et le public. Telle qu'il l'entend, la diglossie littéraire s'étend à l'opposition parlé-écrit. Dominique Laporte et Renée Balibar reprennent les thèses qu'elles avaient exposées dans *Le français national* et *Les français fictifs*, livres d'ailleurs commentés par Henri Giordan. Du point de vue du corpus, l'Afrique noire (Alain Ricard), le Maghreb (Abdelkader Ben Cheikh), l'Occitanie (Yves Couderc; Robert Lafont) et l'Acadie (Stéphane Sarkany) ont été privilégiés. Enfin, Rafael Lluís Ninyoles nuance le concept de diglossie à partir de données catalanes.

GLISSANT, Édouard, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1991.

Prolongeant une réflexion amorcée dans *Le discours antillais* (Paris, Seuil, 1987), cet essai s'organise autour de quelques images fondamentales, telles celle de «l'identité rhizome» opposée à «l'identité racine» et celle des «échos-mondes» que représentent les œuvres capables de signifier la mesure et la démesure du monde. Le plaidoyer de l'auteur pour le maintien des langues refuse la dichotomie facile entre un particulier limitatif et un universel généralisant. Car on ne peut

oublier, selon lui, les situations de fait qui rendent complexes les rapports entre les langues ni les diverses pratiques d'oppression qui s'y installent. Et Glissant d'en appeler aux poétiques singulières, seules aptes à rendre adéquatement les phénomènes de plurilinguisme à l'œuvre dans diverses communautés. «Soyons-en sûr, précise-t-il, la lingua franca — langue française humaniste, sabir anglo-américain ou espéranto — est toujours apoétique.»

GLOWINSKI, Michal, «La poétique et la sociolinguistique», *Revue de littérature comparée*, Paris, vol. LVI, n° 1, 1982, p. 21-39.

La mise en rapport de la langue d'un texte avec ses références sociales reste intuitive tant qu'on ne dispose pas d'appareil sociolinguistique qui permette d'«appréhender le problème des situations communicatives dans l'œuvre littéraire», du dialogue entre personnages jusqu'à l'échange entre narrateur et narrataire. Vu de la sorte, le discours littéraire est «un microcosme sociolinguistique» prélevé sur les styles en vigueur dans une société donnée à une époque déterminée. L'imitation n'est qu'une option parmi d'autres, car la littérature crée ses propres conventions linguistiques, qu'elle remet constamment à jour. Ainsi, la non-conformité à l'usage social de la langue peut faire partie du jeu et être conforme au style du texte. L'épineux problème de l'évolution littéraire enfin, profiterait également d'un éclairage sociolinguistique : l'innovation est individuelle, mais le changement demeure «l'affaire du répertoire des formes littéraires et de ses transformations».

GOBARD, Henri, *L'aliénation linguistique : Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, 1976 (deuxième édition).

Ouvrage qui s'en prend à l'enseignement des langues étrangères tel qu'il est organisé dans les universités françaises. En passant, l'auteur propose la notion de *tétraglossie* : toute langue comprendrait quatre langages, dites respectivement «vernaculaire», «véhiculaire», «référentiaire» et «mythique». Outre aux sociétés unilingues, où les quatre langages composent une seule langue, le modèle a été appliqué à des situations plurilingues (voir, ci-dessus, Deleuze et Guattari).

GOETSCH, Paul (dir.), *Dialekte und Fremdsprachen in der Literatur*, Tübingen, Gunter Narr, 1987.

Actes d'un colloque tenu à l'Université de Freiburg sur la présence de traces orales et de langues étrangères dans les textes en prose. Le phénomène est étudié de divers points de vue et à partir de corpus différents : les littératures scandinave (Kurt Braunmüller), anglaise (Renate Mace), canadienne (Wolfgang Klooß), subsaharienne (János Riesz; Hans-Jürgen Lüsebrink), péruvienne (Birgit Scharlau) et hindi (Dipti Misra). Le responsable du collectif enfin, propose une typologie et une réflexion plus générales.

GREEN, Julien, «An Experiment in English/Une expérience en anglais», dans *Le langage et son double/Language and its Shadow*, Paris, Seuil, 1987, p. 148-175.

Né à Paris de parents américains, Green maîtrisait ses deux langues à la perfection. Cependant, lorsqu'il dut transposer en anglais un texte déjà commencé en français, «l'inattendu arriva». En se relisant, il s'aperçut qu'il écrivait «un livre d'un ton si complètement différent du texte français que tout l'éclairage du sujet était transformé». Cette expérience lui a fait comprendre le sort des auteurs émigrés, obligés d'écrire dans une langue étrangère.

GRUTMAN, Rainier, «Le bilinguisme littéraire comme relation intersystémique», *Canadian Review of Comparative Literature/Revue canadienne de littérature comparée*, Edmonton (Alberta), vol. XVII, n° 3-4, 1990, p. 198-212.

Le bilinguisme littéraire est défini comme «la communication en deux ou plusieurs langues au moyen d'œuvres qui fonctionnent à l'intérieur de systèmes littéraires unilingues». Après avoir rappelé la permanence du phénomène, l'auteur établit huit catégories en fonction du caractère oui ou non bilingue de l'émetteur, du texte et du récepteur. À la fin de l'article, la typologie est brièvement mise à l'épreuve d'un corpus historique.

GRUTMAN, Rainier, «L'écrivain flamand et ses langues. Note sur la diglossie des périphéries», *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, vol. LII, 1990-1991, p. 115-128.

Étude de la dissolution de la diglossie franco-flamande en Belgique. Si la «littérature belge» (1830-1918) était l'œuvre de Flamands écrivant en français, la

VIGH (dir.), *L'identité culturelle dans les littératures de langue française*, Pécs et Paris, Presses de l'Université de Pécs et Agence de coopération culturelle et technique, 1989, p. 65-79.

Analyse, à l'aide du concept d'«insécurité linguistique» (William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976), des deux pôles entre lesquels oscille la langue d'écriture dans l'histoire des lettres francophones de Belgique, à savoir : la recherche du classicisme et l'expérimentation stylistique. Alors qu'en théorie ces tendances ne sont guère contradictoires (puisque le désir de soutenir la langue aboutit souvent à un usage baroque), elles ont connu un sort assez différent. En 1937, les signataires du *Manifeste du lundi* revendiquent encore l'identité entre leur langue et celle des Français. Les témoignages réunis dans *La Belgique malgré tout* (1980) cependant, vont plus dans le sens d'une autonomie et, partant, d'une liberté linguistiques de l'écrivain belge.

KLINKENBERG, Jean-Marie, «La définition linguistique de la littérature : un leurre ?», dans Louise MILOT et Fernand ROY (dir.), *La littérature*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 11-30.

État présent des travaux linguistiques sur la *littérature*, qui prolonge l'ouvrage du même auteur, intitulé *Le sens rhétorique* (Bruxelles et Toronto, Les Éperonniers et les Éditions du Gref, 1990). Linguistes et poéticiens (Roman Jakobson, Delas et Filliolet, Jean Cohen, A.J. Greimas) n'ont pu mettre le doigt sur des procédés exclusivement littéraires parce que leur projet était tributaire d'une linguistique étroitement structuraliste. Aujourd'hui, grâce à une conception élargie du discours (où entrent en ligne de compte l'énonciation, la polysémie et la connotation), il devient possible d'imaginer une «sémiotique générale», tout en laissant le problème de la spécificité du littéraire aux sociologues.

KLINKENBERG, Jean-Marie, Danielle RACELLE-LATIN et Guy CONNOLLY (dir.), *Langages et collectivités. Le cas du Québec*, Montréal, Leméac, 1981.

Étude comparée des problèmes sociolinguistiques au Canada français et en Belgique francophone. Aperçus de la langue des jeunes Québécois, de la langue française au Québec dans un rapport de classes et de l'usage des sacres dans la langue parlée. Dans «De Crémazie à Victor-Lévy Beaulieu : langue, littérature,

BALIBAR, Renée, *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*, Paris, Presses universitaires de France, 1985.

Étude de l'association culturelle de langues écrites dans l'histoire de la France. En 1789, les instituteurs de la République substituent une universalité verticale cimentant toutes les couches de la nation à l'universalité horizontale des anciennes élites. Depuis que les romans réalistes ont idéalisé cette coexistence du «français civique» et du «français humaniste», il y a une interaction marquée entre les lettres et leur enseignement. D'une part, l'institution scolaire joue un rôle dans la littérature par le biais de la «grammatisation» (*literacy*), car les auteurs écrivent le français qu'ils ont appris à l'école. D'autre part, la littérature, «traduite» dans des morceaux choisis, crée une conscience normative. Dans son «Que sais-je ?» sur *Le colinguisme* (1993), l'auteur veut étendre son étude à l'ensemble de l'Europe occidentale, mais privilégie dans les faits le couplage franco-allemand qui eut cours entre le IX^e et le XIX^e siècle.

BARON, Dennis E., «Role Structure and the Language of Literature», *Journal of Literary Semantics*, Canterbury (Kent), vol. 4, 1975, p. 43-52.

Loin d'être apparente en surface, la spécificité du langage littéraire dépend des présuppositions qui sous-tendent l'acte de parole. En littérature, il y a plusieurs écrans (narrateur, personnages) entre l'émetteur et le récepteur du message d'une part; d'autre part, le public y joue un rôle passif par rapport au discours littéraire. Comme Richard Ohmann, Baron croit que la littérature est un acte perlocutoire dont le succès dépend non pas de sa valeur de vérité mais de l'autorité du locuteur.

BARTHES, Roland, *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*, Paris, Seuil, 1984.

La section intitulée «Des langages et du style» comporte plusieurs essais qui touchent de près au rapport langue/littérature. Outre des remarques sur «le feuilleté du discours» et une célèbre comparaison entre les couches du texte et les pelures de l'oignon, l'auteur formule une opposition entre le langage *enkratique* (doxique) et le langage *acratique* (ou paradoxal). Les pages les plus passionnantes sont peut-être

celles que Barthes consacre à «La division des langages» dans l'œuvre de Balzac, de Flaubert et de Proust, parce qu'il y indique les deux limites principales de la mimésis littéraire : son regard externe et son monologisme idiolectal.

BEAUDET, Marie-Andrée, *Langue et littérature au Québec (1895-1914). L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, coll. «Essais littéraires», 1991.

Dans cet ouvrage sociohistorique, l'auteur examine comment la relation entre style français et thématique locale a été vécue par les écrivains québécois du tournant du XX^e siècle, alors que se met en place tout un appareil de légitimation du corpus national. Il appert que les auteurs eux-mêmes conçoivent leurs écrits comme faisant corps avec la tradition française. C'est dire que la mise à distance de la France, prônée par une élite cléricale qu'inquiétait la laïcisation de l'Europe, est démentie par la structure d'un champ québécois resté sous la tutelle linguistique de l'ancienne mère patrie.

BECCARIA, Gian Luigi (dir.), *Letteratura e dialetto*, Bologna, Zanichelli, 1975.

Anthologie de textes historiques sur le rapport entre langue et dialecte dans la littérature italienne, depuis la victoire du toscan au XVI^e siècle. À défaut de centralisme à outrance, la littérature dialectale a connu un essor tel qu'elle a pu faire concurrence aux lettres italiennes proprement dites. En dehors de la Toscane, l'italien est resté pendant des siècles un outil de communication écrite dont la supériorité était loin de faire l'unanimité. Au cours de son histoire, les dialectes ont joué un rôle de premier plan, d'opposants ou d'adjuvants. C'est ce va-et-vient que se propose de retracer l'anthologie.

BERNABÉ, Jean, «Contribution à une approche glottocritique de l'espace littéraire antillais», *La linguistique*, Paris, vol. XVIII, n^o 1, 1982, p. 85-109.

Article fondamental pour la créolophonie française. L'auteur distingue deux types de compétence textuelle en situation de diglossie : une *sous-compétence référentielle*, à fonction évocatrice, comme dans le *Bug-Jargal* (1818) de Hugo; et une *sous-compétence scripturale*, qui permet l'inscription dans un territoire,

comme le fit Alfred Parepou avec son roman créole *Atipa* (1885). Dans un cas, la «déterritorialisation» (Deleuze et Guattari) est provoquée par le choix du référent, dans l'autre par le choix du genre. Les exemples sont tirés d'Aimé Césaire, Jacques Roumain, Frankétienne et Simone Schwarz-Bart (voir Jean BERNABÉ, «Le travail de l'écriture chez Schwarz-Bart», *Présence africaine*, Paris, n^{os} 121-122, 1982, p. 166-179).

BLANK, Andreas, *Literarisierung von Mündlichkeit : Louis-Ferdinand Céline und Raymond Queneau*, Tübingen, Gunter Narr, 1991.

En plus d'avoir intégré la langue parlée à leurs textes littéraires, Céline et Queneau ont fondé leur pratique d'écriture sur une théorie de l'oralité. C'est ce que veut montrer cette étude de deux romans marquants : le *Voyage au bout de la nuit* (de Céline) et *Le chiendent* (de Queneau). Tout en analysant les traces du français parlé, l'auteur indique les limites — voire l'impossibilité — d'un tel mimétisme. Voir aussi «Un voyage au bout du discours : Céline et l'acte de parole», *Les Lettres romanes*, Louvain-la-Neuve, vol. XLVII, n^o 4, 1993, p. 265-277.

BRAHMINI, Denise, *Appareillages*, Paris, Éditions Deux temps tierce, 1991.

L'ambition de ce livre est de «poser de manière concrète et sans a priori la question d'une éventuelle écriture féminine». Pour ce faire, l'auteur entreprend d'«appareiller», sur certains thèmes, les textes de quelques écrivains masculins et féminins du monde arabe et des Antilles. Du point de vue de la langue, on y compare *Pluie et vent sur Télumée Miracle* de Simone Schwarz-Bart et *Chronique des Sept Misères* de Patrick Chamoiseau, ainsi que *L'amour la fantasia* d'Assia Djebar et *Amour bilingue* de Abdelkebir Khatibi.

CADUC, Éveline, «L'écrivain face à sa langue d'expression», *Culture française*, Paris, vol. XXIX, n^o 1, 1980, p. 64-72.

Le choix d'une langue d'écriture dépend autant du hasard que de la nécessité d'atteindre un public plus large. Encore faut-il, pour pouvoir parler d'un «choix», que la langue maternelle ait accédé à l'écriture et qu'elle permette de communiquer avec toute une population. À cela s'ajoutent des motifs variés, tels que

la revendication de la langue française comme symbole de la laïcité maghrébine ou la reconquête de l'identité africaine à travers la langue coloniale. Il s'agit moins de l'adoption que de l'adaptation d'un système étranger. Le point délicat est de faire apprécier aux lecteurs la «norme spontanée» qu'instaure l'écrivain non français.

CARPANIN MARIMOUTOU, Jean-Claude, «Lire la diglossie : l'exemple de la Réunion», *Littérature*, Paris, n° 76, 1989, p. 37-55.

Selon l'auteur, il est difficile de cerner le mécanisme de la diglossie en dehors de ses représentations. Le texte littéraire met en jeu des éléments complexes (oralité, intertextualité) qui dépassent le simple conflit linguistique. L'analyse de ces ressources occupera une large place dans l'étude des lettres créoles, dont le propre serait de ne pas avoir d'audience particulière et, partant, de permettre deux lectures. L'une, exotico-référentielle, reconnaît l'altérité jouissive sans la connaître; l'autre, véritablement reconnaissante et référentielle, va au-delà du signe et institue une identité. Ce dédoublement du destinataire constitue le propre du «texte littéraire en situation de dysglossie» (*sic*).

CARTER, Ronald A., «Is There a Literary Language?», dans Ross STEELE et Terry THREADGOLD (dir.), *Language Topics. Essays in Honour of M.A.K. Halliday*, Amsterdam, John Benjamins, 1987, vol. 2, p. 431-450.

La langue littéraire a tantôt été définie d'un point de vue formaliste, tantôt d'un point de vue fonctionnaliste. Dans le but d'isoler les formes spécifiquement littéraires des textes, les Formalistes russes se sont penchés sur le médium linguistique. Leur théorie de l'écart demeure influente, malgré d'évidentes faiblesses (ainsi, elle présuppose une distinction entre les langues poétique et ordinaire qui n'a jamais été démontrée). Les fonctionnalistes ont davantage tenu compte du contexte de l'énonciation. Richard Ohmann, par exemple, caractérise l'œuvre littéraire comme une série d'actes de langage auxquels le lecteur fait semblant de croire. Dépassant les oppositions binaires, l'auteur propose de déterminer le *degré* de littérarité d'un texte avant d'étudier les contraintes institutionnelles et la place des lecteurs. Cela l'amène à reconsidérer le rôle de l'enseignement :

les notions de «littérature» et de «langue littéraire» seraient basées sur les intérêts qu'ont en commun des publics blancs, occidentaux et masculins...

COHEN, Ralph (dir.), «The Language of Literature», *New Literary History*, Charlottesville (Virginia), vol. IV, n° 2, 1972, p. 5-192.

Numéro qui contient plusieurs textes importants. Henryk Markiewicz rappelle que les œuvres littéraires forment un tout trop hétérogène pour pouvoir être défini à l'aide d'un seul critère. De nos jours, on trouve de la littérature non littéraire (le réalisme soviétique) aussi bien que de la non-littérature littéraire (le journal de Gide). Le philosophe George Steiner situe la question dans le contexte linguistique de l'opposition entre le relativisme (Whorf) et l'universalisme (Chomsky), pour arriver à la conclusion que les critiques littéraires défendent une position «ultra-whorfienne». Richard Ohmann élabore une théorie pragmatique : du fait que le narrateur n'est pas responsable de ses actes d'énonciation, les règles illocutoires habituelles sont suspendues en littérature. La mimésis correspond à la construction de la réalité qu'opère le lecteur à partir des actes illocutoires des locuteurs fictifs. Manuel Durán insiste sur le rôle subversif de la langue en poésie. Richard Kuhns utilise les critères sémantiques de Fodor et Katz pour définir les conditions minimales de la «compétence littéraire». Dans une note polémique, Paul de Man critique Seymour Chatman, Stanley Fish, Michael Riffaterre et George Steiner, quatre auteurs qui font table rase des travaux antérieurs sans se demander pourquoi leurs prédécesseurs se sont trompés.

CROUZET, Michel, *Stendhal et le langage*, Paris, Gallimard, 1981.

Exploration de la réflexion stendhalienne sur le rapport du langage au *moi*. Comment parler aux autres avec leurs mots et idées à eux ? Comment dominer le discours sans être dominé par le discours ? Voilà quelques-unes des questions qui hantent un «égotiste» insatisfait par les réponses des Idéologues.

DELEUZE, Gilles et Félix GUATTARI, *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Minuit, 1975.

Ouvrage qui discute Kafka à la lumière de son concept de «*kleine Literatur*». Caractérisée par une déterritorialisation de la langue, par une prégnance du politique et par une énonciation collective, la littérature mineure est définie comme «celle qu'une minorité fait dans une langue majeure». Kafka s'est servi de l'allemand de Prague pour s'exiler dans un langage de pure connotation. À cet usage *intensif* du langage, il faut ajouter la «tétraglossie» (Henri Gobard) dans laquelle Kafka baigne. Le tchèque refoulé ou le yiddish dédaigné y tient le rôle de vernaculaire; l'allemand et secondairement l'anglais sont ses langues véhiculaires; l'allemand et le français définissent ses codes référentiels; l'hébreu «à l'état de rêve actif» fonctionne comme langue mythique. Kafka ne se reterritorialise ni par le tchèque, ni par l'allemand, ni par le yiddish (il n'apprend l'hébreu que sur le tard), mais se déterritorialise une fois pour toutes dans un allemand sobre, droit, correct. Il est étranger dans sa langue d'écriture.

D'HAEN, Theo (dir.), *Linguistics and the Study of Literature*, Amsterdam, Rodopi, 1986.

Recueil où l'accent est mis sur l'ouverture grandissante aux phénomènes extratextuels qui caractérise la «stylistique» (au sens large que ce mot a en anglais). Ce développement reflète l'évolution des études linguistiques, où l'on est passé de la considération d'unités minimales à une réflexion plus large sur le fonctionnement ethnoculturel de la langue. Les articles constituent un état présent des recherches faites dans le domaine anglo-saxon (Ronald Carter, Geoffrey N. Leech, Roger Fowler, Donald C. Freeman) et belge-néerlandais (André Lefevere, Guido Latré, Peter Verdonk, Mieke Bal, Willie van Peer).

DUBOIS, Jacques, «Code, texte, métatexte», *Littérature*, Paris, n° 12, 1973, p. 3-11.

Le texte littéraire comprend, outre le code d'un état historique de la langue, ceux d'une rhétorique, d'un genre et d'une idéologie spécifiques. Mais il leur surimpose un «langage privé». L'équilibre entre la régulation externe et la régulation interne est dû à «un ensemble de normes et de contraintes par rapport auxquelles le discours textuel se pose et se définit». Encore faut-il repérer les indices du codage. À tous les

endroits où l'idéologique fait irruption sans se buter, le texte se transforme en «métatexte», qui «ne se limite [donc] pas aux indicateurs marginaux tels que titre, préface, préambule, incipit, mais gagne aussi le plein du texte».

DUFOUR, Philippe, *Flaubert et le pignouf. Essai sur la représentation romanesque du langage*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993.

Étude de l'image sociale du langage dans le roman flaubertien, que l'auteur décrit comme «une anthologie des langages en situation». Surtout à travers les dialogues romanesques, Gustave Flaubert sonde les discours de son époque (tels le langage de l'apothicaire Homais [le pignouf du titre] ou la parole religieuse qui récupère les idéologèmes de 1848 dans *Bouvard et Pécuchet*). Ce faisant, il récuse la vision purement cognitive, métaphysique qu'avaient eue les Romantiques du langage; pour Flaubert, tout discours nous ramène à notre propre «bêtise».

DUMONT, Pierre, *Le français langue africaine*, Paris, L'Harmattan, 1991.

Après avoir fait l'inventaire des expressions qui témoignent d'une réelle appropriation du français par les locuteurs africains, l'auteur consacre un chapitre au traitement des langues et des niveaux de langue dans le roman *Ô pays mon beau peuple* d'Ousmane Sembène.

ELWERT, Wilhelm Theodor, «Letterature nazionali e letterature dialettali nell'Europa occidentale», dans *Italienische Dichtung und europäische Literatur*, Wiesbaden, Franz Steiner, 1975, vol. 2, p. 39-62.

Comparaison des rapports entre langues nationales et régionales en Europe occidentale. La France apparaît comme un cas extrême d'unilinguisme, malgré l'ancienne vitalité de la littérature occitane. En Suisse romande, la forme dominante est également le français depuis Calvin : il y a eu très peu de régionalistes avant Ramuz. En Belgique, le français jouit d'un prestige tel que s'en servent également Flamands et Wallonisants. Dans la péninsule ibérique, le catalan accède au rang de langue littéraire dès le Moyen Âge, mais perd graduellement son prestige. En Angleterre, la centralisation de la vie culturelle se fait sentir de manière encore plus intense. Entre les XV^e et XVIII^e siècles, les langues régionales disparaissent

complètement de la littérature pour ne refaire surface qu'à l'époque romantique (Burns, Scott, Wordsworth). Malgré la diversité culturelle au sein du monde germanophone, tous écrivent en haut-allemand depuis la traduction de la Bible par Luther. Les Pays-Bas et la Flandre, partageant le néerlandais comme langue littéraire, forment la seule exception à cette règle. En Suisse alémanique même, le régionalisme portait plutôt sur le contenu et obéissait à une logique tout allemande. En Italie enfin, l'absence de préjugés a permis l'éclosion d'une littérature dialectale puissante et originale.

EVEN-ZOHAR, Itamar, «The Nature and Functionalization of the Language of Literature under Diglossia», *Ha-sifrut*, Tel Aviv, vol. II, n° 2, 1970, p. 286-302. Texte en hébreu, résumé en anglais p. 443-446.

La langue est un *polysystème* dont les parties (les sous-systèmes) ne sont jamais tout à fait indépendantes. Ce sont de tels sous-systèmes qu'on appelle parfois des «langues» : langue familière, journalistique, populaire, écrite. La langue de la littérature traverse tous les systèmes et en exploite les différences, d'où l'hypothèse que la nature du polysystème linguistique détermine celle de la langue littéraire. L'exemple d'Israël, où les écrivains ont ressuscité l'hébreu en faisant jouer conjointement la référence biblique et le triple substrat yiddish, russe et araméen, vient illustrer son propos (voir Itamar EVEN-ZOHAR, «Aperçu de la littérature israélienne», *Liberté*, Montréal, vol. XIV, n° 4-5, 1972, p. 104-120).

FABB, Nigel, Derek ATTRIDGE, Alan DURANT et Colin MACCABE (dir.), *The Linguistics of Writing. Arguments Between Language and Literature*, Manchester, Manchester University Press, 1987.

Actes d'un colloque tenu à l'Université du Strathclyde à Glasgow pour commémorer celui qui s'était tenu en 1958 à Bloomington et dont le discours de clôture, «Linguistique et poétique» (Jakobson), inaugura un quart de siècle d'analyses linguistiques de la littérature. Dans leurs essais respectifs, Derek Attridge et Geoffrey N. Leech étudient le contexte de cette célèbre conférence et dressent un bilan rétrospectif de la recherche linguistique sur la «littérarité». On retiendra également les textes de Mary Louise Pratt (sur le caractère utopique des modèles

sociolinguistiques utilisés en littérature), de Raymond Williams (sur la langue des avant-gardes historiques) et de David Lodge (sur les prolongements de la théorie bakhtinienne du «dialogisme»).

FILTEAU, Claude (dir.), «Oralité et littérature : France-Québec», *Présence francophone*, Sherbrooke (Québec), 31, 1987, p. 3-128 (I) et 32, 1988, p. 3-117 (II).

Actes d'un colloque tenu à l'Université de Paris XIII sur les manifestations du français oral en littérature, notamment chez Michel Tremblay. Dans sa conférence inaugurale, Henri Meschonnic voue à l'échec tout raisonnement binaire et se sert du «rythme» pour dépasser l'opposition entre l'écrit et l'oral, en appuyant son propos sur des exemples empruntés aux domaines de la traduction et de l'établissement de textes anciens. Parmi les autres articles, il faut mentionner, à côté de travaux sociohistoriques (Marie-Andrée Beaudet, Jacques Michon, Madeleine Ducrocq-Poirier), des études consacrées à un auteur en particulier (Claude Filteau, Jean Cléo Godin), voire à un seul texte (Andrée Stéphan, Jacques Chaurand). Le deuxième numéro porte sur Tremblay (Paul Laurendeau, Stéphane Sarkany, Chantal Hébert, Pascal Normand, Bruno Vercier).

FITCH, Brian T., *Beckett and Babel. An Investigation into the Status of the Bilingual Work*, Toronto, University of Toronto Press, 1988.

Un des rares travaux consacrés à l'étude simultanée des versions française et anglaise de l'œuvre beckettienne, cet ouvrage examine le bilinguisme à partir des brouillons et avant-textes aussi bien que des textes publiés. En plus d'observations pénétrantes sur le fonctionnement de l'autotraduction chez Beckett, l'auteur formule l'hypothèse que les deux parties unilingues de l'œuvre sont indissociables, tant leur idiosyncrasies sont neutralisées dans la production d'un système textuel unique.

FORSTER, Leonard, *The Poet's Tongues. Multilingualism in Literature*, London, Cambridge University Press, 1970.

Panorama historique du plurilinguisme d'écriture, du Moyen Âge à nos jours, qui témoigne d'une érudition remarquable, mais offre peu d'analyses. L'auteur a une vision foncièrement instrumentaliste de la langue,

dont il trouve les premières traces dans l'usage médiéval et renaissant du latin. À ces époques, le choix de l'idiome était dicté par le genre plus que par l'appartenance communautaire : la langue servait d'abord à partager ses idées avec une élite internationale. Tous les poètes s'étant fait la main en latin, il ne leur était pas difficile de passer d'un idiome moderne à un autre. Au fur et à mesure qu'on se rapproche d'aujourd'hui toutefois, les expériences polyglottes deviennent des exercices de style plutôt anodins, même s'il reste des vestiges de la vieille distribution des langues (tels le français des menus et l'italien des partitions musicales). Au XVIII^e siècle, le genre épistolaire était encore largement francophone, mais après l'invention romantique de l'«âme» des idiomes, les écrivains cessaient de se dérober à leur «devoir» de produire un patrimoine national. Dans notre siècle, le bilinguisme sera surtout une ressource stylistique ou un signal de rupture. Sous ce rapport, les dadaïstes ont préparé le chemin pour Ionesco, Tolkien et surtout Beckett, en dépit du consensus régnant autour de l'unilinguisme.

FOWLER, Roger, *Literature as Social Discourse*, Bloomington (Indiana), University of Indiana Press, 1981.

Après avoir étudié les structures syntaxiques du genre romanesque dans *Linguistics and the Novel* (London, Methuen, 1977), l'auteur combine ici linguistique et analyse du discours pour comprendre comment et sous quelles contraintes sociales le texte formule sa propre théorie de la réalité. Il s'intéresse particulièrement aux possibilités qu'offre la critique linguistique lorsqu'elle est appliquée à des textes plus anciens, dont l'idéologie nous échappe en bonne partie.

FOWLER, Roger, *Linguistic Criticism*, Oxford et New York, Oxford University Press, 1986.

Plus que prêter attention à la langue des textes, la *critique linguistique* telle que la conçoit l'auteur étudie ceux-ci avec les méthodes et les concepts de la linguistique moderne. Sont analysés de ce point de vue des processus sémantiques, des structures transphrastiques et textuelles, des techniques conversationnelles et des procédés de focalisation. Par

rapport à ses travaux antérieurs, Fowler accorde une plus grande importance aux relations entre les textes et leur contexte, ainsi qu'aux façons dont leur organisation linguistique traduit une expérience humaine.

GARDY, Philippe, «Manciet, Mauriac. L'écriture au miroir des langues», *Littérature*, Paris, n° 76, 1989, p. 24-36.

Comparaison de deux romans bordelais, écrits respectivement en français (*Un adolescent d'autrefois*) et en occitan (*Lo Gojat de novémer*). Par-delà l'intérêt qu'ils partagent pour certains thèmes, les auteurs essaient tous les deux de combler la faille créée par l'autre langue : le *patois* qui vient discrètement rompre l'unité stylistique chez François Mauriac, le *français* qui ouvre brutalement la blessure du passé chez Bernard Manciet.

GAUVIN, Lise, «Problématique de la langue d'écriture au Québec de 1960 à 1975», *Langue française*, Paris, n° 31, 1976, p. 74-90.

Les déplacements de l'argumentation à propos de la langue d'écriture, au Québec, offrent une scène particulière, révélatrice d'un procès littéraire plus important que les procédés utilisés. Par quelques rappels historiques, l'auteur précise les enjeux de cette question qui renvoie au statut d'une littérature, à ses conditions d'existence et à la position de classe de l'écrivain. Une attention toute spéciale est accordée aux «partis pris» des écrivains des années soixante, ceux-ci ayant voulu faire de leur langue d'écriture l'outil et le moyen d'une conspiration.

GAUVIN, Lise, «La surconscience linguistique de l'écrivain francophone. Positions des revues québécoises», *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, vol. LXII, 1990-1991, p. 83-101.

Proposition de la notion de «surconscience linguistique» qui affecte l'écrivain francophone et l'oblige, du fait de la proximité des autres langues et des diverses déterritorialisations que connaît son écriture, à pratiquer les stratégies les plus variées. Suit une analyse des revues littéraires québécoises qui montre que les écrivains ne sauraient envisager une *politique de la langue* sans accompagner leur réflexion d'une *poétique*. Cette hypothèse est réexaminée dans Lise GAUVIN, «Poétiques de la langue et stratégies

textuelles», dans Claude DUCHET et Stéphane VACHON (dir.), *La recherche littéraire. Objets et méthodes*, Montréal, XYZ éditeur, coll. «Théorie et littérature», 1993, p. 333-341.

GAUVIN, Lise et Jean JONASSAINT (dir.), «L'Amérique entre les langues», *Études françaises*, Montréal, vol. XXVIII, n° 2-3, 1992-1993, p. 5-165.

Ce numéro, qui s'ouvre sur un entretien avec Édouard Glissant sur «L'imaginaire des langues», traite du conflit des codes et des tensions linguistiques à l'œuvre dans quelques littératures américaines, à des moments stratégiques de leur évolution. Les questions soulevées concernent l'émergence d'une littérature, mais aussi la qualité des rapports entre les langues et les modèles dont dispose le texte romanesque. On interroge ainsi la position de l'écrivain face à la/aux langue(s) de sa communauté, que ce soit en Amérique latine (Flavio Aguiar, Javier García Méndez), aux Antilles (Jean Bernabé, Jean Jonassaint), aux États-Unis (Jean-François Chassay) ou au Québec (Lise Gauvin, Rainier Grutman, Sherry Simon). En fin de parcours, un dossier bibliographique est consacré à la perception québécoise des rapports langue/littérature, entre 1974 et 1992 (Lise Gauvin, Alexandra Jarque, Suzanne Martin).

GÉRARD, Albert, «Glottophagie. Littérature africaine et pouvoir linguistique», *Écriture française dans le monde*, Sherbrooke (Québec), vol. IV, n° 2-3, 1982, p. 27-32.

Pour expliquer l'absence de littératures en langue africaines, l'auteur reprend la notion de «glottophagie» (voir Louis-Jean CALVET, *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie*, Paris, Payot, 1974). Il critique surtout l'idée que le colonialisme anglais aurait été moins «sauvage» que le colonialisme français. Il existe certes des arguments en faveur de cette thèse : contrairement au centralisme hérité de l'Empire romain et à l'autoritarisme de l'Église catholique, l'Angleterre a toujours promu les droits de l'individu. Or il faut bien voir que ce libéralisme cache une logique de dispersion : au lieu d'imposer tels quels leurs schémas idéologiques, les Britanniques ont veillé à mettre en place «des facteurs d'inhibition strictement endogènes», de sorte que les populations subjuguées

avaient l'impression de prendre elles-mêmes les décisions.

GIORDAN, Henri et Alain LABARRÈRE (dir.), *Production littéraire et situations de contacts interethniques*, Nice, IDERIC de l'Université de Nice, 1974.

L'objectif des auteurs du recueil est double : en plus d'intégrer la problématique des rapports interculturels à l'étude des littératures dominantes, ils veulent déconstruire «l'unité factice de la culture française». C'est ce qui explique la présence, à côté de relectures de *Numa Roumestan* d'Alphonse Daudet d'un point de vue occitan (Henri Giordan, Jean-Michel Pianca, Colette Bottin-Fourchette), de textes sur la francophonie africaine (Alain Labarrère, Alain Ricard, Jean Chevrier) et américaine (Stéphane Sarkany).

GIORDAN, Henri et Alain RICARD (dir.), *Diglossie et littérature*, Bordeaux et Talence, Maison des sciences de l'Homme d'Aquitaine, 1976.

Numéro hors série du défunt *Discours social* qui réunit dix études de la littérature en situation de diglossie. William Mackey établit un lien entre le choix de la langue d'écriture, le contexte spatio-temporel et le public. Telle qu'il l'entend, la diglossie littéraire s'étend à l'opposition parlé-écrit. Dominique Laporte et Renée Balibar reprennent les thèses qu'elles avaient exposées dans *Le français national* et *Les français fictifs*, livres d'ailleurs commentés par Henri Giordan. Du point de vue du corpus, l'Afrique noire (Alain Ricard), le Maghreb (Abdelkader Ben Cheikh), l'Occitanie (Yves Couderc; Robert Lafont) et l'Acadie (Stéphane Sarkany) ont été privilégiés. Enfin, Rafael Lluís Ninyoles nuance le concept de diglossie à partir de données catalanes.

GLISSANT, Édouard, *Poétique de la relation*, Paris, Gallimard, 1991.

Prolongeant une réflexion amorcée dans *Le discours antillais* (Paris, Seuil, 1987), cet essai s'organise autour de quelques images fondamentales, telles celle de «l'identité rhizome» opposée à «l'identité racine» et celle des «échos-mondes» que représentent les œuvres capables de signifier la mesure et la démesure du monde. Le plaidoyer de l'auteur pour le maintien des langues refuse la dichotomie facile entre un particulier limitatif et un universel généralisant. Car on ne peut

oublier, selon lui, les situations de fait qui rendent complexes les rapports entre les langues ni les diverses pratiques d'oppression qui s'y installent. Et Glissant d'en appeler aux poétiques singulières, seules aptes à rendre adéquatement les phénomènes de plurilinguisme à l'œuvre dans diverses communautés. «Soyons-en sûr, précise-t-il, la lingua franca — langue française humaniste, sabir anglo-américain ou espéranto — est toujours apoétique.»

GLOWINSKI, Michal, «La poétique et la sociolinguistique», *Revue de littérature comparée*, Paris, vol. LVI, n° 1, 1982, p. 21-39.

La mise en rapport de la langue d'un texte avec ses références sociales reste intuitive tant qu'on ne dispose pas d'appareil sociolinguistique qui permette d'«appréhender le problème des situations communicatives dans l'œuvre littéraire», du dialogue entre personnages jusqu'à l'échange entre narrateur et narrataire. Vu de la sorte, le discours littéraire est «un microcosme sociolinguistique» prélevé sur les styles en vigueur dans une société donnée à une époque déterminée. L'imitation n'est qu'une option parmi d'autres, car la littérature crée ses propres conventions linguistiques, qu'elle remet constamment à jour. Ainsi, la non-conformité à l'usage social de la langue peut faire partie du jeu et être conforme au style du texte. L'épineux problème de l'évolution littéraire enfin, profiterait également d'un éclairage sociolinguistique : l'innovation est individuelle, mais le changement demeure «l'affaire du répertoire des formes littéraires et de ses transformations».

GOBARD, Henri, *L'aliénation linguistique : Analyse tétraglossique*, Paris, Flammarion, 1976 (deuxième édition).

Ouvrage qui s'en prend à l'enseignement des langues étrangères tel qu'il est organisé dans les universités françaises. En passant, l'auteur propose la notion de *tétraglossie* : toute langue comprendrait quatre langages, dites respectivement «vernaculaire», «véhiculaire», «référentiaire» et «mythique». Outre aux sociétés unilingues, où les quatre langages composent une seule langue, le modèle a été appliqué à des situations plurilingues (voir, ci-dessus, Deleuze et Guattari).

GOETSCH, Paul (dir.), *Dialekte und Fremdsprachen in der Literatur*, Tübingen, Gunter Narr, 1987.

Actes d'un colloque tenu à l'Université de Freiburg sur la présence de traces orales et de langues étrangères dans les textes en prose. Le phénomène est étudié de divers points de vue et à partir de corpus différents : les littératures scandinave (Kurt Braunmüller), anglaise (Renate Mace), canadienne (Wolfgang Kloöß), subsaharienne (János Riesz; Hans-Jürgen Lüsebrink), péruvienne (Birgit Scharlau) et hindi (Dipti Misra). Le responsable du collectif enfin, propose une typologie et une réflexion plus générales.

GREEN, Julien, «An Experiment in English/Une expérience en anglais», dans *Le langage et son double/Language and its Shadow*, Paris, Seuil, 1987, p. 148-175.

Né à Paris de parents américains, Green maîtrisait ses deux langues à la perfection. Cependant, lorsqu'il dut transposer en anglais un texte déjà commencé en français, «l'inattendu arriva». En se relisant, il s'aperçut qu'il écrivait «un livre d'un ton si complètement différent du texte français que tout l'éclairage du sujet était transformé». Cette expérience lui a fait comprendre le sort des auteurs émigrés, obligés d'écrire dans une langue étrangère.

GRUTMAN, Rainier, «Le bilinguisme littéraire comme relation intersystémique», *Canadian Review of Comparative Literature/Revue canadienne de littérature comparée*, Edmonton (Alberta), vol. XVII, n° 3-4, 1990, p. 198-212.

Le bilinguisme littéraire est défini comme «la communication en deux ou plusieurs langues au moyen d'œuvres qui fonctionnent à l'intérieur de systèmes littéraires unilingues». Après avoir rappelé la permanence du phénomène, l'auteur établit huit catégories en fonction du caractère oui ou non bilingue de l'émetteur, du texte et du récepteur. À la fin de l'article, la typologie est brièvement mise à l'épreuve d'un corpus historique.

GRUTMAN, Rainier, «L'écrivain flamand et ses langues. Note sur la diglossie des périphéries», *Revue de l'Institut de sociologie*, Bruxelles, vol. LII, 1990-1991, p. 115-128.

Étude de la dissolution de la diglossie franco-flamande en Belgique. Si la «littérature belge» (1830-1918) était l'œuvre de Flamands écrivant en français, la

démocratisation de l'enseignement et la codification du néerlandais firent en sorte qu'un nombre croissant d'auteurs flamands opte pour cette dernière langue. D'un système diglossique et centripète, où le choix de la langue est surdéterminé, on passe à une situation de bilinguisme centrifuge (1918-1968) qui laisse plus de place à l'initiative individuelle.

GRUTMAN, Rainier, «Le système triplement bilingue de la lyrique occitane (1150-1250)», *Revue des langues romanes*, Montpellier, vol. XCVIII, n° 2, 1994, p. 465-475.

Analyse des rapports entre le centre limousin de la lyrique médiévale et ses périphéries lombarde, catalane, galicienne et française. L'auteur formule l'hypothèse que ces rapports se fondent sur un triple bilinguisme, variant selon les particularités des secteurs où l'occitan s'est superposé, entre 1150 et 1250 environ, aux vernaculaires respectifs. Ainsi trouve-t-on, en Catalogne et en Italie, un bilinguisme littéraire (ou de création), en France d'oïl, un «bilinguisme poétique» (Paul Zumthor), et enfin en Castille, un bilinguisme intertextuel (qui repose sur un argument d'autorité).

GUEUNIER, Nicole, «Littérature et standardisation des langues», *Revue de littérature comparée*, Paris, vol. LIV, n° 4, 1980, p. 460-483.

L'auteur considère les littératures comme des interventions qui contribuent à la formation et à la consolidation d'identités tout à la fois linguistiques, ethniques et nationales. Elle distingue la standardisation lente de la standardisation rapide. Dans le premier cas, le processus s'accomplit de façon peu consciente, par le biais de textes juridiques et administratifs plutôt que littéraires ou métalinguistiques (dictionnaires, grammaires). Dans les nations en voie de formation, l'ordre s'inverse : on dispose d'abord d'instruments métalinguistiques, puis de traductions et ensuite d'œuvres originales. Illustrations européennes et postcoloniales des deux types de standardisation.

HORN, Andrés, «Aesthetische Funktionen der Sprachmischung in der Literatur», *Arcadia. Zeitschrift für vergleichende Literaturwissenschaft*, Berlin, n° 16, 1981, p. 225-241.

Typologie des fonctions esthétiques du plurilinguisme textuel en littérature. En tant que moyen de caractérisation de la parole d'autrui, la langue étrangère promeut l'illusion réaliste ou établit pour le moins une relation «dialogique» (Mikhaïl Bakhtine) entre le discours rapporté et le discours rapportant. Par ailleurs, l'allophonie poétique peut être un ornement formel qui crée l'unité dans la diversité ou encore une source de comique verbal. Ensuite, vu que chaque langue propose sa lecture sémantique du réel, le poète soucieux des nuances aura recours à l'expression étrangère, qui jette une nouvelle lumière sur l'objet considéré. Le xénisme peut enfin servir l'euphonie ou avoir une fonction citationnelle, intertextuelle.

JOUANNY, Robert, «Écrire dans la langue de l'autre», dans Árpád VIGH (dir.), *L'identité culturelle dans les littératures de langue française*, Pécs et Paris, Presses de l'Université de Pécs et Agence de coopération culturelle et technique, 1989, p. 291-298.

Dans les pays où le français a été implanté par la colonisation, on peut distinguer trois comportements, selon qu'il y est langue véhiculaire ou vecteur d'identité, positif ou négatif. Le premier cas se présente en Afrique noire, à Madagascar et en Algérie. Si un certain nombre de francophones (dont les Haïtiens) ont longtemps souffert du «mirage de Paris» (Ousmane Socé), d'autres (les Wallons, les Québécois) se servent de la langue française pour affirmer plutôt que pour nier leur identité. L'auteur mentionne enfin le modèle du métissage, qui n'oblige pas les écrivains à faire un choix cornélien entre la «démission» et la «soumission».

KHATIBI, Abdelkebir, «Bilinguisme et littérature», dans *Maghreb pluriel*, Paris, Denoël, 1983, p. 179-207.

Réflexion sur la nature plurielle du roman maghrébin écrit en français, mais travaillé par le substrat arabo-berbère. Les langues n'y sont pas superposées ou juxtaposées; chacune d'entre elles «fait signe» aux autres. En outre, l'opposition entre le parler maternel et la langue de la loi islamique est mise en scène dans le texte français, qui devient ainsi un *palimpseste*.

KLINKENBERG, Jean-Marie, «Le problème de la langue d'écriture dans la littérature francophone de Belgique de Verhaeren à Verheggen», dans Árpád

VIGH (dir.), *L'identité culturelle dans les littératures de langue française*, Pécs et Paris, Presses de l'Université de Pécs et Agence de coopération culturelle et technique, 1989, p. 65-79.

Analyse, à l'aide du concept d'«insécurité linguistique» (William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976), des deux pôles entre lesquels oscille la langue d'écriture dans l'histoire des lettres francophones de Belgique, à savoir : la recherche du classicisme et l'expérimentation stylistique. Alors qu'en théorie ces tendances ne sont guère contradictoires (puisque le désir de soutenir la langue aboutit souvent à un usage baroque), elles ont connu un sort assez différent. En 1937, les signataires du *Manifeste du lundi* revendiquent encore l'identité entre leur langue et celle des Français. Les témoignages réunis dans *La Belgique malgré tout* (1980) cependant, vont plus dans le sens d'une autonomie et, partant, d'une liberté linguistiques de l'écrivain belge.

KLINKENBERG, Jean-Marie, «La définition linguistique de la littérarité : un leurre ?», dans Louise MILOT et Fernand ROY (dir.), *La littérarité*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1991, p. 11-30.

État présent des travaux linguistiques sur la *littérarité*, qui prolonge l'ouvrage du même auteur, intitulé *Le sens rhétorique* (Bruxelles et Toronto, Les Éperonniers et les Éditions du Gref, 1990). Linguistes et poéticiens (Roman Jakobson, Delas et Filliolet, Jean Cohen, A.J. Greimas) n'ont pu mettre le doigt sur des procédés exclusivement littéraires parce que leur projet était tributaire d'une linguistique étroitement structuraliste. Aujourd'hui, grâce à une conception élargie du discours (où entrent en ligne de compte l'énonciation, la polysémie et la connotation), il devient possible d'imaginer une «sémiotique générale», tout en laissant le problème de la spécificité du littéraire aux sociologues.

KLINKENBERG, Jean-Marie, Danielle RACELLE-LATIN et Guy CONNOLLY (dir.), *Langages et collectivités. Le cas du Québec*, Montréal, Leméac, 1981.

Étude comparée des problèmes sociolinguistiques au Canada français et en Belgique francophone. Aperçus de la langue des jeunes Québécois, de la langue française au Québec dans un rapport de classes et de l'usage des sacres dans la langue parlée. Dans «De Crémazie à Victor-Lévy Beaulieu : langue, littérature,

idéologie», Lise Gauvin procède à une analyse de l'émergence d'une littérature québécoise par le biais de la problématique linguistique.

KREMnitz, Georg, «Des écrivains qui emploient une langue seconde. Questions d'identité du sujet», dans Paul SIBLOT et Françoise MADRAY-LESIGNE (dir.), *Langage et praxis*, Montpellier, Praxiling-Université de Montpellier III, 1993, p. 199-208.

Pourquoi certains écrivains choisissent-ils un autre idiome que leur langue de socialisation première ? Après avoir distingué entre les quatre catégories des émigrés, des transfuges (qui délaissent une «petite» langue au profit d'une langue de prestige), des polyglottes (qui ont l'embarras du choix) et des diglossiques (qui font alterner les idiomes entre les genres qu'ils pratiquent), l'auteur analyse le cas de Jorge Semprún, écrivain français et homme politique espagnol.

LANE-MERCIER, Gillian, *La parole romanesque*, Ottawa et Paris, Presses de l'Université d'Ottawa et Klincksieck, 1989.

Étude du dialogue comme complexe sémiotique intégré à la logique narrative. Malgré la réduction opérée par les représentations sociolectales, la cohérence intratextuelle l'emporte sur la mimésis. En fait, «l'effet de réel» (Roland Barthes) provient moins d'une transcription que d'une reprise de présupposés extratextuels. L'auteur propose d'imaginer, à côté des logiques narrative et descriptive déjà connues, une «logique dialogale» qui engendre les performances verbales intersubjectives et, à travers elles, crée un monde discursif parfaitement impensable au niveau du réel. L'analyse de nombreux exemples d'écarts par rapport au réel dans le dialogue romanesque montre que ceux-ci s'expliquent, outre par les règles et les limites de l'écriture, par des éléments propres au texte. Une version condensée de ce travail fort bien documenté a paru sous le titre «Pour une analyse du dialogue romanesque» (*Poétique*, 81, 1990, p. 43-62).

LAPAIRe, Jean-Rémi et Wilfrid ROTGÉ (dir.), «Littérature et linguistique», *Caliban*, Toulouse le Mirail, 30, 1993, p. 3-135.

Numéro thématique qui explore les modalités d'application d'une linguistique de l'énonciation (Oswald Ducrot, Catherine Kerbrat-Orecchioni) aux

textes littéraires. Des travaux proprement pragmatiques (Catherine Vrana, Lapaire et Rotgé, Geneviève Girard) y côtoient des études qui relèvent plutôt des domaines de la dialectologie (Jean-Marc Gachelin), de la narratologie (Andrée-Marie Harmat, Dairine O'Kelly, Nathalie Vincent) et de l'informatique textuelle (Jean-Pierre Bésiat). Loin de nier la spécificité de la linguistique et des études littéraires, ce volume veut donner quelques exemples de connaissances susceptibles d'aider les adeptes de l'analyse du discours.

LAROCHE, Maximilien, *La littérature haïtienne. Identité-langue-réalité*, Montréal, Leméac, 1981.

L'écrivain haïtien se distingue par son usage du créole. Ainsi, dans *Les gouverneurs de la rosée*, le conflit linguistique a partie liée avec la distribution des termes de couleur (blanc-rouge-noir), de telle sorte que le roman de Jacques Roumain devient «l'histoire de l'éducation d'un œil : celui de l'homme noir qui apprend à se regarder». Mais il y a plus. Les couches créolophone et francophone, vaudou et catholique, africaine et latine se superposent pour refléter la diglossie haïtienne, que l'auteur propose d'ailleurs de transformer en «tétraglossie» (Henri Gobard).

LATIN, Danièle, *Le «Voyage au bout de la nuit» de Céline. Roman de la subversion et subversion du roman. Langue, fiction, écriture*, Bruxelles, Palais des Académies, 1988.

Micro-analyse (stylistico-rhétorique) qui débouche sur une étude macro-narrative du premier roman de Louis-Ferdinand Céline. La subversion linguistique (du code de la communication) et littéraire (du code de la représentation mimétique) tentée par ce dernier est cependant incomplète parce que négative. Bibliographie importante sur le sujet.

LÁZARO CARRETER, Fernando, «Lengua literaria frente a lengua común», dans *Estudios de lingüística*, Barcelona, Crítica, 1980, p. 193-206.

Ayant passé en revue quelques conceptions normatives de la langue littéraire, l'auteur propose de parler de «registres» pour désigner les modalités sociales de la communication. La littérature devient alors un type de communication, différent de celui que produit le langage ordinaire dans ses moments

fondamentaux de production, de forme et de réception, parce que moins lié à la situation. D'une part, l'écrivain ne peut écrire en fonction des réactions d'un interlocuteur spécifique; d'autre part, ce dernier peut être fort éloigné dans le temps et dans l'espace. D'où l'intérêt qu'il y a à considérer le problème de la langue littéraire par rapport aux poétiques propres à un texte, un auteur, un mouvement, une époque.

MAINGUENEAU, Dominique, *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris, Bordas, 1990.

Manuel qui fait suite aux *Éléments de linguistique pour le texte littéraire* (Bordas, 1986, troisième édition, chez Dunod, 1993) du même auteur. Alors que, dans l'ancien volume, des concepts relatifs à l'énonciation linguistique étaient appliqués au style des textes littéraires, dans celui-ci, il s'agit d'introduire quelques notions de pragmatique dans la littérature. L'auteur aborde la «co-énonciation», l'argumentation, l'implicite, les «lois du discours» et les «bouclages textuels» à partir d'œuvres variées, tout en accordant une attention spéciale à la double énonciation théâtrale.

MARCHESE, Angelo, «Il linguaggio letterario», *Humanitas (Nuova Serie)*, Brescia, vol. XXXVIII, n° 2, 1983, p. 196-212.

État présent qui propose de conjuguer une approche sémiotique de la forme des textes et une approche sociologique de leur contenu. Selon l'auteur, l'idée qu'on se fait du langage littéraire dépend de la théorie de la littérature à laquelle on souscrit. Une lecture immanente à la Roman Jakobson lui semble insuffisante parce qu'elle ne rend pas compte des dimensions inter- et extratextuelle du «signe poétique», qu'il dit «iconique», à la suite de Youri Lotman. Cependant, une rencontre entre le formalisme et l'analyse du contenu ne peut guère être envisagée dans l'état actuel des études littéraires.

MBASSI-MANGA, Francis, «Language in Literature and Society. A Sociolinguistic Approach to the Study of Literature», dans *Actes du VIII^e Congrès de l'Association internationale de littérature comparée*, Stuttgart, Erich Bieber, 1980, vol. 2, p. 861-868.

Article programmatique qui postule que le langage utilisé en littérature correspond à celui utilisé dans la

société. Ainsi, la tripartition en langues «de la maisonnée», «reçues» et «de contact», amène l'auteur à diviser le globe en communautés, puis en littératures monolingues, bilingues et multilingues. Sont enfin proposés quatre critères pour l'étude des textes : a) chaque texte est une séquence de symboles sociolinguistiques, b) qui constituent un code c) partagé par l'auteur et le public et d) en fonction duquel le texte est interprété. C'est dire la position clef qu'occupe le problème de la communication.

MEYER, Michel, *Langage et littérature. Essai sur le sens*, traduit de l'anglais (1983) par Alain LEMPEREUR et Michel MEYER, Paris, Presses universitaires de France, 1992.

Comment faut-il concevoir le langage pour que la littérature soit possible ? Voilà l'interrogation philosophique qui se trouve au départ de cet essai sur les liens qui unissent le langage en général et le sens des œuvres particulières. L'auteur applique sa théorie du questionnement (voir Michel MEYER, *De la problématique*, Bruxelles, Mardaga, 1986) à la littérature en tant qu'usage spécifique de discours. En littérature en effet, le référentiel fait partie du texte, est «autocontextualisé». Pourtant, l'autonomie littéraire est toute relative, puisque la fiction fait semblant de répondre aux contradictions qui règnent dans la société. Enfin, la littérature pose la question du sens et comporte de ce fait une dimension esthétique; elle «se démarque de ce à quoi elle répond, pour solliciter une réponse sur ce dont il est question».

MICHON, Jacques, *Mallarmé et «Les mots anglais»*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1978.

Étude de la théorie cratylique du langage que développe Stéphane Mallarmé dans son essai sur *Les mots anglais* (1877), sorte de déconstruction du discours philologique de son époque. L'auteur accorde beaucoup d'importance à l'activité traductrice de Mallarmé et aux manières dont il se sert de l'intertextualité.

MITOSEK, Zofia, «Langage littéraire, langage commun : frontières ou identité ?», dans *Actes du XII^e Congrès de l'Association internationale de littérature comparée*, München, iudicium, 1990, vol. 4, p. 602-606.

Réflexion sur la notion (poétique) d'écart en prose. Ici, la différence entre la parole commune et le discours littéraire serait une question de niveaux, dans la mesure où ce dernier serait à la fois métalangage et langage-objet. «Au lieu de parler de l'imitation du monde, on parle de l'imitation du langage qui articule ce monde. Les styles sociaux, les argots, les clichés, les idiolectes deviennent l'objet de la connaissance.» Le discours littéraire cite le langage commun et ce faisant, l'assujettit.

MOST, Glenn W., «The Languages of Poetry», *New Literary History*, Charlottesville (Virginia), vol. XXIV, n° 3, 1993, p. 545-562.

Le débat sur la spécificité de la langue poétique est aujourd'hui délaissé au profit d'interrogations socioculturelles, bien que les questions des années soixante-dix n'aient pas reçu de réponse satisfaisante. La réflexion de l'auteur se nourrit de deux sources diamétralement opposées. Tandis que Aristote (*Poétique*) reconnaît la poésie à l'emploi abondant de termes extra-ordinaires, William Wordsworth (*Lyrical Ballads*) prétend qu'il n'y a aucune différence essentielle entre la «diction poétique» et la langue ordinaire. Most propose une solution intermédiaire en niant que la spécificité du langage poétique puisse être assignée à un procédé unique. Le poète fait un choix à la fois lexical, phonétique, sémantique, syntaxique et pragmatique.

NIANG, Sada, «Stratégies de contextualisation linguistique dans la littérature antillaise», dans Jean-Michel LACROIX et Fulvio CACCIA (dir.), *Métamorphoses d'une utopie*, Paris et Montréal, Presses de la Sorbonne nouvelle et Éditions Triptyque, 1992, p. 77-90.

Dans son *Cahier d'un retour au pays natal*, Aimé Césaire rompt avec une écriture qui relègue le créole au domaine de la luxure. Sa langue n'en est pas moins châtiée et n'omet aucun potentiel expressif de la langue. Loin de célébrer la norme française, il la soumet à un ressourcement étymologique afin d'enlever les «valorisations racistes et ethnocentriques du XIX^e siècle». Dans les textes antillais plus récents, le respect de la norme a cédé la place à un «désir de contextualisation». L'auteur distingue deux étapes, symbolisées par Simone Schwarz-Bart et par Raphaël Confiant. La première semble adhérer aux servitudes

de la langue française, mais élabore en fait un discours à contenu et à connotations créoles. Confiant ira plus loin en créant «un nouveau code tout à fait ouvert, qui n'est ni du français, ni du créole».

OMARI, Cuthbert K., «Writing in African Languages. Towards the Development of a Sociology of Literature», *Présence africaine*, Paris, n^{os} 133-134, 1985, p. 19-27.

L'auteur défend le choix des écrivains qui ont décidé d'écrire en langues africaines pour mieux exprimer le contexte africain, pour constituer un fonds de bibliothèque, pour jeter un pont entre les générations et pour rendre les idiomes africains aptes à traduire les concepts scientifiques. Mais il reste trois problèmes essentiels. D'abord, l'écriture en langues africaines est nécessairement subversive parce qu'elle renseigne les masses sur leur état de sujétion. Ensuite, à cause de la fragmentation linguistique de l'Afrique, ces textes s'adressent à un public particulier, parfois à une tribu spécifique. Enfin, il y a le paradoxe du marché : sans soutien officiel, les livres en langues africaines ne se vendront guère; subventionnés, ils risquent de trop coller aux objectifs du gouvernement.

PAGE, Norman, *Speech in the English Novel*, London, Longman, 1973; Macmillan, 1988.

Étude du roman anglais des XVIII^e-XX^e siècles, à partir de l'hypothèse qu'un romancier soit caractériser ses personnages à l'aide de tics régionaux (*dialecte*), soit les distingue comme des individus uniques (*idiolecte*). Habituellement utilisés à des fins comiques, les dialectes reçoivent leurs lettres de noblesse de Walter Scott, qui les emploie comme des langues à part entière. Il restera longtemps l'exception qui confirme la règle, toutefois. Malgré les efforts de Emily Brontë ou de Hardy, il faut attendre D.H. Lawrence pour retrouver pareille sensibilité aux signes linguistiques de la mobilité sociale. Page attribue plusieurs fonctions aux idiolectes — l'identification, la parodie, l'effet de réel, la convention, la «marque» (*token*) —, mais souligne le caractère aléatoire de ces distinctions. Il conclut à une opposition entre le dialogue comme moyen de communication et le dialogue comme but en soi.

PIRON, Maurice, «Le problème des littératures du domaine marginal français», dans *Aspects et profil de la culture romane en Belgique*, Liège, Science et lettres, 1978, p. 127-137.

À l'intérieur des littératures «qui ont pour espace la marge comprise entre les frontières politiques de la France et les frontières linguistiques du français», l'auteur distingue entre celles qui se sont développées récemment (en Afrique, au Proche-Orient ou aux Antilles), et celles qui en font historiquement partie (la Suisse romande, la Belgique francophone et le Canada français). Ces dernières ont neuf traits en commun : 1) l'ancienneté de leur intégration au domaine français; 2) la date de leurs premiers mouvements littéraires; 3) un certain décalage chronologique; 4) une méfiance à l'égard de l'esprit français; 5) l'insécurité linguistique et ses conséquences; 6) le courant régionaliste; 7) une «renaissance» (1880 en Belgique, 1895 au Québec, 1904 en Suisse) qui ne coïncide avec aucune école française du moment; 8) l'instinct de rupture; 9) l'ignorance de l'Autre avec lequel on partage l'État.

PIVATO, Joseph, «Constantly Translating. The Challenge for Italian-Canadian Writers», *Canadian Review of Comparative Literature/Revue canadienne de littérature comparée*, Edmonton (Alberta), vol. XIV, n° 1, 1987, p. 60-76.

Depuis que la littérature canadienne comprend aussi l'écriture ethnique, la problématique de la traduction concerne toute transformation d'un contexte régional en un autre. Dans cette perspective, *Maria Chapdelaine* et *La forêt*, œuvres d'immigrants français, peuvent être considérés comme des actes de traduction. Contrairement à Louis Hémon et Georges Bugnet, qui expriment un contenu américain avec une forme européenne, les écrivains italo-canadiens choisissent souvent une forme étrangère (l'anglais ou le français) pour exprimer un contenu italien. Travaillant dans une langue autre, ils découvrent derrière le processus de traduction celui de la transformation identitaire en général.

POSNER, Roland, «Poetic Communication vs. Literary Language or : the Linguistic Fallacy in Poetics», *PTL. A Journal for Descriptive Poetics and Theory of Literature*, Tel Aviv, n° 1, 1976, p. 1-10.

Critique sévère de l'approche linguistique en littérature, telle qu'elle a été préconisée par Chlovsky, Mukarovsky et leurs épigones. L'auteur décèle trois

erreurs dans le raisonnement des linguistes. D'abord, rien ne nous autorise à croire qu'il existe un «langage poétique» monolithique à côté d'un «langage ordinaire» tout aussi monolithique. Ensuite, en ne se concentrant que sur le texte matériel, on arrive à une simple taxonomie de procédés rhétoriques. Enfin, on n'a guère examiné que les aspects du langage déjà connus en linguistique; les corpus littéraires servent seulement à vérifier, non à éprouver.

PRIGENT, Christian, *Ceux qui merdRent*, Paris, P.O.L., 1991.

À l'occasion de l'effondrement du mur de Berlin, l'auteur s'interroge sur le sens qu'il faudrait donner aujourd'hui au fait d'écrire. L'essai comporte des sections sur René Char («Hygiène des langues»), sur Francis Ponge («Besogne des mots»), sur «La Violangue de Jean-Pierre Verheggen», ainsi que de constantes références à Jarry, à Rabelais et à Céline.

QUAGHEBEUR, Marc, Jean-Pierre VERHEGGEN et Véronique JAGO-ANTOINE (dir.), *Un pays d'irréguliers*, Bruxelles, Labor, 1990.

Anthologie de textes où des écrivains et artistes belges problématisent leur rapport à la langue française. Outre une généreuse sélection de textes littéraires qui va de *La légende d'Ulenspiegel* (1867) de Charles De Coster au roman *Je suis écrivain* (1989) de François Weyergans, le volume contient une synthèse signée par Marc Quaghebeur et qui a pour titre «Entre image et babil».

RAFFI, Maria Emanuela, «Francofonia. Note su una parola», *Studi francesi*, Torino, vol. XXVIII, n° 1, 1984, p. 104-111.

Aperçu critique de la notion de francophonie, qui a eu nettement plus de succès auprès des littéraires qu'en ethnopsychologie ou en sociolinguistique. Or l'essor de publications dans le domaine des lettres «francophones» ne doit pas faire oublier que les instances «hexagonales» reconnaissent rarement l'autonomie et donc l'identité du français hors de France, perpétuant ainsi le rapport de force instauré à l'époque de la colonisation. Écrire en français n'a pas partout les mêmes connotations. Aussi le terme *francophonie* réclame-t-il toujours des spécifications

quant à «sa relation avec les langues et les cultures [...] qui [...] continuent d'agir en son sein».

REY, Alain, «Langue française et littérature», dans Jean-Pierre de BEAUMARCHAIS, Daniel COUTY et Alain REY (dir.), *Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, 1987, p. 1297-1304.

Article qui trace l'évolution du matériel linguistique de la littérature française en cinq étapes. Si l'*ancien français* (XI^e-XIII^e siècles) fut un système passablement stable, quoique sous-tendu par une remarquable variation dialectale, le *moyen français* (XIV^e-XVI^e siècles) se diversifie pour répondre aux besoins créés par sa consécration comme langue officielle. Les discours épilinguistiques de la Renaissance aboutiront à la conception du *français classique* : le vocabulaire se précise et la langue du pouvoir absolutiste s'impose progressivement dans le royaume. En *français moderne* (1789-1950), cette tendance se poursuit, sous le triple effet de l'alphabétisation, de la conscription et du développement des chemins de fer. Le XIX^e siècle est caractérisé par un double mouvement sociolinguistique : alors même qu'il unit un plus grand nombre de personnes, le français se stratifie et se prête aux usages les plus divers.

RIGOLOT, François, *Les langages de Rabelais*, Genève, Droz, 1972. *Études rabelaisiennes*, X.

À partir d'une étude des procédés stylistiques et des discussions linguistiques dans les quatre livres habituellement attribués à Rabelais, l'auteur prétend que l'emploi ludique du langage y sert à créer une confusion propre à rendre plus difficile l'accès à une pensée autrement sérieuse. Plus que jamais, le langage fait écran.

ROBIN, Régine, *L'amour du yiddish. Écriture juive et sentiment de la langue 1830-1930*, Paris, Éditions du Sorbier, coll. «D'autres histoires», 1984.

Avant l'Holocauste, le bilinguisme de l'auteur ashkénaze n'était pas l'expression d'une oppression quelconque ni celle d'une double possession tranquille, mais une maîtrise dans le malheur. Malheur de la *séparation* d'avec ceux qui parlent les langues des pays où il réside; malheur de l'absence de *public* s'il écrit en hébreu; malheur de l'absence de *légitimité* s'il

écrit en yiddish. À cela s'ajoutent les questions de l'écriture en langues non juives et celle du nom propre, qu'on retrouvera chez Proust, chez Kafka ou chez Freud, tous plus ou moins proches de la tradition juive.

ROBIN, Régine, *Le deuil des origines. Une langue en plus, la langue en moins*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes, 1993.

Essai qui montre comment une langue méconnue, parfois même réduite à l'état de fantasme, travaille néanmoins la langue souveraine des textes d'auteurs aussi différents à première vue que Franz Kafka, Elias Canetti, Sigmund Freud et Georges Perec. Les trois premiers inscrivent leurs romans, essais et études à l'actif de la culture allemande, tandis que le dernier, membre de l'Oulipo, est un virtuose de la langue française. Pourtant, il rêvent chacun d'une langue perdue, souterraine en quelque sorte : l'hébreu ou le yiddish, ou l'un et l'autre à la fois.

ROBIN, Régine (dir.), «La langue fétiche/Fetishizing Language», *Discours social/Social Discourse*, Montréal, vol. V, n° 3-4, 1993, p. 1-166.

Dans ce numéro thématique, Joris Vlasselaers évoque le contentieux belgo-flamand et Caroline Désy refait le parcours miné de l'histoire de la langue au Québec, alors que Lise Gauvin analyse les effets de la «surconscience linguistique» sur les stratégies textuelles de romanciers québécois récents. Simon Harel poursuit sa réflexion sur la fonction réparatrice de l'autobiographie. Catherine Mavrikakis, à propos de Khlebnikov, s'interroge sur le «genre» de la langue. Alexis Nouss et Laurent Lamy, sous le signe de Walter Benjamin, renversent les paradigmes en usage dans la pensée de la traduction. À partir de la notion de «langue paternelle» (Dante), Rainier Grutman interroge le lien qui unit langue maternelle et littérature nationale. Sherry Simon montre la pression heureuse de la polyglossie au théâtre et Régine Robin oppose l'outil de communication au délire/délit linguistique.

SABIN, Margery, *The Dialect of the Tribe. Speech and Community in Modern Fiction*, New York et Oxford, Oxford University Press, 1987.

À l'attitude blasée de l'écrivain postromantique français (Flaubert, Proust) envers les clichés de sa langue, l'auteur oppose l'appréciation des expressions idiomatiques qu'on trouve couramment dans les lettres anglaises de la même période. Ses lectures de Henry James, de D.H. Lawrence, de James Joyce et de Samuel Beckett montrent que les dialectes, notamment, jouissent d'un prestige inimaginable en France.

SARKONAK, Ralph et Richard G. HODGSON (dir.), «Writing in Stereo... Bilingualism in the Text», *Visible Language*, Providence (Rhode Island), vol. XXVII, n° 1-2, 1993, p. 1-272.

Le bilinguisme textuel favorise une écriture et une lecture «stéréoscopiques» (Sarkonak et Hodgson), c'est-à-dire où l'interaction entre les langues est exploitée à fond. Cela peut être observé dans des éditions bilingues (Lance Hewson), dans des bibles polyglottes (Stephen Lubell), dans des slogans publicitaires (Daniel Picard) ou dans des inscriptions cunéiformes (Jerry Cooper). En littérature, le bilinguisme évoque très souvent le cosmopolitisme (William Mackey, Joseph Nassar), mais il peut également refléter un conflit linguistique (Phyllis Wrenn) ou prendre la forme d'un dialogue de sourds, d'un «double monolinguisme» (Rainier Grutman).

SCHARNHORST, Jürgen, «Theorie der Literatursprache: Aspekte der Forschung», *Zeitschrift für Phonetik, Sprachwissenschaft und Kommunikationsforschung*, Berlin, vol. XXXIX, n° 4, 1986, p. 446-457.

État de la question pour les pays socialistes de l'Europe, où la recherche était encore fortement marquée par les *Thèses* structuralistes du Cercle de Prague au moment de parution de cet article. La «langue littéraire», selon ces travaux, se distingue en ce qu'elle entretient un rapport plus conscient et plus étroit avec la norme que la langue courante. Polyvalente, elle a un sens plus large qu'en Occident, vu qu'elle désigne, outre la langue des Belles-Lettres, celle de la vie publique, de la science, du journalisme et même de l'enseignement.

SCHMIDT-RADEFELDT, Jürgen, *Paul Valéry linguiste dans les «Cahiers»*, Paris, Klincksieck, 1970.

L'auteur range Valéry parmi «les linguistes-poètes de notre siècle» à cause de la place centrale du langage dans les *Cahiers* qu'il a rédigés de 1894 jusqu'à sa mort, en 1945. Ayant formulé l'essentiel de ses réflexions à la fin du XIX^e siècle et touchant surtout à ce qui venait alors de recevoir le nom de «sémantique» (Bréal 1897), Valéry serait plus précisément un «préstructuraliste», dont les idées valent d'être comparées avec celles d'un contemporain célèbre : le Suisse Ferdinand de Saussure.

SIMON, Sherry, *Le trafic des langues. Traduction et culture dans la littérature québécoise*, Montréal, Boréal, 1994.

Analyse d'œuvres générées (Jacques Brault, A.M. Klein) ou soutenues par le thème de la traduction (Nicole Brossard), ainsi que de textes littéraires où le choc linguistique révèle un processus de «traduction inachevée». Dans les romans de Régine Robin, de Monique LaRue et de Francine Noël, aussi bien que dans le théâtre de Marco Micone et de Robert Lepage, le plurilinguisme sous-tend «une architecture du social où dominant la multiplicité et la complexité. Le frottement des codes construit une esthétique de la dissonance.»

SOBRE, J.M., «Literature, Diglossia, Dictatorship : the Case of Catalonia», *Ideologies and Literature. Journal of Hispanic and Lusophone Discourse Analysis*, Minneapolis (Minnesota), vol. III, n° 14, 1980, p. 51-67.

Analyse sociologique de la littérature catalane depuis la fin du régime franquiste (1975). La situation de double diglossie (entre l'espagnol officiel et le catalan populaire; entre le catalan bourgeois et l'espagnol des ouvriers) crée des problèmes du côté de la réception comme de la production des œuvres. Le public d'environ six millions de catalanophones est considérablement réduit dans les faits par la pénurie de médias catalans. Beaucoup d'écrivains optent pour l'espagnol pour ne pas devoir faire face à une diffusion plus restreinte, ni s'en tenir scrupuleusement à la norme philologique du catalan écrit. D'où une division entre les genres : la poésie a eu plus de succès que l'histoire, l'essai, le roman et les mémoires.

TOUGAS, Gérard, «Le défi de la langue et de la littérature françaises», dans *Les écrivains d'expression française devant la France*, Paris, Denoël, 1973, p. 111-175.

L'auteur reprend le débat sur la pluralité du français. Face au réflexe conservateur de la «clarté», les écrivains ont eu recours à trois procédés : le néologisme, l'archaïsme et les onomatopées. En fait, s'ils respectent la logique centralisatrice de la culture française (peu importe que celle-ci soit admirée à la Léopold Senghar Senghor ou rejetée à la Jacques-Stéphen Alexis), les écrivains ont le choix. Ils peuvent faire une vertu de leur éloignement en faisant appel aux particularismes locaux (Jacques Roumain, Louis Hémon), élaborer un mélange d'exotisme et d'accessibilité (Charles-Ferdinand Ramuz) ou, enfin, essayer de «tarauder la langue par l'intérieur», comme Rachid Boudjedra. Pour l'auteur, la meilleure solution reste néanmoins la promotion d'une authenticité à mi-chemin entre l'universalisme et le régionalisme.

VACHON, Georges-André (dir.), «Écrire, c'est parler», *Études françaises*, Montréal, vol. X, n° 1, 1974, p. 3-119.

Numéro thématique sur l'usage du parler populaire en littérature. À côté du témoignage de l'écrivain Jean-Marie Poupart et de l'article polémique de G.-André Vachon sur l'emploi du *joual* au Québec, se trouvent des contributions sur les modalités d'insertion de l'argot chez Zola (Martine Léonard) et chez Céline (Guy Laflèche). Enfin, dans un dossier critique, Lise Gauvin s'intéresse aux rapports problématiques entre littérature et langue parlée au Québec du XIX^e siècle à 1973.

VALLVERDÚ, Francesc, «La elección de la lengua en el escritor» dans *Sociología y lengua en la literatura catalana*, traduit du catalan par José FORTES FORTES, Madrid, Cuadernos para el Diálogo, 1971, p. 69-85.

Les facteurs qui amènent un écrivain à choisir l'un ou l'autre des idiomes qu'il maîtrise — si tant est qu'il se pose la question — sont soit subjectifs, soit objectifs. Parmi les premiers, se trouvent des critères internes (on invoque, par insécurité, les déficiences d'un système linguistique pas assez structuré), les conditionnements sociologiques («il faut se servir de la langue du peuple») et les effets de l'éducation (on emploie la langue de l'école, même si ce n'est pas la langue maternelle). Il existe des facteurs plus objectifs, tels que l'efficacité d'une langue, son rayon d'action,

son degré de standardisation et son prestige historique.

WILLEMS, Paul, «L'auteur dramatique flamand de langue française», dans Michel OTTEN, Roland BEYEN et Pierre YERLÈS (dir.), *Études de littérature française de Belgique offertes à Joseph Hanse*, Bruxelles, Jacques Antoine, 1978, p. 31-34.

Témoignage d'un écrivain francophone de Flandre sur la distance entre sa langue et la norme parisienne. La question de la langue ne se pose plus en Flandre, sauf dans le contexte de la création théâtrale, où le lieu de l'action commande le ton et la langue. Si c'est la Flandre, les personnages parleront flamand, sinon il faut déplacer la pièce dans un lieu imaginaire, comme le firent Maeterlinck, Ghelderode et Crommelynck. Or cette faiblesse peut devenir une force, dans la mesure où elle autorise l'auteur à créer sa propre langue de théâtre.

YAGUELLO, Marina, *Les fous du langage : des langues imaginaires et de leurs inventeurs*, Paris, Seuil, 1984.

À partir d'un corpus constitué de théories sur l'origine du langage, de langues construites consciemment (avec une visée utopique) ou non (comme c'est le cas des glossolalies), l'auteur aborde des sujets aussi variés que la fabrication de langues artificielles, l'émergence spontanée d'interlangues et de pidgins, l'apprentissage des langues maternelles et étrangères. Plusieurs exemples sont tirés de textes littéraires (Swift, Rabelais, Cyrano de Bergerac).

ZABUS, Chantal, «Othering the Foreign Language in the West African Europhone Novel.» *Canadian Review of Comparative Literature/Revue canadienne de littérature comparée*, Edmonton (Alberta), vol. XVII, n° 3-4, 1990, p. 348-366.

Comme dans *The African Palimpsest* (Amsterdam, Rodopi, 1991), l'auteur distingue quatre étapes dans le processus d'«altérisation» (*othering*) qui caractérise les romans africains en langue européenne. La première étape, dite «relexification», correspond à la création d'une *interlangue* à partir du vocabulaire importé. Une approche complémentaire consiste à entrelarder le texte de mots ou de syntagmes africains, accompagnés ou non de gloses. Afin d'échapper aux limites imposées par l'emploi du code scriptural, certains écrivains ont changé de médium et se sont tournés

vers le cinéma, qui accorde une place plus large aux idiomes autochtones. Liée à cette promotion est l'autotraduction, qui représente l'étape ultime de l'altérisation parce qu'elle permet de dépasser le stade de la diglossie littéraire.

Dans la même collection

1. Jean-François Chassay, *Structures urbaines, structures textuelles : la ville chez Réjean Ducharme, David Fennario, Yolande Villemaire*
2. Yrénée Bélanger, *Chronologie de Gaston Miron (1926-1983)*
3. Józef Kwaterko, *Médiation et réfraction idéologique chez Jacques Godbout, Marie-Claire Blais et Jacques Ferron*
4. Jean-Marc Larrue, *L'institution littéraire et l'activité théâtrale : le cas de Montréal, 1880-1914*
5. Micheline Cambron, *Une société, un récit : discours culturel et récit au Québec (1967-1976)*
6. Benoît Melançon, *La littérature québécoise et l'Amérique. Guide bibliographique*
7. Alain Charbonneau et Geneviève Sicotte, *Écrits de Gilles Marcotte. Bibliographie 1948-1995*
8. Luc Bonenfant et François Théorêt, *Le Québec entre les cultures. Sociologie, littérature*
9. Lise Gauvin (dir.), *Langues et littératures. Dossier bibliographique*
10. Annissa Laplante, *La France dans la littérature québécoise. Guide bibliographique*
11. Marie-Hélène Berréhar, *François-Xavier Garneau et Jules Michelet : figures du peuple*

